TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 431 — 18 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 AOUT 1978

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les révélations sur une « poubelle chimique » internationale créent une vive émotion

LIRE PAGE 15



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES OBSÈQUES DE PAUL VI

Pour la première fois, l'office funèbre est célébré sur le parvis de Saint-Pierre

Le pape et la France

« Trois choses ne font plus les papes : les intrigues des femmes, les menées des ambassadeurs, la puissance des « cours », disait Chateaubriand, ce qui ne l'empêcha pas, ambassadeur auprès du Saint-Siège lors du conclave de 1829, d'écrire à son ministre : « J'espère que MM. les cardinaux auront l'ordre formel de se soumettre aux instructions que je ne tarderai pas à recevoir de vous. » M. Galichon, actuel successeur de l'auteur du « Génie du christianisme », ne sollicitera pas d'instructions aussi impératives, mais les diplomates accrédités au Vatican suivront de toute leur attention sinon les péripéties (secrètes) du conclave, du moins sa préparation, et seront jugés à son dénouement.

Il est vrai, plus encore aujourd'hui qu'hier, que les puissances ne font plus les papes. Il est non moins vrai que l'Eglise ne fait plus les gouvernements ni les majorités parlementaires. Dans les grands Etats, la hiérarchie ecclésiastique est en paix avec le siècle et a rompu le combat manichéen du cléricalisme et de l'anticléricalisme. L'âpreté des luttes internes a fait éclater l'électorat catholique. Qui peut prétendre que les fidèles de l'Eglise romaine ont obéi à un mot d'ordre en France lors des derniers scrutins ?

L'influence du Vatican se situe à un autre niveau. Le pouvoir spirituel du pape a des effets temporels. Mieux vaut l'avoir avec soi que contre soi.

Sur l'essentiel, le gouvernement français n'a pas à se plaindre de la politique des derniers pontificats. L'œcuménisme de Jean XXIII et de Paul VI répond au « mondialisme » de M. Giscard d'Estaing et de ses prédécesseurs immédiats. Ne pouvant prétendre au rang de superpuissance, ayant renoncé à la domination coloniale, la France s'est fixé comme ligne fondamentale le rassemblement des nations de bonne volonté, quelles que soient les différences des systèmes économiques, sociaux et idéologiques. Qu'au commencement de cette politique soit l'Europe — une Europe que ses adversaires qualifiaient de « vaticane » du temps d'Adenauer, De Gasperi et Robert Schuman, — cela va sans dire, encore que le Saint-Siège se range au nombre des partisans d'une supranationalité répudiée à Paris.

La politique de détente avec l'Est, en revanche, n'allait pas de soi. Inspirée par le réalisme, elle résulte de décisions mûrement réfléchies de Charles de Gaulle et Paul VI, jugées quelque peu hérétiques par les bien-pensants. Les visites de dirigeants communistes au Vatican ne se comptent plus, et l'« ouverture à l'Est » du Saint-Siège s'est traduite par des gestes aussi significatifs que la nomination d'évêques polonais au-delà de la frontière Oder-Neisse (1972) et la signature par le Vatican de l'Acte final de la conférence d'Helsinki (1976). A l'égard du tiers-monde, Paul VI fut un précurseur et multiplia les visites dans les pays pauvres en un temps où la France n'avait pas encore placé la coopération Nord-Sud au premier rang de ses préoccupations. La francophonie a bénéficié des faveurs de Paul VI, qui s'est exprimé en français à l'ONU.

Il s'en faut cependant qu'entre Paris et le Vatican l'harmonie ait été parfaite. Paul VI reprocha à M. Giscard d'Estaing la loi sur l'avortement ; la politique française de ventes d'armes aussi bien que l'armement nucléaire furent une des cibles de son discours à l'ONU.

La France, a écrit M. Giscard d'Estaing, « se souvient de son appellation de fille aînée de l'Eglise ». Mais les souvenirs appartiennent au passé. Dans l'Eglise de demain, l'aînesse lui conférera de moins en moins de droits.

Les obsèques de Paul VI ont lieu ce samedi 12 août, en fin d'après-midi, au Vatican, en présence d'une centaine de délégations étrangères. Pour la première fois, la cérémonie se déroule en plein air sur le parvis de la basilique Saint-Pierre.

Pendant les deux jours qui ont précédé les obsèques, plus de trois cent mille personnes ont rendu un dernier hommage au pape défunt.

« Je fixe le regard vers le mystère de la mort », *tels sont, inspirés de Dante, les premiers mots du testament de Paul VI, rendu public le 11 août. A la fin de ce document, une phrase résume bien la personnalité déchirée de Paul VI :* « Je ferme les yeux sur cette terre douloureuse, dramatique et magnifique... »

Une simple dalle dans les grottes vaticanes

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Dans son testament, Paul VI a exprimé le vœu d'être enterré « *pieusement et simplement* ». La piété va de soi, mais la simplicité est une notion très relative. Quand une centaine de délégations étrangères sont présentes, comme ce samedi 12 août, avec des rois et des présidents, quand le corps diplomatique côtoie des cardinaux en mitre blanche damassée et des archevêques avec le rochet et la mosette, quand sept mille policiers sont mobilisés pour prévenir attentats ou désordres, ce ne peut être ni les Catacombes ni le Golgotha.

Heureusement, on a eu la bonne idée de ne pas célébrer l'office funèbre dans la glaçante basilique Saint-Pierre, mais — pour la première fois — sur le parvis, c'est-à-dire sur une autre planète. Dedans, c'est Byzance avec l'écrasant baldaquin de bronze du Bernin. Dehors, c'est une place de province où, quoi qu'on fasse, tout respire la simplicité.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 5.)

LES TROUBLES EN IRAN

Après de sanglantes manifestations l'armée prend le contrôle d'Ispahan

Deux semaines après les sanglantes émeutes de Mechad, ville sainte située à environ 700 kilomètres à l'est de Téhéran, qui auraient fait près d'une quarantaine de tués, Ispahan, la capitale historique de l'Iran, a été le théâtre de violentes manifestations. Vendredi 11 août, au lendemain de la conférence de presse du Chah qui a annoncé sa détermination de « frapper d'une main de fer les fauteurs de troubles », tout en poursuivant sa politique de « libéralisation », les autorités ont décrété la loi martiale à Ispahan, qui a été placée sous le contrôle de l'armée.

Selon le général Reza Naji, commandant militaire de la région, cinq manifestants ont été tués et sept autres blessés à Ispahan. Quarante-cinq policiers ont été blessés. Les milieux proches de l'opposition religieuse affirment pour leur part que le nombre des tués dépasse en réalité la centaine. Des manifestations de moindre importance se sont déroulées également à Chiraz et à Téhéran, et d'autres troubles de caractère politique sont signalés à Tabriz (nord-ouest du pays) et à Ahwaz (sud-ouest).

« *Le cycle de la violence a recommencé en Iran* », titre ce samedi la presse de Téhéran. Elle assure que l'opinion publique est d'autant plus « *choquée qu'au même moment le chah d'Iran réaffirmait sa volonté de démocratisation et d'ouverture politique* ». Pour M. Karim Sandjabi, porte-parole du Front national (de tendance mossadeghiste), « *les événements sont de plus en plus graves, et nous n'y pouvons rien. Le peuple est en révolte et ne croit pas en la démocratisation promise* ».

En fait, selon les autorités, qui n'ont fait allusion officiellement aux émeutes d'Ispahan que vendredi au lendemain de la conférence du chah, les désordres avaient commencé dès mercredi, avec l'attaque, par plus de cinq cents manifestants, du grand hôtel Chah Abbas d'Ispahan, un ancien caravansérail devenu, après transformation, le plus beau palace d'Iran. L'hôtel, qui était plein de touristes, aurait été en partie saccagé. Des banques, des débits de boissons, des stations d'essence, des automobiles, une filiale de la « *Société d'amitié Iran-Etats-Unis* » auraient été plastiqués ou incendiés.

A Paris, le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran donne une toute autre version des événements, version qui est en partie corroborée par les informations de l'agence américaine UPI en provenance de Théran. Selon ces informations, les heurts auraient débuté jeudi soir autour du domicile de l'ayatollah Hossein Khademi, la police ayant tenté de disperser plusieurs milliers de manifestants qui criaient des mots d'ordre hostiles au chah et en faveur de l'ayatollah Khomeini, le dignitaire religieux chiite exilé en Irak.

Selon le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran, les manifestants réclamaient depuis mercredi déjà la libération de l'ayatollah Djalal Taheri, l'un des chefs religieux d'Ispahan, astreint à résidence forcée hors de la ville depuis neuf mois. Toujours selon les milieux proches de l'opposition, tous les chefs religieux d'Ispahan ont été arrêtés et emmenés vers une destination inconnue.

(Lire page 4.)

LE CHOMAGE A FORTEMENT AUGMENTÉ EN FRANCE AU MOIS DE JUILLET

Forte augmentation du chômage en juillet (+ 55 000 demandes d'emploi non satisfaites par rapport à juin ; + 98 000 par rapport à juillet 1977), baisse de la production industrielle en juin : deux mauvaises nouvelles pour l'économie française.

Evolutions qui confirment à la fois l'insuffisance de l'investissement et l'incapacacité de l'économie française à créer des emplois en nombre suffisant pour réduire le chômage, aussi longtemps que le rythme de l'activité ne se sera pas accéléré.

(Voir page 16.)

LA CHUTE DU DOLLAR

La baisse de la devise américaine provoque une flambée des cours de l'or

Interrompue pendant une journée, la baisse du dollar a brusquement repris, vendredi 11 août, à très vive allure sur toutes les grandes places financières internationales.

Elle a été particulièrement marquée à l'égard du deutschemark, du franc suisse et du florin, le dollar tombant par rapport à ces trois devises à ses plus bas niveaux historiques (voir page 17), soit respectivement à 1,9680 DM, à 1,6675 FS et à 2,1365 florins. Mais, sur les autres marchés, il faut également remonter assez loin pour retrouver des cours du dollar aussi faibles : au mois de novembre 1973, à Paris (4,2875 F) ; au mois de mars 1976, à Londres (1,9640 dollar pour 1 livre) ; et, à Milan (830 lires).

Alimentées par les récentes déclarations du chah d'Iran, des rumeurs continuent de circuler sur le relèvement prochain du prix du pétrole. Dans les milieux financiers, cependant, on impute la nouvelle chute du dollar à la proximité des fêtes du 15 août. Les marchés des changes ont souvent été agités en cette période de l'année : le 15 août 1969, le franc français avait été dévalué, et, le 15 août 1971, le président Nixon avait décrété l'inconvertibilité du dollar. Mais des bruits font également état de mesures que le gouvernement helvétique pourrait être amené à prendre dès le mercredi 16 août pour endiguer l'afflux de capitaux sur son territoire.

Conséquence directe de la chute du dollar : le prix de l'or a flambé, et, vendredi après-midi, un cours inégalé de 211,15 dollars l'once a été enregistré à Londres.

La Banque d'Etat soviétique a annoncé qu'une majoration du cours du rouble par rapport au dollar entrera en vigueur lundi 14 août. Cent dollars vaudront désormais 67,30 roubles au lieu de 68,30 roubles, cours qui n'avait pas été modifié depuis le 12 juillet dernier, malgré la forte baisse de la devise américaine intervenue depuis.

Aux Etats-Unis, le citoyen américain n'en continue pas moins de s'intéresser davantage aux prix intérieurs qu'à l'image de marque du dollar à l'étranger.

Le prix du hamburger d'abord...

De notre correspondant

Washington. — La dégringolade continue du dollar fait plus de bruit en Europe et au Japon qu'aux Etats-Unis. Certes les journaux publient désormais pratiquement tous les jours le baromètre de la baisse sur les divers marchés des changes. Mais l'Américain moyen, même s'il éprouve un sentiment de malaise devant la chute de sa monnaie, se soucie dans le fond assez peu de la valeur de son dollar en marks, en yens ou en francs.

Si le terme « *shrinking dollar* » (le dollar qui rétrécit) est à la mode aux Etats-Unis, où l'on voit les candidats aux prochaines élections législatives faire campagne en agitant un dollar de format réduit, c'est à cause de la perte de son pouvoir d'achat sur le marché national. Ce qui intéresse l'Américain moyen, c'est le prix du hamburger, le taux d'intérêt sur l'emprunt nécessaire à l'achat d'une maison, le coût de l'électricité ou de l'assurance-vie. Tous montent et l'inflation est redevenue l'inquiétude n° 1 du comptable new-yorkais et de l'ouvrier de Detroit.

Evidemment, nombre des Américains qui se sont rendus en Europe cet été ont eu des surprises désagréables. Ils sont rentrés en se plaignant amèrement du coût de la vie, pas seulement dans le « gay Paris » qu'ils savent cher, mais en Allemagne, en Suisse. Certains ont même eu la mésaventure de se voir refuser des dollars par des hôteliers exigeant un paiement dans la monnaie nationale par crainte d'une nouvelle baisse de la devise américaine. Quant au Japon, « *c'est maintenant un pays hors de prix* ».

Mais moins de 5 % des Américains se rendent à l'étranger chaque année. Et la plupart d'entre eux vont au Canada ou au Mexique, pays dont les monnaies ne se portent pas mieux que celle des Etats-Unis, au contraire.

(Intérim.)

(Lire la suite page 16.)

La décolonisation des Nouvelles-Hébrides

La France souhaite accélérer le processus

Port-Vila. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, séjourne depuis le 11 août et jusqu'au 14 aux Nouvelles-Hébrides, où M. Jean-Jacques Robert, inspecteur général des affaires d'outre-mer, vient d'être chargé d'une mission extraordinaire. Pendant la durée de sa mission, précise le décret de nomination, M. Robert sera délégué dans les fonctions de commissaire résident de France au lieu et place de M. Bernard Pottier, appelé à d'autres fonctions.

Au cours de sa visite, M. Dijoud a l'intention de marquer la volonté du gouvernement français d'accélérer le processus devant conduire l'archipel des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance. Le principe de l'accès du condominium franco-britannique à la souveraineté dès 1980 a été posé par la conférence conjointe du 21 juillet 1977 (« le Monde » daté 17-18 juillet 1977).

Un tel objectif, qui a été soumis à la Grande-Bretagne le 27 juillet, paraît délicat à atteindre. L'opposition est grande en effet entre, d'une part, le gouvernement des partis dits « modérés » mis en place le 1er janvier 1978 (conformément au régime d'autonomie interne qui doit prévaloir jusqu'à l'indépendance) et, d'autre part, le Vanuaaku Pati (VAP), qui se pose en seul défenseur de la masse mélanésienne et en principal artisan de la décolonisation.

Face à cette situation, les deux puissances tutélaires paraissent avoir abandonné leurs réflexes autoritaires traditionnels pour tenter de favoriser le rapprochement des modérés des deux camps. Les contacts de M. Dijoud avec les principaux leaders néo-hébridais pourraient avoir pour effet de clarifier une situation qui reste confuse. Mais le secrétaire d'Etat ne pourra rencontrer ni le président ni le secrétaire général du VAP ; tous deux doivent déposer le même jour à New-York devant le comité de décolonisation de l'ONU.

De notre envoyé spécial
JEAN-MARIE COLOMBANI

Les nationalistes du Vanuaaku Pati paraissent enfin convaincus de la volonté de la France de se dégager des Nouvelles-Hébrides. Les partis modérés, qui gouvernent sous l'impulsion de M. Kalsakau, s'exercent à la gestion du pays sans méfiance excessive à l'égard des représentants de la Grande-Bretagne. L'assemblée représentative, désignée en novembre 1977 et boycottée par les nationalistes, a accepté de se dissoudre en 1979, une fois terminées les opérations de recensement de la population. Les journaux locaux, *Nabanga* et *New Hebrides News*, contrôlés par chacune des deux résidences, se félicitent des progrès réalisés sur le chemin de l'unité. Les paquebots soviétiques continuent de déverser, plusieurs fois par semaine, leur flot de touristes australiens, qui s'empressent de déposer quelques économies dans l'une des nombreuses banques que compte la minuscule capitale du condominium.

Celui-ci est, il est vrai, un paradis fiscal et devrait le rester, si l'on en croit les garanties qui ont été données récemment aux « *trust companies* » par le gouvernement néo-hébridais. Tout semble donc se dérouler selon un schéma exemplaire, du moins du point de vue des deux puissances tutélaires.

En fait, l'évolution du rapport de forces entre modérés et nationalistes fait alterner les périodes de calme et de tension, le plus souvent dans une certaine confusion.

Le schéma retenu avant la dernière réunion conjointe de Paris (*le Monde* du 9 mai) était le suivant : associer les nationalistes anglophones du Vanuaaku Pati à la gestion des affaires locales jusqu'à l'élection d'une nouvelle assemblée, après les opérations de recensement et l'établissement de cartes d'identité ; confier à cette assemblée le soin d'élaborer la Constitution du futur Etat avant de soumettre le texte à référendum.

Le nouveau processus de décolonisation proposé par M. Dijoud consiste à favoriser, autant que faire se peut, la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Il reviendrait alors à un tel gouvernement d'élaborer la Constitution et d'organiser un référendum comportant deux questions : « *Voulez-vous l'indépendance ?* » « *Acceptez-vous la Constitution ?* » Ce n'est qu'après ce référendum qu'interviendraient de nouvelles élections pour décider, selon la règle de la majorité, de la composition du gouvernement, auquel serait remis l'indépendance du pays et avec lequel seraient signés les accords de coopération préparés par le gouvernement d'union nationale.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Marions-les

Si, pour nos amis britanniques, la providence vient des pétroles de la mer du Nord, pour nous autres Français, il semble bien qu'elle viendra du moteur à explosion grâce à cette réunion de Chrysler-Europe à Peugeot-Citroën. Une alliance entre colosses qui prouve que les ingénieurs, les commerciaux, les techniciens, les gestionnaires et les financiers gaulois sont désormais entrés dans l'ère de la multinationale bleu, blanc, rouge, et ont définitivement jeté aux orties leurs bérets et leurs manches de lustrine, témoins d'un passé charmant mais révolu.

Et, puisque nous en sommes aux mariages entre grandes et puissantes dynasties internationales, il faut espérer que, au train où vont les choses, la famille Peugeot-Citroën-Chrysler sera à même de nous annoncer prochainement ses fiançailles avec Mme Christina Onassis.

BERNARD CHAPUIS.

LES POÈMES D'UMBERTO SABA

L'homme de Trieste

Umberto Saba (1883-1957) est l'un des quatre grands poètes italiens d'une génération prestigieuse : Ungaretti, Montale, Quasimodo, sont ses pairs. Lui, il est l'homme de Trieste. La ville (il dit : « *la plus étrange des villes* ») est toujours présente dans son écriture, avec ses rues, ses cafés, ses églises, le port et les faubourgs. Une ville aimée, *qui est le lieu de la tragédie. Une* ville décidément fantôme, et qui s'est perdue dans un des multiples détours de l'histoire.

Trieste, c'est d'abord — dans le crépuscule de cet empire du milieu que fut, en Europe, l'Austro-Hongrie, — le point de rencontre et de mélange des civilisations latines, germaniques et slaves. Un véritable creuset où les voix les plus diverses se heurtaient, et, l'une dans l'autre, se fondaient, grâce à l'incomparable communauté juive qui animait la ville et donnait à tant de diversités une unité singulière et précaire. Saba, dans son œuvre poétique (le *Canzoniere*) a célébré à la fois la beauté et le sordide de la ville, sa fragilité et son éternité, sa certitude et son ambiguïté :

« Trieste a une ombrageuse
grâce. Si elle plaît,
c'est comme un garçon âpre et [vorace,
aux yeux d'azur, aux mains trop [grandes
pour offrir une fleur ;
elle est comme un amour
avec de la jalousie »...

Il vécut son enfance et son adolescence dans l'empire des Habsbourg, alors que Trieste se partageait entre l'âpreté de ses marchands et de ses assureurs, de ses banquiers et de ses brasseurs d'affaires, — et le charme provincial de ses pâtisseries, de ses concerts et de son architecture biscornue et d'une « fin de siècle » tout ensemble pudique et outrée.

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 12.)

idées

CULTURE

La mode de l'instant

par JEAN SUR (*)

LA beauté de l'écriture est un luxe, une grâce qui vient par surcroît. Il ne convient ni de la chercher ni de la fuir. Un restaurant ne se juge d'abord ni sur son menu ni sur ses nappes. Tenir un restaurant, c'est offrir à manger. Tenir une plume, c'est offrir à penser.

Poursuivons nos lieux communs — *« le grand lieu commun des banalités humaines »*, comme l'écrit Aragon. Celui qui pense est *celui qui vit*. *Celui qui vit* s'intéresse à la vie. La vie va plutôt vers l'avant que vers l'arrière, vers l'avenir que vers le passé. Offrir à penser, c'est offrir un peu d'avenir, même si cet avenir peut aimer se chercher des racines et des raisons dans le passé.

Si pas d'avenir, pas de pensée. Il ne reste rien et même pas la contemplation, car la contemplation, à Chartres ou au mont Athos, ouvre un éternel présent qui ne peut ni exclure l'avenir ni l'oublier. Si donc j'écris, hors de l'ivresse, *« il n'y a pas d'avenir »*, il me reste à mettre un point final, à ranger mon stylo *et à partir n'importe où*, par exemple au Club Méditerranée, pour déguster un présent qui, de planche à voile en night-club, de bouffe en culture, finira bien, le traître, par faire un avenir... Difficile de courir après quelqu'un pour lui apprendre qu'il n'existe pas.

Affectueuse colère

Je cache derrière ces lieux communs une affectueuse (donc extrême) colère contre les écrivains et les artistes qui font profession de célébrer l'instant. D'abord ils en parlent mal puisqu'ils en parlent. L'instant n'est pas le lieu du discours mais de l'ineffable, de l'à-peine-perçu, du je-ne-sais-quoi, du presque-rien, comme dit Jankélévitch. *L'instant est ce qui me brûle*, un feu étrange et rapide, franc et sournois, imprenable en photo comme la Beauce de Péguy, auprès duquel je brode des mots sur un tissu de papier. Chacun vit l'instant, la secrétaire et l'ouvrier, le cadre et le chômeur, le vieil homme qui meurt et la jeune fille qui s'émeut. Ne vous appropriez donc pas ce qui appartient à tout le monde, messieurs les écrivains, et ne posez pas vos doigts tachés d'encre sur l'immaculé de notre mystère commun.

Pourquoi abandonnez-vous l'avenir, au risque de froisser l'instant ? Vous avez peur ? Comme je le comprends ! Moi aussi. Il n'y a pas de honte à cela, il suffit de le dire tranquillement, posément, de la voix craintive qui, déjà, par sa décision, remet la peur à sa place. Mais ne faites pas semblant : votre refus de l'avenir, votre refus de penser à l'avenir n'est pas une pensée. A jeun, j'entends ; autrement, c'est un désespoir truculent et plein de verdeur. Ce n'est qu'une inadmissible démission, et je ne veux pas vous laisser vous démettre à la fois du monde et de vous-mêmes, si jolie que soit votre calligraphie. Et surtout ne vous rendez pas à vous-mêmes le mauvais service de penser que vous jouez : on ne joue que les jeux qu'on joue...

Si on jouait à autre chose ? Le monde est si pesant, les spécialistes savent tant de choses. Freud veille si bien au grain, nous serons tous bientôt si californiens. Si on jouait à rêver l'homme, la femme, les hommes et les femmes, les gens de la rue, du travail, des loisirs, aux sexualités affolées, aux cœurs pudiques, avec leurs projets décourageants et leur formidable bonne volonté ? Nous, quoi. Vous et moi, tous dans cet uniforme de grisaille qui rêve. Ne dites pas que cela ne vous intéresse pas, sinon je vais leur apprendre, aux gens, pourquoi vous voulez tant leur imposer vos manières, vos désespoirs et votre vocabulaire, par-dessus le marché. Soyez nus à la plage si vous voulez. Mais soyez-le un peu dans vos papiers. Otez même le slip du discours culturel sur l'érotique et la civilisation. C'est votre faux-col, vous ne comprenez pas ? Il vous faut nus sur ce papier où votre nudité au moins ne ressemble à aucune autre, où elle n'est ni belle ni laide, il vous faut nus, à la fin des fins, pour que le paraître capitule et que reste votre désir, *feu follet qui* s'en prend à tout hasard au monde, faute de lui parler d'amour à l'oreille.

« Je ne sais rien »

« Je ne sais rien », voilà la phrase qu'on attend d'un écrivain. On l'attend pour le bruit très particulier qu'elle fait dans chaque bouche, on l'attend pour que se libère ce que nous sommes tous, on l'attend pour mettre fin au règne des menteurs qui ont toujours raison. On l'attend pour oser vivre et savoir mourir. Essayez de dire vraiment « je ne sais rien », sans agressivité, sans forfanterie, sans arrière-goût d'alcool, sans tristesse appliquée. Essayez et dites-nous ensuite sérieusement que l'avenir n'existe pas.

Les écrivains s'occupent beaucoup d'eux. C'est leur singularité, pas plus honteuse qu'une autre. Qu'ils s'en occupent bien, jusqu'au point où, en eux, ils trouveront tout le monde. Il faut mettre fin à la fin, donner leurs limites aux limites et rendre l'impossible impossible. L'avenir, voyez-vous, a des rêves fous. Comme un jeune homme qui veut devenir écrivain. Ce monde est un bal de village où personne n'ose, le premier, inviter les autres à danser. Si c'était le rôle des écrivains et des artistes ? Et qu'ils n'aillent pas commencer par chicaner sur la sono, le plancher et l'orchestre. Le point de départ est toujours assez bon.

(*) Ecrivain.

Le démon de l'analogie

par GILBERT GADOFFRE (*)

TOUT le monde aujourd'hui *parle d'interdisciplinarité*. On l'invoque à propos de réformes de l'enseignement, de la recherche, de la formation continue, du recyclage. Le malheur est qu'elle *n'existe encore qu'en paroles* : la *plupart des tentatives faites jusqu'à* ce jour se contentent de faire *coexister dans un semblant de voisinage* des disciplines qui continuent les monologues parallèles qu'on leur a toujours *connus*.

C'est pour procéder à une enquête sur la manière dont un concept interdisciplinaire tel que celui de *structure* supportait l'épreuve du passage d'une discipline à l'autre que l'Institut collégial européen avait organisé en 1970 un colloque à Saclay où le *dialogue entre Jacques Monod*, Michel Foucault et Willy Hartner est resté gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont suivi. Il a été aussi l'occasion d'une prise de conscience de l'ampleur des lacunes devant lesquelles *nous nous* trouvons, et de la difficulté de tracer des frontières entre le scientifique et le pseudo-scientifique.

Depuis huit ans

Le colloque n'était pas encore fini que les participants déjà se préparaient à se revoir à intervalles réguliers en cours d'année au Collège de France sous la présidence d'André Lichnerowicz et de François Perroux pour entreprendre une étude exhaustive de concepts interdisciplinaires. Huit ans se sont écoulés déjà depuis le colloque de Saclay, et l'effort ne paraît pas faiblir. Sous le titre de « Recherches interdisciplinaires » les travaux des cinq premières années ont été rassemblés et publiés coup sur coup chez Maloine, le premier volume étant consacré à la *Structure et dynamique des systèmes* (1976) et le second à *l'Idée de régulation dans les sciences* (1977).

Depuis trois ans, les travaux portent sur le concept d'analogie, et cette fois les colloques littéraires de l'Institut collégial tournent eux aussi autour du même sujet. Au *colloque de 1976, sur « les hommes* de la Renaissance et l'analogie » succédait l'an dernier un second sur « Langage poétique et pensée analogique ». Le colloque sur « Histoire et analogie » qui vient de *s'achever était le troisième et dernier cycle dont*, la difficulté principale tenait à la plasticité même du concept étudié.

Etablir des relations de ressem*blance entre deux objets par ail*leurs différents et se servir du plus accessible des deux pour rendre l'autre intelligible, c'est là une démarche courante qui se traduit par des jeux d'équivalence de tous *ordres, depuis la métaphore banale* jusqu'au parallèle à la Plutarque. Ce qui lui confère son ambiguïté c'est son élasticité même qui lui permet d'être présente aux opérations les plus diverses : dans la façon d'appréhender l'avenir, d'interpréter le présent en fonction du passé, de projeter le présent sur *le passé, ou un passé sur un autre* passé, d'établir des parallèles entre le rythme de l'histoire et celui de la végétation, de la biologie ou de la *mécanique*, dans les prises de position politiques, dans les atti*tudes de la vie quotidienne*, dans l'élaboration des hypothèses scientifiques les plus valides, et aussi dans les élucubrations pseudo-scientifiques aberrantes.

Le jeune *Cohn-Bendit*, interviewé quelques mois après les événements de mai 68, déclarait qu'on avait bien tort de lui reprocher de vouloir tout détruire sans savoir où il allait puisque ceux qui avaient fait *la révolution française ne le savaient* pas davantage. En quoi il se trompait. Les hommes de 1789 croyaient fort bien savoir où ils allaient : vers un royaume à l'anglaise ; et ceux de 1793 voulaient la République romaine. On ne compte plus les prises de position politiques d'hier et d'aujourd'hui qui ne sont compréhensibles qu'en fonction des analogies conscientes ou inconscientes sur lesquelles on les fonde, et dont le public est le plus souvent victime.

Une approche plus réaliste

Les historiens réunis à Loches savaient fort bien que traiter l'analogie par l'indifférence ou le mépris est le plus sûr moyen d'en devenir la victime par surprise. Et comment ignorer une démarche de l'esprit aussi quotidienne, et qui périodiquement met en cause les codes sociaux, ou les fonde. En observant son mécanisme et ses modes de *fonctionnement* à plusieurs époques et à plusieurs niveaux, ils ont choisi l'approche la plus réaliste : analyse de ce qu'a été l'analogie gréco-romaine pour les Romains par le Pr Paul Veyne, du Collège *de France, avatars de la légende* des Camisards par Philippe Joutard, étude de la mentalité analogique chez les historiens de la Renaissance par le Pr Huppert, de Chicago, et chez les historiens du dix-neuvième siècle par Ch. O. Carbonell, de Toulouse, notion de « roman de famille » proposé par Philippe Ariès, qui, étendue au genre littéraire des Mémoires permettait de mieux comprendre la continuité qui existe entre la fabulation individuelle, la légende familiale, les Mémoires, le roman et l'histoire — les uns comme les autres étant régis d'ailleurs par les lois de l'imaginaire d'une culture.

Et l'histoire dans tout cela, dira-t-on ? Tout se passe comme s'il n'y avait pas d'histoire, mais des historiens dont l'activité mentale et les démarches ne peuvent se comprendre que replacées dans le cadre *d'un moment d'une civilisation*. Autant de leçons de modestie que les historiens se donnent à eux-mêmes, leçons que l'on peut qualifier d'exemplaires à une époque où *la tentation de la démesure sévit plus que jamais* dans les avenues du savoir.

(*) Ecrivain.

FEUILLETON 38 — 13-14 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent Ryder enquête sur les activités du terroriste Morro, qui a revendiqué un vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages — dont la femme, puis la fille, de Ryder. Les soupçons de Ryder l'ont déjà conduit chez le chef de la police locale Donahure, chez lequel il a perquisitionné après l'avoir assommé. Cependant, il projette un nouvel entretien avec lui.

LA disposition qu'avait adoptée Donahure pour dormir n'était guère esthétique. Il était couché sur le ventre, tout habillé, la main gauche pendant jusqu'au sol de façon à se trouver à portée d'un verre de bourbon à moitié plein, les cheveux en désordre et les joues mouillées non pas, comme on aurait pu l'imaginer, par la transpiration, mais par l'eau qui s'égouttait d'un sac de glace que Donahure avait placé stratégiquement sur le dos de sa tête. On peut supposer que l'assoupissement que décelaient ses ronflements sonores n'était pas causé par la grosse bosse dissimulée sans nul doute sous le sac de glace, mais par le bourbon : car il semble difficile qu'un homme revienne à lui après avoir reçu un coup, parvienne à téléphoner à son bureau pour l'informer qu'il sera absent toute la journée, puis retombe dans l'inconscience par la faute du même coup. Ryder posa à terre le dossier vert qu'il avait pris avec lui, s'empara du colt de Donahure et le bouscula sans aucune douceur à l'aide du canon de l'arme.

Donahure grogna, remua, déplaça le sac à glace en tournant la tête et essaya d'ouvrir un œil. Sa première réaction dut être celle d'un homme qui voit devant lui un long tunnel obscur. Mais quand cette impression première se fut lentement dissipée, l'image qui, dans son cerveau embrumé, se substitua à celle du tunnel fut celle d'un canon d'arme à feu — celui de son propre 45 — et, derrière la silhouette du colt, son œil unique finit par accommoder le visage de Ryder. Alors se produisirent simultanément deux phénomènes : il ouvrit vivement les deux yeux, et son teint normal, entre puce et ponceau, vira brusquement au gris sale.

« Asseyez-vous », dit Ryder.

Donahure resta étendu ; ses bajoues tremblaient. Puis il poussa un hurlement de douleur quand Ryder le prit par les cheveux et le força à redresser le torse. Evidemment, une bonne partie de sa chevelure était enracinée dans la bosse qui se trouvait au dos de son crâne et la douleur du scalp produisit sur les glandes lacrymales de Donahure un effet prévisible : ses yeux injectés de sang ressemblèrent soudain à deux poissons rouges dans un bocal d'eau boueuse.

« Vous savez comment on mène un interrogatoire, Fatso ?, demanda Ryder.

— Oui.

— Non, vous ne savez pas, mais je vais vous apprendre. Pas d'après un manuel, ce qui, je le crains, ne vous arrivera plus jamais. Mais, pour vous consoler, je vous dirai que, par comparaison, l'interrogatoire que vous subirez au banc des accusés sera presque agréable. Où est l'homme qui vous paie, Donahure ?

— Pour l'amour de Dieu, où est-ce que... »

Il s'interrompit avec un hurlement de douleur, plaqua ses deux mains sur sa figure, mit dans sa bouche l'index et le pouce droits, en retira une dent et la jeta par terre. Sa joue gauche était entaillée, tant dehors que dedans, et le sang coulait jusque sur son menton : d'une main lourde, Ryder avait frappé Donahure au visage avec le canon de son pistolet ; après quoi il avait fait passer le colt dans sa main gauche.

« Quel est l'homme qui vous paie, Donahure ?

— Où diable... »

Il poussa un nouveau hurlement et mit la main sur la partie droite de son visage ; le sang coulait à flots de sa bouche et maculait maintenant le haut de sa chemise. Ryder fit passer le revolver dans sa main droite.

« Qui est-ce qui vous paie, Donahure ?

— LeWinter. »

Le nom était à peine intelligible au milieu de l'étrange gargouillement qu'avait émis Donahure : il avait dû avaler son sang. Ryder le dévisagea sans aucune compassion :

« Pour quoi faire ? »

Le nouveau gargouillement qui sortit de la bouche de Donahure était, cette fois, tout à fait inintelligible.

« Pour détourner l'attention ? »

Donahure acquiesça d'un léger hochement de tête. Son regard était dénué de haine : on n'y lisait que la peur.

« Pour détruire les indices qui pourraient accuser les coupables et pour fabriquer des preuves contre les innocents ? »

Nouvel acquiescement.

« Combien vous êtes-vous fait de fric avec ça, Donahure ? Pendant toutes ces années, j'entends. Y compris le chantage, bien sûr ?

— Je ne sais pas. »

Ryder leva à nouveau l'arme.

« Vingt mille, peut-être trente », dit précipitamment Donahure.

Puis il hurla une fois de plus : son nez avait subi le même sort que celui de Raminoff.

« Je ne dirai pas que cette séance m'est aussi désagréable qu'à vous, car ce ne serait pas vrai, dit Ryder. J'y prends grand plaisir, et je suis tout prêt à la faire durer des heures. Mais je sais bien que vous ne tiendrez pas plus de vingt minutes et je n'ai pas envie que votre figure soit transformée en une telle bouillie que vous ne soyez plus capable de parler. Auparavant, en tout cas, je vous casserai les doigts un à un. »

Ryder était bien décidé à faire ce qu'il disait, et la terreur abjecte qu'on lisait sur ce qui restait du visage de Donahure montrait qu'il savait que Ryder pensait ce qu'il disait.

« Combien, Donahure ?

— Je ne sais pas, bégaya-t-il derrière ses deux mains levées. Je ne sais pas combien.. Des centaines.

— De mille ? »

Il acquiesça. Ryder ramassa la chemise de plastique, en sortit son dossier et le montra à Donahure.

« Au total, cinq cent cinquante mille dollars, dans sept banques sous sept noms différents. Cela doit être à peu près juste. »

Nouvel acquiescement. Ryder remit les papiers dans la chemise de plastique. Si telle était la part de Donahure, combien LeWinter devait-il avoir en réserve à Zurich ?

« Ta dernière paie, dit Ryder avec mépris. Dix mille dollars. C'était pourquoi ? »

Donahure était tellement paralysé par la douleur et par l'épouvante qu'il ne lui vint même pas à l'idée de demander à Ryder comment il était au courant de cette somme.

« Les flics, bredouilla-t-il.

— Pour quoi faire ?

— Couper toutes les lignes des téléphones publics entre ici et chez Ferguson. Couper la ligne de Ferguson. *Saboter son émetteur de police. Dégager les routes.*

— Dégager les routes ? Pas de patrouilles sur le trajet du camion détourné par les gangsters, c'est ça ? »

Donahure acquiesça une fois de plus. Il trouvait manifestement plus facile de hocher la tête que de parler.

« Seigneur, dit Ryder, vous faites une belle équipe ! J'aurai les noms plus tard. Mais d'abord : qui t'a donn. ces armes russes ?

— Des armes...? »

Un léger froncement se manifesta dans l'étroite bande de chair qui séparait les sourcils de Donahure de la racine de ses cheveux : indication visible qu'une partie au moins de son cerveau avait recommencé à fonctionner.

« C'est *vous* qui les avez pris ! grogna-t-il. Et le *fric*. Et c'est vous qui... »

Il toucha le derrière de sa tête.

« C'est moi qui pose les questions, dit Ryder. Qui t'a donné ces fusils ?

— Je ne sais pas. »

Donahure leva les *mains* pour se protéger du pistolet que brandissait à nouveau Ryder.

« Vous pouvez écrabouiller toute ma figure, je ne saurai quand même pas. Je les ai trouvés un soir en rentrant. Une voix au téléphone m'a dit de les garder.

— Et cette voix avait un nom ?

— Non. »

Ryder ne mit pas en doute ce que disait Donahure. Aucune personne intelligente n'aurait été assez folle pour livrer son nom à Donahure dans un cas pareil.

« C'est la même voix qui t'a ordonné de faire brancher une table d'écoute sur la ligne de LeWinter ?

— Comment diable savez-vous ?... »

Donahure s'interrompit, non pas, cette fois, en raison d'un coup qu'il aurait reçu ou appréhendé de recevoir, mais parce que le sang qu'il avalait à la fois par le nez et par la bouche commençait à l'empêcher de respirer. Il put enfin glapir dans un hoquet :

« Oui.

— Morro, ça te dit quelque chose ?

— Morro ? Morro qui ?

— T'occupe pas. »

Si Donahure ignorait le nom de l'intermédiaire de Morro, il ne savait très certainement rien de Morro lui-même.

Jeff avait d'abord essayé de se rendre au Redox à Bay Street, le bar louche où son père avait donné rendez-vous à Dunne. Mais il semblait bien que personne qui répondît à la description de Ryder n'eût passé par là ce matin, ou, en tout cas, on refusa de le lui dire. De là, il était allé au bureau du F.B.I. D'après ce qu'avait dit Dunne, c'était un nommé Délage qui devait s'y trouver, et tel était bien *le cas ; mais Dunne était aussi là*. Manifestement, il n'était pas allé se coucher, et il dévisagea Jeff avec surprise :

« Encore ! Qu'est-ce qu'il y a ?

— Est-ce que vous avez vu mon père ?

— Non, pourquoi ?

— Quand nous sommes rentrés, il m'a dit qu'il allait se coucher, mais il n'en a rien fait. Il est reparti au bout de deux ou trois minutes. Je l'ai suivi, je ne sais pas bien pour quoi : j'avais l'impression qu'il avait rendez-vous avec quelqu'un et que c'était dangereux pour lui. Mais j'ai perdu sa piste à un feu rouge.

— C'est plutôt pour l'autre que je me ferais du souci, répliqua Dunne, qui ajouta après une seconde d'hésitation : j'ai quelques nouvelles pour vous, mais pas des meilleures. Les deux hommes du F.B.I. qui ont été blessés cette nuit à San-Diego étaient assoupis, à l'hôpital, sous l'effet des analgésiques. Or l'un d'eux vient de se réveiller, et il a dit que la première personne qui ait été atteinte hier n'était ni lui ni son camarade... mais Peggy. Elle a reçu une balle dans l'épaule.

— Ce n'est pas possible.

— Je crains que oui, mon garçon. Je connais très bien le type qui a dit ça, et il ne raconte pas de bobards.

— Mais alors... mais alors... si elle est blessée, on a dû la soigner, la mener à l'hôpital, elle doit avoir...

— Jeff, je suis navré, mais nous ne savons rien de plus. N'oubliez pas que les kidnappers l'ont emmenée avec eux. »

Jeff ouvrit la bouche pour parler, puis, brusquement, tourna les talons et partit en courant. Du F.B.I., il se rendit directement au Delmino, le rendez-vous favori des policiers du bureau central. Oui, les sergents Ryder et Parker s'étaient trouvés là un moment auparavant. Non, le barman ignorait où ils étaient allés ensuite.

Jeff parcourut les quelque 100 mètres qui le séparaient du bureau central et y trouva Parker avec le sergent Dickson.

« Tu as vu mon père ?

— Oui, pourquoi ?

— Tu sais où il se trouve à présent ?

— Oui, mais, encore une fois, pourquoi ?

— Dis-le moi, c'est tout.

— Je ne suis pas tout à fait sûr que je doive te le dire, Jeff. »

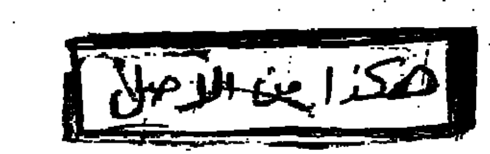
Il dévisagea Jeff, lut dans ses yeux l'urgence et une décision intense : il ne pouvait pas savoir que c'était à cause de ce que le jeune homme venait d'apprendre sur sa sœur, mais cela le détermina à dire, fût-ce avec quelque réticence :

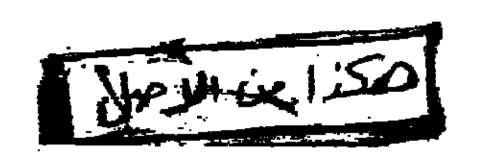
« Il est chez Donahure. Mais je n'en suis pas certain... »

Il s'interrompit : Jeff était déjà parti. Parker jeta un coup d'œil à Dickson et haussa les épaules.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.





Le Monde

étranger

AU LARGE DE L'ANGLETERRE

L'île de Man : mille ans d'autonomie

De notre envoyée spéciale

Douglas (île de Man). — L'île de Man, 572 kilomètres carrés, 60 000 habitants, a, comme Cadet Rousselle, trois sujets de fierté : le Tynwald, le « plus vieux Parlement du monde », la T.T.R., la course de motocyclettes sur route la plus dangereuse, et le « birching », le fouet appliqué avec des branches de bouleau. Accessoirement, l'île abrite aussi une race très particulière de chats sans queue que tous les amis des félidés connaissent bien.

Si le Tynwald et les « Manx Cats » sont au-dessus de tout soupçon, il n'en va pas de même de la « T.T.R. », qui fait l'objet de violentes attaques de la part des milieux sportifs, et surtout du « birching », dont il vaut mieux ne pas parler aux Manxois depuis qu'à leur grande indignation la commission des droits de l'homme de la cour européenne de Strasbourg l'a, en avril dernier, condamné comme « dégradant ».

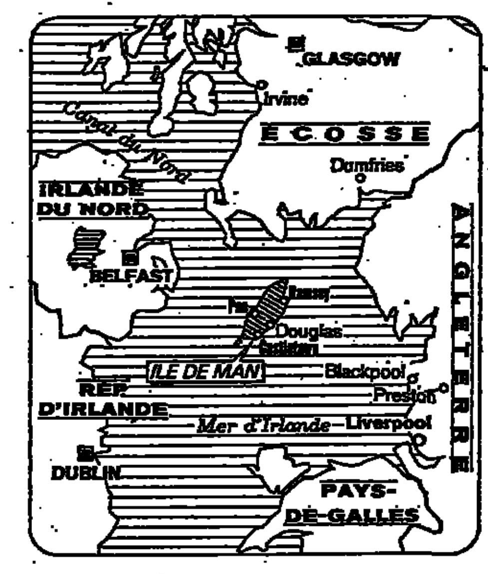
L'île de Man est une sorte de Bretagne souriante, avec ses petites plages, ses chemins creux bordés de haies d'aubépine et de genêts, et ses vieux cimetières plantés de croix celtiques et de pierres runiques. Douglas, la capitale, 20 000 habitants, a le charme vieillot des stations balnéaires britanniques qui connurent leur essor avec le développement de l'industrie textile du Lancashire. Un charme qu'elle cultive soigneusement avec ses tramways à chevaux et ses pensions de famille aux façades couleur de bonbons anglais.

Le triskelion est toujours debout

Ramsey, capitale de la côte nord, est aussi le fief des « When I's ». Les « When I's », ce sont les retraités de l'Empire qui se retrouvent pour prendre le thé, jouer au golf, ou au bridge et évoquer le bon vieux temps : « *When I was in Kenya* » (ou India, ou Hongkong)... Si les « When I's » ont colonisé l'île de Man, ce n'est pas uniquement pour son doux climat et son mode de vie quasi victorien, c'est parce que, à la suite d'une décision prise en 1960 par le Tynwald, l'impôt sur le revenu y a été ramené à un taux unitaire de 21,25 % et les droits de succession abolis. Ces mesures, qui font de l'île l'un de ces paradis fiscaux si recherchés par les hommes d'affaires et les retraités, a provoqué un « boom » économique à un moment où Man était dans le marasme après avoir connu une quasi-prospérité pendant la dernière guerre, grâce aux troupes qui y étaient cantonnées et aux internés allemands et italiens qui y coulaient des jours plus heureux que sur les fronts de Libye ou de Russie.

Les mauvais esprits voient dans cet essor économique une nouvelle illustration de la devise de Man : trois jambes gainées d'une armure avec la devise : « *Quocunque jeceris stabit* » (où qu'on le jette, il reste debout). Mais les historiens locaux expliquent que le « triskelion » est, en réalité originaire de Grèce et de Sicile, où il était, comme la croix gammée, un symbole solaire.

Le Tynwald, d'un mot nordique, « *Thing-völlr* », qui signifie « champ de l'assemblée », est l'un des nombreux éléments de l'héritage viking qui, à Man comme dans tout l'ouest britannique, est étroitement imbriqué au patrimoine celte. C'est au neuvième siècle que les Vikings, pillards, mais aussi colons et législateurs, s'installèrent à Man. Ils y apportèrent le système d'assemblée qu'ils avaient déjà installé en Islande, l'Althing, qui se réunissait au « Thing-völlr ». L'assemblée de plein air n'a été abandonnée qu'au dix-huitième siècle, mais tous les ans, le 5 juillet — qui a remplacé le trop païen solstice d'été — le Tynwald se réunit en grande pompe sur le plateau St-John, un site désolé de la campagne manxoise où les premiers habitants de l'île ont laissé leur marque. A pas comptés, le lieutenant-gouverneur, qui représente la reine, les deux



« *deemsters* » (juges chargés de faire appliquer la constitution), les « *keys* » (députés de la chambre basse), l'évêque et tous les dignitaires, se rendent de l'église au tumulus de St-John où toutes les lois qui ont été votées dans l'année sont lues à haute voix, alternativement en anglais et en langue manxoise (1).

La constitution de l'île de Man, qui ne fait pas partie du Royaume-Uni, mais a le statut de dépendance de la couronne, membre du Commonwealth, a très peu changé depuis celle qui fut promulguée en 1079 par le roi Godfred Crovan. En 1765, Man a officiellement obtenu une autonomie presque complète à l'égard de Londres. Le Tynwald légifère en matière civile, judiciaire et financière. A une seule exception : aux termes de l'accord de 1956, dit de la « Common purse » (bourse commune), Londres assure certains services publics, notamment la collecte de la T.V.A. et des droits de douane, et verse, en compensation, une subvention qui sera de l'ordre de 15 millions de livres cette année. Stimulées par l'arrivée de quelque dix mille nouveaux résidents depuis 1970, qui, pour la plupart, viennent chercher à Man un havre fiscal, les autorités manxoises envisagent sérieusement de dénoncer la « common purse », afin de percevoir elles-mêmes la T.V.A. et les droits de douane, et de pouvoir instituer ainsi une zone franche comme dans les îles anglo-normandes.

« Traadyliooar »

Depuis 1970, le produit national brut de Man a crû au taux annuel de 3,4 %. L'agriculture et le bâtiment sont, avec le tourisme, ses ressources les plus fructueuses, mais c'est surtout le marché financier qui assure la prospérité de l'île : près de 30 % de ses revenus proviennent des banques et des compagnies d'assurances. Ce « boom » financier ne va pas sans inquiéter certains responsables qui y voient une dangereuse fragilité de l'économie manxoise. Mais dans la mesure où le « paradis fiscal » de Man est une bonne affaire pour la zone sterling, les édiles croient en son avenir.

Prospère, Man veille jalousement sur sa tranquillité. Certains « When I's », qui avaient eu le tort de prendre l'île pour un paradis vaguement artificiel, ont été discrètement mais fermement priés d'aller chercher leurs bonnes fortunes ailleurs. Le maître mot des Manxois, c'est « *Traadyliooar* » (« tradelour »), en anglais « *no hurry* ». En français « *on a bien le temps* ». Cet équivalent du « mañana » espagnol rythme la vie quotidienne. Même le « Mad sunday » (Dimanche dingue), qui est l'apogée de la T.T.R., est marqué au coin de ce bon sens paysan. Il y a eu six morts cette année, cent vingt depuis soixante-dix ans que la T.T.R. existe. « *C'est la tradition* », disent philosophiquement les Manxois quand on leur objecte que la T.T.R. est difficilement défendable quand les motos font du 300 à l'heure...

C'est la tradition, mais aussi une très bonne affaire : certains amateurs louent des chambres d'une année sur l'autre pour assister à la course, qui marque le début de la saison touristique.

« *Traadyliooar* », répètent les militants du parti nationaliste, le Mec Vannin (Fils de Man), qui veulent une dévolution encore plus totale des pouvoirs de Westminster au Tynwald, notamment la suppression de la « Bourse commune » et du « consentement de la reine » aux lois manxoises. Le Mec Vannin aimerait aussi que des restrictions soient imposées à l'installation des nouveaux résidents qui, dit-il, s'intègrent mal dans la vie manxoise et grèvent le budget social de l'île. Mais les nationalistes ont récemment rompu avec leur aile extrémiste qui réclame le départ de la garnison britannique et, assurent les modérés, entretient des relations coupables avec l'IRA irlandaise.

C'est sans doute la raison pour laquelle la police contrôle, à l'aéroport de Glasgow, l'identité des voyageurs qui s'embarquent pour Man avec une minutie rare en Angleterre, et même en Irlande.

Le « scandale » de Strasbourg

L'affaire de la Cour européenne de Strasbourg a vraiment failli remettre en cause le superbe équilibre manxois. Il est à peu près impossible de rencontrer un seul habitant de l'île qui admette seulement des limites à l'efficacité du « birching »...

L'affaire est déjà ancienne : en mars 1972, dans la petite ville de Castletown, quatre écoliers de quinze ans tombent à bras raccourcis sur un « prefect » de leur établissement (élève plus âgé chargé de faire respecter la discipline). Ils le soupçonnent de les avoir dénoncés au proviseur parce qu'ils buvaient de la bière dans l'école. Ils le blessent. Les quatre garçons sont accusés de « voies de fait », un délit justiciable du châtiment corporel pour tout individu de sexe masculin âgé de quatorze à vingt et un ans. En deçà, le coupable reçoit seulement des coups de canne (réputés moins douloureux), au-delà, il va en prison. Trois des inculpés subissent leur châtiment — quatre coups de branche de bouleau. Le quatrième, Anthony Tyrer, fait appel, perd, et est à son tour fouetté. En septembre 1972, le condamné dépose une requête devant la commission des droits de l'homme de la *Cour* de Strasbourg. Le gouvernement manxois est représenté par son attorney general (ministre de la justice et un avocat anglais qui, aux dires de tous, plaide de son mieux. Mais en 1975, en audience privée, quatorze juges contre un (le seul Anglais) déclarent que le « bouleau » est un châtiment « dégradant »). Le verdict est confirmé en avril 1978 en audience publique par six voix contre une.

L'affaire soulève une émotion intense dans toute l'île. Et même ailleurs. A la mi-janvier, les paisibles Manxois défilent dans les rues de Douglas en brandissant des pancartes infamantes pour les juges de Strasbourg et la Communauté européenne, avec laquelle Man a d'ailleurs des accords spéciaux. L'attorney general reçoit plusieurs centaines de lettres de soutien, particulièrement des Etats-Unis.

Tous les Manxois vous jurent que le « bouleau » est un remarquable moyen de dissuasion. Si un Français en doute, on lui jette immédiatement « sa » guillotine à la tête... Pourtant, quand on regarde les statistiques publiées, avec une rigueur toute britannique, par le gouvernement manxois, on relève que le nombre des « voies de fait » ne diminue pas : il y en avait eu dix en 1966, il y en a eu soixante-six en 1974 et quarante-cinq en 1976, la dernière année où le « birching » a été utilisé.

Les Manxois sont d'autant plus furieux qu'un mois avant cette décision « scandaleuse », la Cour de Strasbourg avait débouté le gouvernement de la République d'Irlande qui accusa les troupes britanniques d'avoir, en 1971, torturé des Irlandais du Nord soupçonnés de terrorisme. Les esprits méfiants craignent maintenant que l'affaire de Strasbourg serve de moyen de chantage à Londres pour faire pression sur le Tynwald et, qui sait ? lui retirer une partie de son autonomie. Quelque chose comme : ou vous renoncez à cette coutume barbare ou vous perdez votre statut de « paradis fiscal »... Les autorités admettent que, bon gré mal gré, Man va maintenant être obligé de renoncer au bienheureux « bouleau ».

NICOLE BERNHEIM.

(1) Langue celte apparentée au gaélique parlé en Ecosse et en Irlande.

Portugal

Les centristes préconisent des élections générales anticipées

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Je suis de tempérament optimiste* », a déclaré M. Nobre da Costa, sortant du palais présidentiel de Belem où, le vendredi 11 août, il s'est entretenu avec le chef de l'Etat, le général Eanes. Selon lui, le gouvernement de la « confiance présidentielle » qu'il a été chargé de constituer sera prêt d'ici à trois semaines. Sa tâche s'annonce très difficile.

Seul le P.S.D. de M. Sà Carneiro semble disposé à ne pas élever d'objections. En revanche, le P.S., qui s'est opposé dès le début au projet du général Eanes, ne modère pas ses positions. Il accuse le président de la République d'avoir « violé la Constitution » en désignant un nouveau premier ministre. En effet, selon l'article 190 de la constitution portugaise, le chef de l'Etat doit consulter les formations politiques représentées au Parlement, avant de nommer le chef du gouvernement. Or, M. Nobre da Costa ne figurait pas sur la liste soumise aux dirigeants des partis lundi dernier.

M. Mario Soares refuse d'autre part d'appuyer un gouvernement qui devrait, selon lui, être « de base et de direction socialistes ». La participation, dans le prochain cabinet, de membres du P.S., même à titre personnel, semble exclue. Cette attitude incite M. Freitas do Amaral, leader du Centre démocratique et social, à s'interroger sur le succès de la mission confiée à M. Nobre da Costa. Il propose déjà une autre *solution* : la constitution d'un gouvernement de gestion où siégeraient uniquement des indépendants et dont le rôle consisterait à préparer, dans les plus brefs délais, des élections législatives anticipées.

« *La démocratie portugaise traverse une des plus graves crises de son existence* », estime de son côté le parti communiste. « *La crise provoquée au mois de juillet par le C.D.S. fait partie d'une stratégie des forces réactionnaires qui prétendent liquider le régime démocratique, reconquérir le pouvoir économique et politique et instaurer une nouvelle dictature* », lit-on dans le communiqué diffusé vendredi 11 août, à l'issue de la réunion du comité central du P.C.P. Les communistes critiquent le choix du président de la République, qui aurait dû opter pour un dirigeant socialiste ou pour un indépendant *ouvert au dialogue et capable de jouer un rôle modérateur dans les conflits de la société portugaise* ».

Le P.C.P. suggère que le général Eanes désigne une autre personnalité civile pour remplacer M. Nobre da Costa. Le parti de M. Cunhal met en garde le futur gouvernement contre des tentatives de changement des structures économiques du pays mises en place depuis le 25 avril 1974 : « *Cela provoquerait de graves tensions et de grands conflits sociaux* », affirme-t-il. Enfin, le P.C.P. manifeste son inquiétude face à une situation où « *il n'y a pratiquement pas de gouvernement ; le Conseil de la révolution est l'objet d'attaques constantes et l'Assemblée n'a pas encore repris ses travaux* ».

JOSÉ REBELO.

Bonn et Belgrade tentent de régler le problème de l'extradition des extrémistes croates

De notre correspondant

Bonn. — La partie de poker diplomatico-juridique qui se joue depuis le printemps entre Bonn et Belgrade vient d'entrer dans une phase nouvelle.

Cette confrontation avait commencé en mai dernier avec l'arrestation à Zagreb de quatre jeunes Allemands de l'Ouest recherchés par la police de R.F.A., en raison de leurs activités au sein de la Fraction armée rouge : Brigitte Mohnhaupt, Sieglinde Hofmann, Peter Jürgen Boock et Rolf Clemens Wagner. Alors qu'à Bonn on comptait sur l'extradition rapide de ce groupe, il devint vite clair qu'à Belgrade on était moins pressé. Le gouvernement yougoslave demanda en effet l'extradition de huit émigrés croates vivant en République fédérale, auxquels il reprochait apparemment d'avoir organisé des attentats contre le régime du maréchal Tito (*le Monde* du *31 mai*).

D'un côté comme de l'autre, on nie énergiquement, depuis le début, qu'il soit question d'organiser un « *échange de terroristes* ». Telle était d'ailleurs, vendredi 11 août encore, l'attitude du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, et de son collègue yougoslave, M. Vrhovec, qui se sont rencontrés à Bad-Reinchenhall, en Bavière.

Officiellement, il est vrai, il s'agissait seulement de procéder à un échange d'informations sur les problèmes européens. A cette occasion, chacun des interlocuteurs s'est déclaré incapable d'intervenir dans les décisions judiciaires concernant les terroristes. En fait, les autorités yougoslaves ont donné l'impression très nette qu'elles attendaient les décisions des tribunaux allemands pour se prononcer sur l'extradition des quatre détenus de Zagreb réclamés par la République fédérale.

Pour la première fois, vendredi, un tribunal ouest-allemand a autorisé une des extraditions demandées par Belgrade. Il s'agit de M. Josip Stepan Bilandzic, qui est considéré comme le principal chef de l'émigration croate. Les juges de Cologne ont estimé que les charges formulées du côté yougoslave étaient suffisantes pour justifier sa remise entre les mains des autorités de Belgrade. Les avocats de l'intéressé ont immédiatement saisi la Cour constitutionnelle et envisagent de soumettre l'affaire à la Commission européenne des droits de l'homme. De toute manière, si le verdict de Cologne était confirmé, la décision finale appartiendrait encore au gouvernement de Bonn : ce dernier n'a été qu'autorisé à procéder à cette extradition, mais rien ne l'y oblige en droit.

Bilandzic s'était fait remarquer pour la première fois en 1962 lorsque, avec vingt-cinq autres Croates, il prit part à une attaque spectaculaire contre la mission commerciale yougoslave à Bad-Godesberg. Il fut condamné alors à trois mois et demi de prison. Depuis sa libération, toutefois, la police ouest-allemande a seulement pu le soupçonner de jouer un rôle d'organisateur au sein du mouvement de résistance croate. En 1976, son beau-frère, Pavle Perovic, fut condamné à neuf ans de prison pour avoir tenté de tuer le vice-consul yougoslave de Düsseldorf en compagnie d'un autre Croate, Marko Krpan, dont Belgrade réclame également l'extradition. Mais Bilandzic ne fut pas impliqué dans l'affaire : le jour de l'attentat, il se trouvait en vacances à Torremolinos.

Quinze mille émigrés en R.F.A.

D'autres *décisions des tribunaux de la République fédérale* auront moins satisfait le gouvernement de Belgrade. Lundi 7 août, les juges de Francfort ont ordonné la libération de Nikola Milicevic et de Ljubomir Dragoja, à qui, du côté yougoslave, on reprochait d'avoir pris part à divers attentats, notamment contre le bureau de poste de Zagreb et contre le *Hellas Express*. Le tribunal a estimé que le dossier fourni par Belgrade n'était pas déterminant. Jeudi, les juges de Karlsruhe ont décidé à leur tour de libérer un autre Croate réclamé par Belgrade, Ilija Papac.

L'extradition éventuelle de Bilandzic, même si elle est désormais conforme à la décision d'un tribunal indépendant, n'en pose pas moins des problèmes sérieux au gouvernement de Bonn. L'opinion ouest-allemande, en tout cas, paraît assez profondément divisée. Dans les milieux chrétiens-démocrates, notamment, on incline à considérer les militants croates comme des « *combattants de la liberté* ». Bien des gens ne manquent pas non plus de remarquer que les services secrets yougoslaves ont, depuis des années, mené un combat incessant contre les émigrés, et qu'ils sont accusés de plusieurs assassinats sur le territoire de la République fédérale.

Bilandzic lui-même n'a d'ailleurs échappé que d'extrême justesse à un tel attentat. Enfin, la conférence des évêques ouest-allemands a demandé aux autorités de ne pas procéder aux extraditions que souhaite Belgrade.

Une autre considération n'est pas non plus négligeable : quelque quinze mille Croates émigrés se trouvent en R.F.A., et certains d'entre eux ne cachent pas que si leurs compatriotes étaient livrés à l'« *ennemi serbe* », ils ouvriraient en Allemagne un « *deuxième front terroriste* ».

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE CHEF DE L'ETAT, le général Juan Pereda Asbun, a aboli vendredi 11 août l'état de siège instauré depuis le soulèvement militaire du 21 juillet dernier, qui l'a porté au pouvoir. Il a également aboli deux lois répressives : la loi de sécurité intérieure de l'Etat et la loi du service civil obligatoire. La suppression de l'état de siège permet le rétablissement de toutes les activités politiques et syndicales. La loi de sécurité intérieure de l'Etat autorisait la police politique à agir en marge des tribunaux.

Cambodge

● LA SUISSE ET LE CAMBODGE ont décidé d'établir des relations diplomatiques, a-t-on annoncé à Berne vendredi 11 août. L'ambassadeur suisse résidera dans un pays tiers, comme c'était déjà le cas avant 1975. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. PENG CHEN, ancien maire de Pékin, première victime de la révolution culturelle en fé- la r évolution culturelle en 1966, doit être réhabilité haut poste de direction régionale, indique le bureau de l'A.F.P. de Hongkong, se référant à une « *très bonne source qui cite des cadres bien placés rencontrés en Chine* ».

Espagne

● DEUX PERSONNALITES DE L'EXTREME DROITE ont été inculpées le vendredi 11 août par le juge d'instruction de Guadalajara pour injures au chef de l'Etat et propagande illégale. Le duc de Tovar, membre de Fuerza Nueva, et M. Luis Valero Bermejo, un dirigeant de la Confédération nationale des anciens combattants, avaient, lors d'un meeting le 1er avril dernier, ironisé sur le roi. Le duc de Tovar lui avait trouvé « *tous les défaut et les vices de ses ancêtres* ». — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN SOLDAT BRITANNIQUE, qui se trouvait dans sa voiture et portait des vêtements civils, a été tué vendredi soir 11 août dans les faubourgs de Londonderry. L'IRA a revendiqué la responsabilité du meurtre. Dans l'après-midi du même jour, une caserne de l'armée britannique avait été attaquée à l'explosif et avec des armes automatiques à Belfast. L'attentat n'a pas fait de victimes. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Sénégal

● L'OPPOSITION PARLEMENTAIRE sénégalaise a quitté vendredi 11 août la salle des séances et décidé de boycotter les travaux de la seconde session extraordinaire de l'Assemblée nationale. Composée de dix-huit députés du parti démocratique sénégalais (P.D.S.), elle accuse le parti socialiste (P.S.), majoritaire, et le gouvernement de ne pas permettre aux organes de presse (gouvernementaux) de rendre compte objectivement des travaux de l'Assemblée.

Tchécoslovaquie

● M. HENRY BOEL, ministre belge de l'intérieur, a annulé la visite qu'il devait faire ce mois-ci à Prague en raison de l'expulsion récente de Tchécoslovaquie d'un journaliste belge. M. Simonet, le ministre des affaires étrangères, a demandé des explications sur le cas de M. Camps au chargé d'affaires tchécoslovaque. A Oslo, le syndicat des journalistes norvégiens a envoyé au président Husak une lettre de protestation contre le traitement infligé récemment à deux journalistes de ce pays, également au cours d'un reportage en Tchécoslovaquie.

Thaïlande

● LE PREMIER MINISTRE, le général Kriangsak, a remanié *son gouvernement* samedi 12 août. Il abandonne le portefeuille de l'intérieur et assume à la place les fonctions de ministre de la défense. L'ancien ministre de la défense, M. Lek Neomali, devient ministre de l'intérieur. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LES JOURNALISTES ETRANGERS se sont vu refuser le droit de se rendre, le mardi 15 août, à Elektrostal (à 60 kilomètres de Moscou), où aura lieu le procès d'Alexandre Podrabinek, poursuivi pour avoir dénoncé les internements psychiatriques abusifs. Le ministère des affaires étrangères a déclaré que la ville industrielle située en dehors de la zone des 40 kilomètres autorisée, était « fermée » aux étrangers. — *(UPI)*

● UNE ARMENIENNE SOVIETIQUE, Mme Elisa Obstepyan, s'est réfugiée dans la nuit du 10 au 11 août à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou avec ses deux jeunes fils, après que les autorités soviétiques lui eurent refusé un visa pour les Etats-Unis. La réfugiée a déclaré que sa mère et une de ses sœurs habitaient à Los Angeles. Elle a rejoint aussi sept pentecôtistes qui campent dans l'entrée de l'ambassade depuis plusieurs semaines avec le même objectif de se rendre aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● HANOI A DEMENTI les accusations formulées par M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères du Cambodge, dans une interview publiée dans *le Monde* daté 30-31 juillet, selon lesquelles un membre du comité central du P.C. vietnamien et quatre suppléants avaient été arrêtés en territoire khmer alors qu'ils complotaient pour renverser le régime de Phnom-Penh. Dans un communiqué publié le 4 août, le ministère vietnamien des affaires étrangères a qualifié ces propos de « *mensongers et trompeurs* » et mis au défi les Cambodgiens d'apporter la preuve de leurs accusations.

PROCHE-ORIENT

Liban

La trêve instaurée à Beyrouth-Est a été rompue

De notre correspondant

Beyrouth. — La trêve instaurée jeudi matin à Beyrouth-Est aura duré moins de quarante-huit heures. Elle a en effet été rompue dans la soirée du vendredi 11 août. Tout le monde ici était d'ailleurs persuadé qu'il s'agissait d'une simple pause, mais on ne pensait pas qu'elle serait de si courte durée.

Le regroupement des troupes syriennes (deux cent cinquante soldats des unités d'élite), jusqu'alors disséminées à travers Achrafieh, avait été l'occasion d'un redéploiement des forces en présence. Les Syriens ont occupé un périmètre de défense d'un arc de 350 mètres de rayon autour de la tour Rizk, où ils sont venus rejoindre leurs camarades qui y étaient déjà fermement retranchés avec leur artillerie, tandis que les miliciens de la droite chrétienne avançaient leurs lignes en s'installant et en se fortifiant jusqu'en face des nouvelles positions « *ennemies* ». Les troupes syriennes occupent encore deux autres positions en secteur conservateur chrétien, les ponts de la Quarantaine et de Sin-el-Fil.

La FAD (Force arabe de dissuasion) a rejeté sur un groupuscule « *marginal* » (ce qui signifie qu'elle ne met en cause ni les Phalanges, ni le P.N.L.) la responsabilité de la rupture de la trêve. Elle a accusé les miliciens chrétiens d'avoir tiré au canon sur ses nouvelles positions, ce qui a entraîné une violente riposte de l'artillerie syrienne, installée dans la tour Rizk. Le reste de la nuit a été émaillé de tirs intermittents. Le début de la matinée a été calme. Les témoignages recueillis auprès des habitants encore sur place confirment que les premiers tirs ont été le fait des milices chrétiennes.

Situation bloquée dans le Sud

Dans le sud du pays, la situation demeure bloquée. Le ministre des affaires étrangères, M. Boutros, a pour la première fois depuis près de deux ans que le président Sarkis est au pouvoir, critiqué les Etats-Unis pour leur passivité face à Israël. « *J'estime*, a-t-il dit, *que les conceptions américaines au sujet du Sud, telles qu'elles m'ont été rapportées par l'ambassadeur Parker, comportent de sérieuses lacunes sur le plan du réalisme. Aussi n'enregistrons-nous pas de progrès sensibles actuellement.* »

LUCIEN GEORGE.

CORRESPONDANCE

Le rôle des puissances en Iran

A la suite de la « Tribune internationale » du prince Firouz (le Monde *du 27 juillet), M. Mohamad Bahéri, ancien ministre de la justice et professeur à la faculté de droit de Téhéran, nous écrit :*

Les propos de M. Firouz, dont j'ai quelque mal à saisir le fil conducteur, me choquent sous la signature d'un ancien diplomate iranien, dans la mesure où ils encouragent l'Union soviétique à s'immiscer dans les affaires intérieures de notre pays, voire de violer nos frontières.

L'auteur se réfère au traité soviéto-iranien de 1921, aux termes duquel il est loisible, selon lui, à notre puissant voisin du nord d'envahir immédiatement notre territoire si nous permettions à une quelconque puissance étrangère d'y installer des bases militaires. Même si l'on suivait cette interprétation, on voit mal le prétexte que l'U.R.S.S. pourrait invoquer, en l'occurrence, sans contrevenir à la charte des Nations unies.

L'Iran aurait-il actuellement autorisé une puissance étrangère — en l'occurrence les Etats-Unis — à installer des bases militaires sur son territoire ? Il est exact que des experts américains se trouvent en Iran, que celui-ci achète des armes aux Etats-Unis, *comme il en achète à la France*, à l'Italie, à l'Allemagne et à l'Angleterre. Mais c'est à l'U.R.S.S. qu'il doit l'installation de son immense usine sidérurgique d'Ispahan. L'application de ces armes et la mise au point de ces techniques modernes exigent une longue période d'adaptation ; quoi de plus naturel que les fournisseurs demeurent sur le terrain jusqu'à parfaite mise en place du matériel vendu ?

L'Iran, nous dit encore M. Firouz, n'a nul besoin de se procurer des armes... N'est-ce pas utopique, s'agissant d'une des régions du monde où sévit tout particulièrement la course aux armements ? On songe avec effroi à une autre utopie, celle qui faisait rêver de grands idéalistes à une nationalisation des pétroles réalisée comme par enchantement...

Enfin, soupçonner l'Iran de vouloir s'appuyer sur une puissance étrangère pour résoudre ses problèmes intérieurs, c'est méconnaître totalement l'individualisme outrancier, le patriotisme tenace et la fierté d'un peuple qui, depuis les temps reculés de la Perse jusqu'à l'époque de la Grande Catherine, n'a jamais cessé de déjouer les intrigues étrangères sur son territoire.

Non content de faire appel à notre voisin du nord, M. Firouz se tourne en même temps vers le président Carter, pour l'inciter à renverser la situation en Iran.

Pourquoi essayer de rabaisser le rôle de sa patrie à celui d'un toton avec lequel l'une ou l'autre des grandes puissances n'aurait qu'à jouer ?

M. Firouz cite 1973 comme le point de départ de l'aggravation de la situation en Iran. Il est curieux qu'il omette de dire que cela a été celle de l'augmentation *du prix du pétrole, qui a considérablement accru les moyens à la disposition de l'Iran pour développer sa puissance.*

Curieux nationalisme que celui qui ne voit dans l'essor de sa patrie que le reflet du jeu des grandes puissances, qui juge « *irresponsable* » l'attitude indépendante et fière de son souverain, et qui n'envisage l'avenir de son peuple que sous une botte étrangère...

AMÉRIQUES

Colombie

Le président Turbay s'efforce de satisfaire toutes les tendances des partis libéral et conservateur

De notre correspondant

Bogota. — « *Il y a un abîme entre le pays légal et le pays réel. Nous connaissons de graves inégalités sociales et une inflation qui fait des ravages. Nous avons l'état de siège. Or le gouvernement peut affirmer qu'il prend possession de sa charge pratiquement sans opposition au Congrès.* » Ce jugement a été formulé par M. Luis Carlos Galan, un parlementaire « contestataire » du parti libéral au pouvoir. *Il* résume bien le paradoxe de la situation politique colombienne : élu par un cinquième de la population apte à voter, après une campagne difficile, au cours de laquelle il a affronté à la fois l'opposition de ses rivaux conservateurs et celle d'une fraction de son parti, le nouveau président, M. Julio Cesar Turbay dispose aujourd'hui du soutien de 95 % des parlementaires et de la quasi-totalité de la presse.

Elu le 4 juin, investi le 7 août, le nouveau président a réussi en deux mois à « décrisper » le climat tendu dans lequel son prédécesseur, M. Lopez Michelsen, a achevé son mandat. M. Turbay doit sans doute son succès à sa connaissance profonde des règles subtiles de « répartition du pouvoir » entre les groupes politiques qui, en Colombie, déterminent l'attribution de toutes les fonctions publiques, des ministres aux huissiers. La formation de son gouvernement a couronné une action politique qui lui a permis de neutraliser pour le moment tous les mécontents au sein des deux partis traditionnels.

Dans son parti, il s'agissait de panser les plaies après la lutte entre ses partisans et ceux de M. Lleras, pour l'investiture à l'élection présidentielle. En admettant sa défaite, M. Lleras a rendu un grand service au président et facilité la réunification des libéraux. Saisissant la balle au bond, M. Turbay n'a pas manqué de nommer un ami de M. Lleras dans son gouvernement.

Pour la première fois depuis vingt ans, le président n'est pas contraint de gouverner avec un cabinet formé en nombre égal de membres des deux grands partis, comme le voulait le système de Front national instauré en 1958. En accordant aux conservateurs cinq des treize portefeuilles ministériels, M. Turbay s'est donc concilié leurs bonnes grâces, et, surtout, il a réussi à intégrer les deux secteurs du parti conservateur.

Il est vrai que, en juin dernier, M. Turbay ne l'avait emporté que par une faible marge sur son rival conservateur, M. Belisario Betancur. « *M. Turbay a compris une vérité politique de base*, déclare l'ancien président Misael Pastrana, chef de file du secteur « dur » du parti conservateur. *Dans ce pays, l'équilibre des forces est tel qu'on ne peut gouverner avec l'appui d'un seul parti. Sinon, la marge de manœuvre est si étroite que l'on se retrouve paralysé, ou condamné à rechercher des appuis de dernière minute. L'erreur du président Lopez fut de vouloir gouverner avec deux moitiés de partis. M. Turbay paraît vouloir tirer les leçons des difficultés de son prédécesseur.* »

Mais un gouvernement préoccupé avant tout de satisfaire tous les courants n'est-il pas condamné à l'immobilisme ? M. Turbay se distingue plus de son prédécesseur par son style que par son programme. En ce qui concerne les grandes options, le souci de continuité paraît de mise, et ni la campagne électorale ni le discours d'investiture du nouveau président n'ont brillé par excès d'originalité.

Dans le domaine économique et social, talon d'Achille du nouveau gouvernement, M. Turbay semble très conformiste. Il a même paru en retrait par rapport à son prédécesseur, en affirmant, dans son discours d'investiture, qu'il évitera « les expériences et les innovations dangereuses », ce qui est une critique voilée des réformes sociales tentées par M. Lopez Michelsen. La réforme fiscale de 1974 pourrait bien être révisée, comme le laisse déjà entendre le nouveau ministre des finances, M. Jaime Garcia, un conservateur.

Face à ces perspectives, le climat social ne risque guère de s'améliorer. D'autant que des décisions impopulaires pourraient être prises bientôt, telle la hausse du prix de l'essence. M. Turbay peut-il espérer contrôler la situation sociale avec le seul appui de la classe politique ? Une offensive discrète vise à faire rentrer dans le giron des deux partis traditionnels les centrales syndicales U.T.C. et C.T.C., qui s'en étaient écartées, pour isoler la C.S.T.C. communiste et la C.G.T. démocrate-chrétienne.

L'opération pourrait réussir à court terme : *l'U.T.C. étant dirigée* par un parlementaire conservateur, et la C.T.C. par une personnalité proche du même parti. Mais jusqu'où les deux centrales suivront-elles les virages politiques de leurs dirigeants ? La vague d'abstentions sans précédent lors des élections de février et de juin a constitué une sonnette d'alarme.

THIERRY MALINIAK.

Nicaragua

LE PRÉSIDENT SOMOZA LIMOGE LA PLUPART DES CHEFS DE LA GARDE NATIONALE

Managua *(A.F.P.)*. — Trente des trente-cinq chefs militaires de la garde nationale (armée et police) nicaraguayenne ont été démis de leurs fonctions par le président Anastasio Somoza, a-t-on annoncé officiellement vendredi 11 août à Managua.

Cette décision surprise du chef d'Etat est interprétée dans les milieux politiques de Managua comme « *un effort pour éviter de nouveaux affrontements sanglants entre militaires et civils* ». Parmi les officiers limogés figurent en effet les colonels Alesio Gutierrez et Rafael Lau, respectivement chefs de la police de Managua et du département de Carazo, tous deux accusés d'avoir « *utilisé la force de façon excessive* » contre les manifestations de civils qui s'étaient multipliées depuis le début de l'année.

États-Unis

L'affaire Letelier

LE PRINCIPAL TÉMOIN MET EN CAUSE LA POLICE POLITIQUE CHILIENNE

Washington *(A.F.P.)*. — M. Michael Townley a plaidé coupable, vendredi 11 août, devant un tribunal de Washington. Il est accusé de complicité dans l'assassinat d'Orlando Letelier, l'ancien ministre chilien des affaires étrangères.

M. Townley, un Américain qui a vécu la majeure partie de sa vie au Chili, a raconté comment sur les ordres de la police secrète chilienne, la Dina, il avait placé une bombe sous la voiture de M. Letelier. La bombe avait explosé le 21 septembre 1976 alors que l'ancien ministre du président Salvador Allende se rendait à son travail à l'Institut pour les études politiques, à Washington.

M. Townley avait été extradé du Chili il y a quelques mois. Il a depuis accepté d'être le principal « témoin » du gouvernement américain dans le procès intenté par la justice américaine à l'ancien chef de la Dina, le général Manuel Contreras Sepulveda, à deux de ses adjoints et cinq Cubains vivant aux Etats-Unis.

En échange de son témoignage, M. Townley a reçu le droit de plaider coupable d'un seul chef d'accusation, celui de complicité dans un assassinat. Il doit normalement être condamné à dix ans de prison, ce qui lui donnera la possibilité d'être libéré sur parole après trois ans et quatre mois de détention. Le juge devant qui il comparaissait n'a toutefois pas prononcé sa sentence vendredi.

Le gouvernement américain a demandé au gouvernement du Chili l'extradition des trois Chiliens inculpés aux Etats-Unis par une chambre de mise en accusation. Il est probable, estime-t-on à Washington, que les révélations de M. Townley seront le principal argument à l'appui de la requête américaine lorsqu'elle sera examinée par la justice chilienne.

OUTRE-MER

La décolonisation des Nouvelles-Hébrides

(Suite de la première page.)

Un tel schéma convient aux partis modérés (à majorité francophone), mais il se heurte aux réticences des nationalistes. L'objectif de M. Kalsakau, premier ministre, est de parvenir à la constitution d'un gouvernement d'union, afin de construire l'unité du pays.

Ce discours unitaire est aussi celui du pasteur Walter Lini, président du Vap. Mais, pour le leader nationaliste, l'unité doit être structurée autour de la formation qu'il préside. L'objectif poursuivi est, selon lui, d'obtenir de nouvelles élections « *aussitôt que possible, c'est-à-dire avant le mois de juin 1979* ». Les militants du parti ont donc été mobilisés en vue de cette échéance, afin que le Vap sorte définitivement vainqueur de cette nouvelle consultation.

Dans cette perspective, l'offre de M. Kalsakau d'élargir le gouvernement actuel à trois membres du Vap présente plus d'inconvénients que d'avantages. En ne participant pas à la gestion des affaires, le Vap peut concentrer toutes ses forces sur la préparation des élections. Il peut, dans le même temps, tenter de faire prévaloir son point de vue au sein des divers comités paritaires constitués pour élaborer des solutions aux principaux problèmes du futur Etat (notamment sa Constitution).

Le Vap est disposé à engager des négociations avec la France et la Grande-Bretagne pour définir les contours de l'aide que les deux puissances sont disposées à apporter au futur Etat.

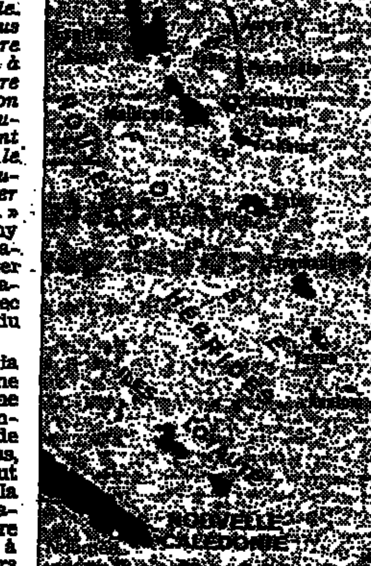
Ce langage conciliant n'exclut pas les manœuvres destinées à mettre en difficulté le gouvernement Kalsakau. Si ce dernier était renversé, le Vap apparaîtrait en effet comme le seul parti de gouvernement sérieux face à une coalition désunie.

Aussi le Vap a-t-il encouragé, plus ou moins ouvertement, certains mouvements de l'île d'Espiritu-Santo, qui, faisant partie de la coalition gouvernementale, s'opposent à l'équipe de M. Kalsakau sur la question régionale. C'est ainsi que M. Georges Cronsteadt, l'un des leaders du MANH, a affirmé récemment : « *Le pouvoir régional est pour nous une revendication capitale. Si elle n'était pas satisfaite, nous pourrions aller jusqu'à remettre en cause notre participation à l'Assemblée représentative. Notre départ amènerait la dissolution de cette assemblée et de nouvelles élections entraîneraient une victoire du Vap. Nous ne le souhaitons pas, mais nous ne voulons en aucune façon renoncer à admettre le pouvoir régional.* » Dans le même esprit, M. Jimmy Stevens, chef de file charismatique du Mouvement coutumier mélanésien (modéré) du Nagriamel a multiplié les contacts avec le Natuitano, antenne locale du Vap.

Outre la querelle régionale, la question des terres reste une pomme de discorde, malgré une relative accalmie dans les revendications. Bien que partisans de la négociation avec les colons, les partis modérés tiennent tout autant que les nationalistes à la satisfaction de leurs revendications foncières. Le cadastre ancestral est toujours présent à l'esprit des Mélanésiens. A leurs yeux, les occupations de terres par les colons ne peuvent être que provisoires, quels que soient les titres de propriété qui ont pu être consentis dans le passé (1).

La revendication foncière est en effet à l'origine du développement du Vap comme d'autres mouvements, tels le Nagriamel. Toutefois, seul le Vap continue de prôner les occupations de plantations ; celles-ci sont peu nombreuses et, malgré les menaces dont sont l'objet certains exploitants, il n'y a pas eu d'incidents graves à déplorer. Le huitième congrès du Vap a été consacré en partie à ce problème. La résolution adoptée précise, d'une part que « *les titres fonciers délivrés par le tribunal mixte franco-britannique sont considérés comme non valides* » et, d'autre part, que « *les deux administrations coloniales devront indemniser tous les colons expatriés qui rendront la terre aux vrais propriétaires* ». Quant aux partis modérés, ils souhaitent que les éleveurs mettent à la disposition des propriétaires coutumiers, les terrains qu'ils n'ont pas mis en valeur.

De leur côté, les éleveurs ont écrit à M. Raymond Barre pour tenter d'obtenir du gouvernement français une garantie de leurs titres de propriété. Beaucoup paraissent résignés à partir, pour peu qu'une indemnisation raisonnable leur soit consentie. D'autres paraissent tentés de croire à la vertu des armes qu'ils ont stockées en vue d'une confrontation qui ne pourrait que précipiter leur départ. Tous espèrent que l'état d'esprit qui prévaut au sein de l'actuel gouvernement l'emportera, et qu'ils pourront tenir leur place dans le nouvel Etat.



Les Européens et les minorités chinoise et polynésienne vivent au jour le jour, sans projet ni inquiétude excessive, convaincus que tout peut s'arranger, mais aussi qu' « *il suffit d'une tête brûlée ou d'un accident pour que tout soit fichu* ». La tâche des deux commissaires résidents, privés de pouvoirs réels et contraints d'user de subtilités diplomatiques pour conduire l'archipel à bon port, n'en est que plus délicate.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Le total des terres détenues soit par des colons, soit par les puissances tutélaires, est d'environ 160 000 hectares pour une superficie totale de 1 200 000 hectares. Alors que la France poursuit la redistribution des terres qu'elle détient, des colons, pour la plupart d'implantation récente, ont cédé leurs biens à des intérêts australiens. Les Mélanésiens constituent 92 % de la population.

AFRIQUE

Tunisie

La défense demande que M. Habib Hachour puisse témoigner au procès de Sousse

La parole est maintenant à la défense dans le procès des syndicalistes tunisiens jugés à Sousse. Il y a, au total, trente-six avocats. Ceux qui ont déjà plaidé ont demandé l'acquittement ou le non-lieu. L'un d'eux a demandé vendredi 11 août le témoignage de M. Habib Hachour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., incarcéré depuis les événements du 26 janvier et dont le procès pourrait commencer prochainement.

Intervention des syndicats français

Une délégation, composée de représentants de la C.G.T., de l'éducation nationale, a été reçue vendredi par l'ambassadeur de Tunisie à Paris. Une demande d'entretien a d'autre part été adressée au ministre français des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud. La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN veulent lui demander d'intervenir pour que les avocats mandatés par les syndicats français puissent assurer la défense des accusés tunisiens.

Dans un communiqué, les organisations syndicales indiquent qu'elles ont exprimé à l'ambassadeur de Tunisie « *leur indignation devant l'éventualité d'une condamnation à mort prévue par l'application des textes et requise contre nombre de camarades syndicalistes.* »

« *Les réponses fournies par l'ambassadeur ne peuvent que confirmer nos craintes, notamment celle de ne pas voir les avocats français participer au procès* », ajoute le communiqué, qui dénonce encore « *le recours à la torture lors des interrogatoires et les décès constatés, niés par l'ambassade* ».

L'ambassadeur a déclaré à ses interlocuteurs que « *la convention judiciaire franco-tunisienne était strictement respectée* », indique-t-on dans les milieux proches de l'ambassade de Tunisie. Il a souligné que « *les avocats français qui avaient voulu participer au procès de Sousse s'étaient permis de porter des jugements sur le régime tunisien, ce qui n'entre certainement pas dans le cadre de leur profession* », ajoute-t-on dans les mêmes milieux.

Mauritanie

Les unités marocaines retirées d'Akjoujt renforceraient la défense de Zouérate

Nouakchott *(A.F.P.)*. — Les unités marocaines (600 hommes) basées à Akjoujt, ville située à 250 kilomètres au nord de Nouakchott, vont prochainement se replier vers le nord du pays, probablement à Zouérate (1), apprend-on de source informée dans la capitale mauritanienne.

Il s'agit là, constatent les observateurs, du premier mouvement notable des troupes chérifiennes enregistré en Mauritanie depuis le coup d'Etat militaire du 10 juillet et l'annonce par le Front Polisario d'un cessez-le-feu unilatéral sur le territoire.

Les dirigeants mauritaniens considèrent que la présence marocaine à Akjoujt n'est plus indispensable depuis que l'exploitation locale du minerai de cuivre, largement déficitaire, a été interrompue.

La région ne constitue plus un centre économique susceptible d'être attaqué par le Front Polisario.

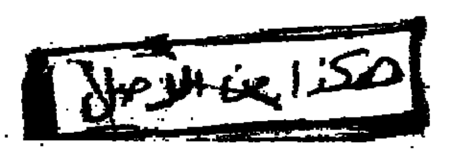
Les troupes marocaines chargées de la protection de la cité minière de Zouérate seront, en revanche, renforcées, indique-t-on à Nouakchott, dans la perspective de la réalisation du « projet Guelas » (460 millions de dollars) qui prévoit à partir de 1981 l'exploitation de nouveaux gisements de fer situés à une quarantaine de kilomètres des centres actuels d'extraction.

Il est fort probable, estime-t-on à Nouakchott, que les unités transférées à Zouérate viendront d'Akjoujt pour renforcer les quelque deux mille cinq cents Marocains actuellement en place autour de la cité minière.

Ces mesures, ainsi que le déploiement de l'armée marocaine en Mauritanie (environ dix mille hommes), ont été examinées *le 5 août à Nouakchott par* le haut comité militaire de défense maroco-mauritanien présidé par le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Saleck, en présence du colonel Dlimi, homme de confiance du souverain chérifien.

Ces entretiens, qui n'ont pas fait l'objet d'un communiqué officiel, se sont poursuivis jusqu'au 9 août au niveau des chefs d'états-majors.

(1) La rumeur avait d'abord circulé à Nouakchott que ces unités seraient retirées de Mauritanie (*le Monde* du 11 août).



LES FUNÉRAILLES DE PAUL VI

« Je ferme les yeux sur cette terre douloureuse, dramatique et magnifique... »

AVAIT ÉCRIT LE PAPE DANS SON TESTAMENT

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *« Je ferme les yeux sur cette terre douloureuse, dramatique et magnifique... »* Tout Paul VI est dans cette phrase qui figure à la fin de son « testament spirituel » rendu public le vendredi 11 août à la salle de presse du Vatican (nos dernières éditions du 12 août). On y retrouve cet homme inclassable, chaleureux et déchiré, que le fils du pasteur Marc Boegner, présent à Rome, décrit comme *« un grand violon italien aux cordes tendues et vibrantes »*.

Le testament du pape compte treize feuillets manuscrits, calligraphiés avec une application d'instituteur. Il porte la date du 30 juin 1965 et compte deux ajouts : l'un du 16 septembre 1972, l'autre du 14 juillet de l'année suivante. Paul VI a donc pris la plume le jour du deuxième anniversaire de son couronnement puis au moment de ses soixante-quinze ans (lorsqu'on guettait sa démission) et enfin quelques semaines après la mort de son ami et inspirateur, Jacques Maritain. En juin 1965, le pape était en bonne santé et il étonnait le monde : après *un voyage à Jérusalem et un autre en Inde* il s'apprêtait à aller crier : *« Plus jamais la guerre ! »* à la tribune des Nations unies.

Le texte de Paul VI compte trois parties. La première est une sorte d'hymne à la vie, une prière dans laquelle il remercie Dieu, ses parents et ses frères, évoque le monde et le bénit.

La deuxième contient des dispositions pratiques. Paul VI désigne le Saint-Siège comme héritier et le *« cher Macchi »* comme exécuteur testamentaire. Mgr Pasquale Macchi, cinquante-cinq ans, ancien professeur de français, qui était déjà aux petits soins du pape défunt lorsque celui-ci n'était encore qu'archevêque de Milan. Ses prérogatives débordaient largement cette fonction et il avait placé plusieurs de ses amis à des postes de la Curie. Paul VI demande à don Macchi de tout brûler : toutes ses notes, toutes ses lettres, tous ses cahiers. De Paul VI ne doit subsister que l'homme public.

Quant aux biens qui lui restent, son frère Ludovico — l'unique survivant — y pourvoira en n'oubliant pas d'en faire profiter des personnes nécessiteuses.

L'ajout de 1973 répète une demande insistante : que les funérailles soient *« très simples »*.

La troisième partie du testament est doctrinale. Paul VI y indique à l'Eglise quelques grandes lignes. Sur le concile : *« On cherchera à le conduire à bon terme et à en exécuter fidèlement les prescriptions. »* Sur l'œcuménisme : *« On poursuivra l'œuvre de rapprochement avec les frères séparés avec beaucoup de compréhension, beaucoup de patience et un grand amour, mais sans dévier de la vraie doctrine catholique. »* Sur le monde : *« Qu'on ne croie pas lui être utile en assumant ses idées, ses mœurs, ses goûts, mais en l'étudiant, en l'aimant, en le servant. »*

En treize feuillets on ne peut indiquer que des têtes de chapitre. Le vrai testament doctrinal de Paul VI se trouve dans son *Credo* (juin 1968) et dans les nombreux documents officiels de son pontificat.

Ces mots ont été écrits il y a treize ans, et c'est tout leur intérêt : elles indiquent a *posteriori* les grandes idées qui inspirèrent le pontificat. Paul VI aurait pu détruire le testament de 1965 et en refaire un autre au seuil de sa mort. Il ne l'a pas voulu.

D'aucuns — ceux-là mêmes qui le couvrent d'éloges depuis une semaine sans le moindre esprit critique — y verront la preuve éclatante que ce pape *n'a pas dévié* d'un pouce. Ils finissent par déformer son image. Paul VI avait la particularité de percevoir *simultanément* le pour et le contre. Toute sa grandeur était dans ses hésitations et son humilité. En le statufiant on le trahit d'autant plus que dans son testament il affirme ne vouloir aucun monument funéraire. — R. S.

Le texte intégral du document

Voici le texte intégral du testament de Paul VI, qui porte en exergue : « Quelques notes pour mon testament. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

« Je fixe le regard vers le mystère de la mort, et de ce qui la suit, dans la lumière du Christ, qui seul l'éclaire, et de ce fait avec une confiance humble et sereine. Je saisis la vérité qui, de ce mystère, s'est toujours reflété pour moi sur la vie présente, et je bénis celui qui a vaincu la mort pour en avoir mis en fuite les ténèbres et dévoilé la lumière.

« Aussi, devant la mort, au moment du détachement total et définitif de la vie présente, je sens le devoir de célébrer le don, la fortune, la beauté, le destin de cette existence fugace elle-même. Seigneur, je te remercie de m'avoir appelé à la vie, et, plus encore, en me faisant chrétien, de m'avoir régénéré et destiné à la plénitude de la vie.

« Je ressens également le devoir de remercier et de bénir ceux qui furent l'intermédiaire de la vie que tu m'as donnée, ô Seigneur : ceux qui m'ont introduit dans la vie (soyez bénis mes dignes parents), qui m'ont éduqué, aimé, aidé, entouré de bons exemples, de soins, d'affection, de confiance, de bonté, de courtoisie, d'amitié, de fidélité, de respect. Je considère avec reconnaissance les rapports naturels et spirituels qui ont donné naissance, assistance, confort, sens à mon humble existence : que de dons, que de belles et hautes choses, que d'espérance j'ai reçus dans ce monde. A présent que le jour décline, que tout finit et se dissout de cette scène temporelle et terrestre, splendide et dramatique, comment te remercier encore, toi, ô Seigneur, après le don de la vie naturelle, de celui, encore supérieur, de la foi et de la grâce, dans lequel seul se réfugie finalement mon être qui survit.

Comment célébrer ta bonté, Seigneur, pour avoir été reçu, à peine entré dans ce monde, au sein de l'Eglise catholique ? Pour avoir été appelé et initié au sacerdoce du Christ, pour avoir eu la joie et la mission de servir les âmes, les frères, les jeunes, les pauvres, le peuple de Dieu et d'avoir eu l'honneur non mérité d'être ministre de la Sainte Eglise, à Rome spécialement à côté du pape, puis, à Milan, comme archevêque, sur la chaire, très vénérable et trop élevée pour moi, de saint Ambroise et de saint Charles, et finalement sur cette chaire suprême, formidable et très sainte de saint Pierre ? *In aeternam domini misericordias cantabo* (Je chanterai éternellement la miséricorde du Seigneur).

Que soient salués et bénis tous ceux que j'ai rencontrés dans mon pèlerinage terrestre, ceux qui furent mes collaborateurs, conseillers et amis — et ils furent si nombreux, si bons, généreux et si chers. Bénis soient ceux qui accueillirent mon ministère et qui furent pour moi des fils et des frères en notre Seigneur.

« Vous qui ne m'avez rien demandé »

A vous Ludovico et Francesco, mes frères de sang et d'esprit, et à vous tous, très chers de ma maison, qui ne m'avez rien demandé ni obtenu de moi en fait de faveurs terrestres, et qui m'avez toujours donné un exemple de vertus humaines et chrétiennes, qui m'avez compris avec tant de discrétion et de cordialité, et qui, surtout, m'avez aidé à chercher dans la vie présente la voie vers la vie future, que ma paix et ma bénédiction soient avec vous.

La pensée fait un retour en arrière et s'élargit. Et je sais bien que cet adieu ne serait pas heureux si je ne me souvenais de demander pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser, ne pas servir, ne pas suffisamment aimer, et si je ne me souvenais également du pardon que quelqu'un pourrait vouloir obtenir de moi. Que la paix du Seigneur soit avec nous.

Et je sens que l'Eglise m'entoure : ô sainte Eglise, une, catholique et apostolique, reçois avec mon salut et ma bénédiction mon suprême acte d'amour.

A toi, Rome, diocèse se saint Pierre et du vicaire du Christ, très chère à ce dernier serviteur des serviteurs de Dieu, la bénédiction la plus paternelle et la plus pleine, afin que tu te rappelles toujours, toi ville de l'univers, de ta mystérieuse vocation, et que, avec une vertu humaine et une foi chrétienne, tu saches répondre, si longue que puisse être l'histoire du monde, à ta mission spirituelle et universelle.

Et à vous tous, mes frères véné-
A toi, Rome, diocèse de saint
cordial et respectueux : je suis avec vous dans l'unique foi, dans la même charité, dans la tâche apostolique commune, dans le service solidaire de l'Evangile, pour l'édification de l'Eglise du Christ et pour le salut de l'humanité entière.

A tous les prêtres, aux religieux et religieuses, aux élèves de nos séminaires, aux catholiques fidèles et militants, aux jeunes, à ceux qui souffrent, aux pauvres, à ceux qui cherchent la vérité et la justice, à tous la bénédiction du pape qui meurt.

Et aussi, avec un respect particulier et avec reconnaissance, aux cardinaux et à toute la Curie romaine : devant vous qui m'entourez de plus près, je professe solennellement notre foi, je déclare notre espérance, je célèbre la charité qui ne meurt pas. En acceptant humblement de la volonté divine la mort qui m'est destinée, en invoquant la grande miséricorde du Seigneur, en implorant l'intercession clémente de la Très Sainte Marie, des anges et des saints, et en recommandant mon âme à la prière de ceux qui sont bons.

Je nomme le Saint-Siège mon légataire universel : le devoir, la gratitude, l'amour, m'obligent. A l'exception des dispositions indiquées ci-dessous. Que mon secrétaire privé soit mon exécuteur testamentaire. Celui-ci devra se concerter avec la secrétairerie d'Etat, se conformer aux normes juridiques en vigueur et aux bons usages ecclésiastiques.

En ce qui concerne les choses de ce monde : je me propose de mourir pauvre et de simplifier ainsi toutes les questions à ce sujet.

En ce qui concerne les biens mobiliers et immobiliers d'origine familiale qui resteraient encore de ma propriété, qu'en disposent librement mes frères Ludovico et Francesco : je leur demande quelques messes pour mon âme et pour celles de nos défunts. Qu'ils effectuent quelques aumônes à des personnes dans le besoin et à de bonnes œuvres.

Qu'ils gardent pour eux et donnent à qui mérite et souhaite quelque souvenir des choses, objets religieux ou livres m'appartenant. Qu'ils détruisent mes notes, cahiers, ma correspondance et mes écrits personnels.

Quant aux autres choses dont on peut dire qu'elles m'appartiennent : qu'en dispose, comme exécuteur testamentaire, mon secrétaire privé, en gardant pour lui quelques souvenirs et donnant, en mémoire de moi, quelques petits objets aux personnes les plus amies. J'aimerais que fussent détruits les manuscrits et notes de ma main, et que de la correspondance reçue, de caractère spirituel et privé, soit brûlé tout ce qui n'était pas destiné à être porté à la connaissance d'autrui.

Dans le cas où l'exécuteur testamentaire ne pourrait y pourvoir, que la secrétairerie d'Etat en assume la charge.

« La tombe : j'aimerais qu'elle fût dans la vraie terre »

Je recommande vivement de prendre des dispositions, pour des messes pour mon âme et pour des aumônes généreuses, dans la mesure du possible.

En ce qui concerne les funérailles. Qu'elles soient simples (que l'on supprime le catafalque utilisé actuellement pour les obsèques pontificales, et qu'on le remplace par un objet humble et pieux).

La tombe : j'aimerais qu'elle fût dans la vraie terre, avec un signe humble qui en indique le lieu et invite à la piété chrétienne. *Pas de monument pour moi.*

En ce qui concerne ce qui compte le plus, en prenant congé de la scène de ce monde et en me rendant vers le jugement et la miséricorde de Dieu : je devrais dire tant de choses, tant, sur l'état de l'Eglise, qu'elle écoute les paroles que nous avons prononcées pour elle avec gravité et amour. Sur le concile : qu'on veuille le conduire à bonne fin, et qu'on pourvoie à en exécuter fidèlement les prescriptions.

Sur l'œcuménisme : que l'on poursuive l'œuvre de rapprochement avec les frères séparés, avec beaucoup de compréhension, beaucoup de patience, un grand amour, mais sans s'écarter de la vraie doctrine catholique.

Sur le monde : qu'on ne croie pas lui faire du bien en épousant ses pensées, ses coutumes, ses goûts, mais en l'étudiant, en l'aimant et en le servant.

Je ferme les yeux sur cette terre douloureuse, dramatique et magnifique, en appelant encore une fois sur elle la bonté divine. Encore une fois, je bénis tout le monde, Rome spécialement, Milan et Brescia. A la Terre sainte, la terre de Jésus, où je fus pèlerin de foi et de paix, un salut et une bénédiction spéciale.

Et à l'Eglise, à la très chère Eglise catholique, à l'humanité entière, ma bénédiction apostolique.

Ensuite : *in manus tuas, domine, commendo spiritum meum. Ego, Paulus P.P. VI* (entre tes mains, Seigneur, je remets mon esprit. Moi, Paul, souverain pontife). Fait à Rome, à Saint-Pierre. Le 30 juin 1965, troisième année de notre pontificat.

Suivent deux notes postérieures : notes complémentaires à mon testament.

In manus tuas, domine, commendo spiritum meum (entre tes mains, Seigneur, je remets mon esprit).

Magnificat anima mea dominum (mon âme glorifie le Seigneur. Premier verset des paroles de Marie lors de l'Annonciation, N.D.L.R.).

Je crois. J'espère. J'aime. Dans le Christ.

Je remercie tous ceux qui m'ont fait du bien. Je demande pardon à tous ceux à qui je n'aurais pas fait du bien. A tous, je donne la paix dans le Seigneur.

Je salue mon très cher frère Ludovico et tous mes parents et amis, et tous ceux qui ont accueilli mon ministère. A tous les collaborateurs, merci. A la secrétairerie d'Etat particulièrement. Je bénis dans une charité spéciale Brescia, Milan, Rome, l'Eglise entière. *Quam dilecta tabernacula tua, domine* (combien j'aime ta maison Seigneur).

Que tout ce qui m'appartient soit au Saint-Siège.

Que mon secrétaire particulier, le cher Don Pasquale Macchi, prenne des dispositions pour *quelques prières pour mon âme* et quelques œuvres de bienfaisance, et pour donner quelques souvenirs, parmi les livres et objets qui m'ont appartenu, pour lui-même et pour des personnes chères.

Je ne désire aucune tombe spéciale. Quelques prières, afin que Dieu me prenne en miséricorde. *In te domine speravi* (J'ai mis mon espoir en toi, Seigneur.) *Amen. Alleluia.* A tous ma bénédiction, *in nomine domini.*

Paulus P.P. VI, Castelgandolfo, 16 septembre 1972, à 7 h. 30.

Additif à mes dispositions testamentaires : je désire que mes funérailles soient très simples, et je ne désire *ni tombe spéciale ni aucun monument*, quelques prières pour mon âme (œuvres de bienfaisance et prières).

Paulus P.P. VI, 14 juillet 1973.

LE CHAGRIN D'UN GALLICAN

par PIERRE DE BOISDEFFRE

Henri Fesquet a eu raison de souligner le *« penchant pour la France »* de Paul VI, mais ce n'est peut-être pas assez dire ! Dès l'adolescence, il a été nourri de son esprit, et peut-être faut-il parler, *pour finir, d'un amour que* la vie a déçu.

Jean-Baptiste Montini a fait ses classes et il est né à la vie de l'esprit à la fin de la grande guerre. La France, saignée à blanc, est alors au zénith. Sa littérature aussi. Trop jeune pour subir le contrecoup des condamnations du modernisme qui, sous le pontificat de Pie X, ont frappé avec rigueur l'avant-garde de la recherche théologique et de l'enseignement dogmatique en France et à l'étranger, il s'est enthousiasmé pour ces nouveaux pères de l'Eglise, suspects à Rome, mais combien plus intéressants que les professeurs de la grégorienne ou les écrivains bien-pensants : les Maurice Blondel, les Laberthonière, les Edouard Le Roy. Au même moment, son père lui montrait l'exemple, et se battait hardiment pour une démocratie chrétienne, condamnée par Pie X et mal vue par Benoît XV : le *parti populaire*, au sein duquel il militait et qu'il représenta à la Chambre jusqu'à l'avènement du fascisme, était le pendant de notre P.D.P., lui-même héritier du *Sillon*.

Montini avait fait ses études et avait vécu à Milan, dans la ville la plus intellectuelle d'Italie, la seule qui puisse se comparer à Paris, Londres ou Francfort. Une des influences dominantes à Rome, et notamment au séminaire français, en ces lendemains de victoire alliée et de crise économique et morale, qui allaient amener le fascisme au pouvoir, était celle de l'Action française. Le jeune lecteur de Foggazzaro, devenu l'admirateur de Marc Sangnier, de Bergson, de Blondel, était presque instinctivement immunisé. Comment le renouveau de l'intelligentsia catholique en France, l'exemple de Gilson et de Maritain, l'enseignement du Père *Léonce de Grandmaison*, ne l'auraient-ils pas frappé ? Il lit avec ardeur ce Péguy, qui commence à passer la frontière dans les années 20, et prend pour modèle ce Joseph Lotte, dont le *Bulletin des professeurs catholiques d'université* (cinq cent quarante-trois abonnés en 1914), montre la voie à suivre. Il s'agissait de reconquérir cette Italie, où l'Eglise s'était, depuis Pie IX, comme absentée de son siècle, où le pape s'était enfermé dans son chagrin entre les murs du Vatican, et où toute l'intelligence, depuis le Risorgimento, s'affirmait de gauche et proclamait, avec Croce, sa foi en la raison. L'action du Père Portal dut aussi le tenter, lui qui devait jouer un rôle comparable — un rôle en fait très supérieur — auprès de la Fédération des étudiants catholiques (FUCI).

Le christianisme dans la cité

La chance de Montini fut de déboucher à une époque où les vieux interdits commençaient à être levés, et où un nouveau et remarquable pape — Pie XI — comprenait les besoins de son temps. Dix ans plus tôt, il aurait été noyé dans les condamnations que prodiguait l'administration de Mgr Merry del Val. Dix ans plus tard, il se serait épuisé à louvoyer avec le fascisme (et tel sera bien le cas à partir de 1937).

Aumônier d'étudiants pendant près de onze ans, journaliste, conférencier, traducteur et même éditeur, l'abbé Montini garde les yeux fixés sur la France. Comparée à l'Eglise italienne — à laquelle le traité du Latran va soudain rendre ses privilèges et sa fonction de religion d'Etat, — endormie dans une fausse sécurité, *l'Eglise* de France, libre, pauvre, violemment agitée de mouvements contraires, jamais en repos, toujours en recherche, fait l'effet d'un être plein de vie, de liberté, de vigueur. C'est la grande époque du *Roseau d'or*, des dimanches à Meudon chez les Maritain, de la conversion de Gabriel Marcel et de Julien Green. Avec quelle passion Montini lit, dès qu'ils paraissent, les nouvelles pièces de Claudel, de Ghéon, les premiers romans de Mauriac et de Bernanos. Avec quel intérêt, mêlé d'anxiété, accueillera-t-il, un peu plus tard, la parution de *Sept*, l'enseignement des dominicains du Saulchoir, celui des jésuites de Fourvière. Comme les *Etudes* lui paraissent libres et entreprenantes, comparées à la *Civita Cattolica !*

Faire déboucher dans la cité — et donc dans la politique — une pensée chrétienne qui, à force d'être enseignée comme un dogme, perdait son rôle de ferment, tel allait être son rôle. Et pour cela, faire entrer l'air du large dans les collèges, les séminaires, les université catholiques, confinés dans leur moralisme. Il s'y emploie en faisant connaître nos théologiens et nos romanciers, en faisant de la maison paternelle d'éditions de Brescia l'émule des Editions du Cerf et des collections de science religieuse de la rue Monsieur, en faisant traduire son cher Kierkegaard et son cher Maritain, en popularisant en Italie la figure de Newman, en publiant les premiers livres d'un Romano Guardini encore presque inconnu.

L'abbé Montini met la main à la pâte, il va jusqu'à traduire lui-même les *Trois Réformateurs* de Maritain, *la Religion personnelle* du père de Grandmaison, jusqu'à préfacer Hilaire Belloc ou Chesterton. Il rédige des opuscules qui ne sont pas tous de propagande *(Introduction à l'étude du Christ ; Conscience universitaire*, etc.). Pie XI, *intellectuel-né, bibliothécaire de formation*, l'encourage dans cette voie. La condamnation de l'*Action française* a dissipé les ambiguïtés qui couraient sous la défense de l'ordre social. A l'exemple de Péguy, Montini rêve d'une *foi* qui serait un risque, un aiguillon et non pas seulement la défense d'un dépôt.

Un peu plus tard, Mgr Montini est devenu le conseiller personnel et l'un des confidents du pape Pie XII. Il est des premiers à s'intéresser au cinéma, à la radio, à la télévision (c'est à ce titre que j'eus l'honneur d'être reçu par lui en 1964), tout autant qu'à l'apostolat des laïcs. Dix ans plus tard, le pape s'inquiétera de voir l'Eglise de France glisser sur la pente d'un néo-modernisme : les condamnations pleuvent sur les théologiens de Fourvière, le séminaire du Saulchoir, les prêtres-ouvriers dont l'expérience est interrompue. Montini se tait, il pare les coups, il évite les mesures irréparables. Grâce à lui, la condamnation portée par le Saint-Office contre Teilhard est tenue sous le manteau, la province de France de l'ordre Saint-Dominique échappe au couperet. Un jour viendra où tout sera compris, rétabli, pardonné, et où les prêtres-ouvriers pourront reprendre leur apostolat.

L'ouverture au monde

Devenu pape, Paul VI continue à regarder du côté du vieux *« four où se cuit le pain intellectuel de la chrétienté »*. Il est heureux de recevoir et de traiter en amis Jean Guitton, le Père Congar, Jean Daniélou. Il fait de ce dernier un cardial. A la Curie aussi — et les Italiens le lui ont assez reproché ! : *« Nous sommes revenus en Avignon »*, soupirent-ils, — *il* appelle des Français : Mgr Villot, Mgr Garrone, Mgr Martin.

Comme il a eu confiance en l'Eglise de France ! Comme il lui a fait confiance ! S'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait appelé au Sacré Collège tous ces nouveaux théologiens qui avaient tant lutté pour réconcilier l'Eglise avec le siècle, pour renouveler l'exégèse biblique et la connaissance des Pères, les Congar, les Daniélou, les de Lubac, peut-être même les Chenu. Il n'a pas tenu à lui que Jacques Maritain ne devienne cardinal, rétablissant ainsi dans l'Eglise une tradition perdue depuis un siècle et demi. Il est vrai qu'on avait abusé, par politique, de ces cardinaux qui n'avaient de chrétiens que le nom. Du moins a-t-il fait entrer au Sacré Collège le disciple préféré du vieux maître : Mgr Journet. Il semble qu'il ait souhaité, *pour* renouveler un corps épiscopal où les théologiens se font rares, appeler huit religieux français à l'épiscopat, et qu'il n'y ait renoncé que devant l'émotion de nos évêques. Car la collégialité a déjà substitué à l'omnipotence romaine d'hier une concertation qui risque de se muer bientôt en cooptation.

L'endiguement du concile — tout autant que son achèvement — a été la grande affaire de sa vie. Elle a usé les forces d'un pape qui rêvait, on l'a bien vu au moment de ses voyages, d'entreprises plus vastes et plus généreuses. Mais Paul VI avait hérité d'un enfant qu'il n'avait pas conçu, un enfant vigoureux et indocile, auquel Jean XXIII avait fait totalement confiance, se fiant à sa chance et au Saint-Esprit, sans guère se soucier des conséquences. *« Tout le concile, rien que le concile »*, tel a été le mot d'ordre de Paul VI et de ses « modérateurs ». L'ouverture au monde, il l'a voulue totale, digne de l'homme dont il rêvait, de cet humaniste chrétien dont il avait le « culte ». Mais l'homme moderne, celui qu'avait dénoncé Bernanos, ne ressemblait guère à ce modèle. Il avait subi la terrible empreinte du totalitarisme. Bientôt l'humanité allait attenter à son trésor le plus sacré : la vie. Paul VI prenait la parole pour la défendre... et n'était pas toujours compris, comme le montra l'accueil fait, en France notamment, à *Humanae Vitae*. Dans la démarche de certains religieux, avides de proclamer la « mort de Dieu », Paul VI ne reconnaissait plus cette Eglise de France qu'il avait tant aimée, et qui avait cessé d'être la « fille aînée ». On peut dire qu'il est mort dans son chagrin.

Une simple dalle dans les grottes vaticanes

(Suite de la première page.)

A moins d'un de ces orages subits qui font exploser le ciel de Rome, Paul VI devait donc recevoir un dernier hommage sur cette place Saint-Pierre qu'il affectionnait tant. Elle a été le théâtre de plusieurs grands moments de son pontificat, de ses appels les plus dramatiques (pour le Vietnam, pour le Liban, pour Aldo Moro) et des événements les plus heureux, comme les fêtes de Pâques et l'Année sainte.

Son cercueil de bois clair, sans fioritures, devait être déposé sur un tapis à même le sol. Après la messe — présidée par le cardinal Confalonieri, doyen du Sacré Collège, et concélébrée par plusieurs *cardinaux — le pape serait* inhumé sous la basilique : en pleine terre, selon son désir, dans la chapelle de la Vierge de Donatello.

Les grottes vaticanes abritent les tombeaux de Pie XII, de Jean XXIII et de plusieurs de leurs prédécesseurs. D'aucuns, comme celui de Sixte IV, s'ornent de monuments funéraires très imposants. Paul VI, lui, a réclamé une simple dalle. Les tombeaux de tous les papes ne se trouvent pas sous la basilique (certains sont à Saint-Jean-de-Latran, dans d'autres églises de la ville ou dans des cimetières), ni même à Rome (on en compte à Florenc, à Naples, à Viterbe, etc.) ; ni même en Italie (six papes du XIVe siècle ont été enterrés à Avignon).

Jusqu'à la fin de la matinée de ce samedi 12 août, la dépouille mortelle de Paul VI allait être exposée dans la basilique pour permettre aux fidèles de venir se recueillir devant lui. Etait-il vraiment nécessaire de montrer si longtemps ce corps qui a pris une impressionnante couleur d'argile soulignée par les habits rouges ? C'est un spectacle que les enfants, juchés sur les épaules de leur père, auront du mal à oublier. Plus de trois cent mile personnes se sont succédé dans la basilique jeudi et vendredi. Ils n'auraient sans doute pas été aussi nombreux si le cercueil avait été fermé.

Cette foule n'est pas bouleversée, comme l'affirment des commentateurs catholiques. Elle ne fait pas non plus une simple excursion pour satisfaire une curiosité morbide, contrairement à des observations superficielles. Le peuple de Rome est ainsi : simple, réaliste, imprégné de catholicisme quelles que soient ses croyances. Il vient rendre une dernière visite à un pape qui faisait partie de sa vie quotidienne et qui est mort brusquement, en vacances à Castelgandolfo. Pour Jean XXIII, c'était différent : on avait « assisté » à son agonie sous les fenêtres du palais ; on l'avait « vu » mourir ; et on pleurait parce qu'il était quasiment un ami.

Selon de savants calculs, le catafalque aurait reçu deux cents à trois cents visites à la minute. *« Vous voyez bien qu'il était populaire ! »*, dit un de ses fidèles, rencontré sur la place Saint-Pierre. Mais que prouve cette comptabilité ? A une époque où la télévision montre tout en direct, où beaucoup de gens « participent » de leur fauteuil — dans le pâté de maisons voisin ou à des milliers de kilomètres, — il est vain de vouloir mesurer un climat au nombre de personnes présentes dans la rue. Nous ne sommes plus au XVe siècle quand l'exposition du corps du pape constituait un véritable événement : pendant ces trois jours, les matrones (femmes régulièrement mariées) pouvaient exceptionnellement sortir de chez elles sans demander l'autorisation à leur mari.

ROBERT SOLÉ.

société

JUSTICE

Me BREDIN DEMANDE LA RÉVISION DU VERDICT CONDAMNANT A MORT CHRISTIAN RANUCCI

Me Jean-Denis Bredin, avocat au barreau de Paris, et Me Forsonney, du barreau de Marseille, ont remis le vendredi 11 août au garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, la requête en révision de l'arrêt de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, condamnant à mort Christian Ranucci accusé d'avoir enlevé et assassiné une fillette âgée de huit ans (*le Monde* du 12 mars 1976).

Son pourvoi en cassation et son recours en grâce ayant été rejetés, Christian Ranucci, vingt et un ans, avait été exécuté le 28 juillet 1976 à Marseille (*le Monde* du 29 juillet 1976). Me Bredin, après avoir longuement étudié le dossier, a estimé que les circonstances de l'enlèvement et de l'assassinat n'avaient pas été clairement établies (*le Monde* du 30 et du 31 juillet 1978).

UN MÉCÈNE POUR « MUM » ET « SACHA DISTEL »

« Mum » et « Sacha Distel », les deux chats que trois jeunes Français avaient fait entrer en fraude en Angleterre (le Monde *du 10 août) et qui se trouvent au centre de quarantaine de Folkestone, ne seront pas abattus. Un porte-parole du ministère de l'agriculture a annoncé, le vendredi 11 août, qu'un mécène londonien avait offert de payer les frais de la quarantaine.*

Cette personne n'a toutefois pas proposé de payer le montant de l'amende — 1 500 livres — qui permettrait aux trois jeunes gens de ne pas effectuer leur peine de trente jours d'emprisonnement. Ceux-ci continuent donc de passer leurs vacances dans une prison du sud de l'Angleterre.

Le gouvernement britannique consacre annuellement environ 150 000 livres sterling à la publicité destinée à empêcher la rage d'entrer en Angleterre. En privé, certaines personnalités anglaises reconnaissent que l'affaire de « Mum » et de « Sacha Distel » se révélera sans doute, sur le plan de la campagne antirabique, plus efficace que les nombreux dépliants en plusieurs langue diffusés par les services de Whitehall.

● *Un bateau* transportant une centaine de tonnes de *marijuana*, d'une valeur de près de 80 millions de dollars, vient d'être intercepté au large des côtes de Floride par des gardes-côtes américains. Ce bateau, le *Heidi*, venait, semble-t-il, de Colombie, n'avait aucun pavillon et avait à son bord vingt-deux citoyens colombiens et un Chilien qui ont été arrêtés.

A l'aéroport de Rome, la police a arrêté, le vendredi 11 août, un Italien de quarante ans, M. Cosimo d'Agostino, qui tentait de partir pour le Canada avec 4 kilos d'héroïne — pure à 80 % — d'une valeur de 23 millions de dollars.

● *L'Espagne* a connu, cette année, un été catastrophique en ce qui concerne les incendies de forêt. Les experts estiment que 60 000 hectares de pinède et forêt y ont été détruits depuis le début du mois de juillet. Les températures-records, enregistrées dans certaines provinces, sont à l'origine de nombreux sinistres, tout comme lse imprudences, mais un grand nombre d'incendies sont également criminels, soulignent les experts. — *(A.F.P.)*

M. FOURN SE BARRICADE POUR OBTENIR JUSTICE

L'honneur du baron

De notre envoyé spécial

Limoux. — Les choses ont bien changé depuis l'époque où les Limouxins cédaient le trottoir au baron Gaston Fourn, quatrième du nom, gouverneur de première classe de la France d'outre-mer. On avait du respect pour cette famille installée dans le pays depuis 1659. Une famille où l'on a toujours eu le sens de l'Etat et de l'honneur, qui a donné à la France des fonctionnaires, des militaires, des magistrats. A tel point qu'en 1809, le 15 août très exactement, Napoléon Ier avait décidé d'accorder, à l'un des glorieux aïeux, le titre de baron.

Aujourd'hui, le cinquième baron du nom, Albert Gaston Ferdinand Fourn, « Didi » pour les intimes, ne veut plus descendre en ville. Il s'est même barricadé dans sa propriété, son seul bien, le domaine de la Tour de La Badoc, que la justice vient de faire vendre aux enchères le 11 juillet dernier. Une justice qu'il a *toujours respectée mais qui, selon lui,* ne s'est pas montrée équitable. Alors, il a décidé de prendre son fusil afin d'exercer *« une modeste pression »*. Il attend que les magistrats de Carcassonne fassent droit à son unique requête : pouvoir payer ses dettes. Son seul moyen : l'annulation des enchères qu'il estime irrégulières et au cours desquelles son *domaine a été adjugé 680 000 F, un* prix qu'il juge insuffisant.

« Plaise à Dieu que rien d'irréversible ne vienne souiller la recherche de l'équité », dit le baron. Car il reçoit tout le monde, mais il prend ses précautions. Le chemin caillouteux, qui conduit entre les vignes jusqu'à l'habitation, a été barré par une charrette. Sur un arbre, un panneau indique : *« Entrée interdite, pièges à feu. »* Et un morceau de carton sur lequel est inscrit : *« Pour réduire les risques de provocations tous les visiteurs sont courtoisement invités à prendre rendez-vous par téléphone. »* Le baron a prévenu : *« Tout contrevenant s'expose à essuyer sans sommation mon tir pour abattre. Toute tentative de me réduire par la force aura pour conséquence un affrontement armé, qui provoquera automatiquement l'incendie des bâtiments. »* Les choses sont donc claires.

Rendez-vous pris c'est un homme souriant, entouré de ses deux chiens, qui vous accueille devant sa maison. Quarante-six ans, le cheveu grisonnant et légèrement crépu des créoles (sa mère est Antillaise), des lunettes cerclées de métal, vêtu d'un jean et d'une chemise ouverte, ce modeste aristocrate semble serein. Il a tout perdu mais il veut perdre *honnêtement*.

Un gagnant et un perdant

Le domaine de la Tour de la Badoc comporte 26 hectares, dont 11 environ plantés en vignes. Des terres bien exposées, un site agréable aux portes de Limoux. En 1975, un expert de la ville l'avait estimé avec la maison à 960 000 francs. La baron Fourn a passé toute son enfance dans cette lourde bâtisse de vingt et une pièces. Maintenant les volets, qui commencent à se disjoindre, restent clos. Le crépi s'effrite. Tous les meubles ont été vendus aux enchères. C'est sur un vieux banc, face à un jardin abandonné, à côté d'une rose plantée dans une bouteille vide de blanquette de Limoux, que le baron reçoit.

Volubile, fumant cigarette sur cigarette, il raconte sans rancœur mais avec passion, son histoire. L'histoire *« d'un aristocrate doublé d'un apprenti capitaliste »*, comme il le dit. Secrétaire général d'une société d'armement pétrolier, il a voulu en 1962 monter sa propre affaire, un commerce d'import-export en gros. Il travaillait avec la Chine et importait essentiellement des articles de sport. *« Pendant quinze ans,* explique-t-il, *j'ai vécu modestement avec l'illusion que j'avais constitué un capital. Mais je ne gagnais rien. Ce sont les banques qui me prenaient mon profit. Je travaillais pour elles. C'est l'histoire classique des P.M.E. »* Les emprunts ont succédé aux emprunts jusqu'au jour où le domaine a été complètement hypothéqué. Le bilan est déposé le 13 juillet 1977. L'un des créanciers, M. Dominique Capdeville, à qui il doit encore 64 200 francs, exige le remboursement. La Banque de Madagascar et des Comores, où il a emprunté 770 000 francs, est d'accord pour racheter la première créance. Mais cet établissement est absorbé par le groupe Drouot et sa filiale, la SOFICAM (Société financière pour la construction, l'achat et la modernisation d'immeubles) ne donne pas suite à l'accord. C'est l'engrenage.

Finalement, la vente forcée du domaine pour une mise à prix de 300 000 francs est ordonnée. Pour couvrir une dette de 64 200 francs. Le tribunal de grande instance de Carcassonne repousse la proposition de vente volontaire comme ayant *« un caractère dilatoire »*. M. Fourn ne comprend pas. *« La justice m'a empêché de faire mon devoir. Si on m'avait laissé vendre, j'aurais pu en tirer au moins 1 200 000 francs, ce qui m'aurait permis de couvrir la totalité de mes créances qui sont à peu près de cette somme. Les magistrats n'ont pas défendu les intérêts de tous les créanciers. Ils se sont fait les complices d'une conspiration. »* Au palais de justice de Carcassonne, Mme Sylvette Teissier, substitut, n'a rien à dire sur cette affaire. Elle se borne à déclarer que, dans un procès civil, il y a toujours *« un gagnant et un perdant »*.

La machine judiciaire a donc suivi son cours. Le 25 avril, la vente aux enchères a lieu. M. Jean Besset, directeur de la cave coopérative de blanquette de Limoux, a offert 610 000 francs. Quelques jours plus tard, la municipalité (union de la gauche) surenchérit. Le domaine de la Tour de la Badoc a, en effet, été classé *« emplacement réservé »*. Le conseil municipal veut y créer un centre aéré. Toutefois, lors de la deuxième enchère, 11 juillet, M. Besset, notable de la ville, acquiert le domaine pour 680 000 francs sans que l'avocat de la cité intervienne. Le maire, M. Robert Badoc (parti socialiste), ne s'est même pas présenté. M. Fourn crie à la collusion. *« Le fait que la mairie ait déclaré la propriété emplacement réservé a découragé d'éventuels acquéreurs. Pourquoi,* demande le baron, *l'avocat de la municipalité était-il le conseil habituel de la cave coopérative ? Pourquoi un employé agissant sans aucun doute sur les ordres de M. Besset est-il venu travailler dans la vigne sur le domaine alors que ce dernier n'était pas encore propriétaire ? »*

Une tournure politique

Le 4 août, le baron Fourn dépose une plainte pour entraves et tentatives d'entrave à la liberté des enchères et pour *« actions concertées ou tacites ayant eu pour effet de favoriser la baisse artificielle du prix de vente »*. Puis, il envoie sa femme et ses deux enfants à l'étranger, demande à sa mère âgée de soixante-seize ans et à un vieil employé de quitter la maison. Il cadenasse portes et fenêtres et s'installe avec son fusil et ses munitions. *« Je n'ai rien à perdre,* dit-il. *C'est un véritable hold-up juridique. Alors, à mon tour, je braque l'Etat et je lui donne le moyen de sauver la face. Je préfère une mort clinique plutôt qu'une mort lente. Pourquoi payer toute ma vie et ne subsister qu'avec le SMIC alors que tout peut être réglé maintenant ? »* Le baron Fourn ne cherche pas la pitié. Il est responsable de ses dettes et veut les payer.

A Limoux, petite bourgade prospère de douze mille habitants située au cœur du pays cathare, la population est compréhensive, mais ne croit guère en une solution favorable au baron. Mais, déjà, les événements ont pris une tournure politique. Le groupe des radicaux de gauche du conseil municipal (quatre personnes) a rendu visite au reclus et publie dans la presse locale un communiqué où il manifeste son étonnement devant l'attitude du maire. M. Eugène Tournié, deuxième adjoint, se demande pourquoi le premier magistrat n'a pas exécuté le mandat que lui avait donné le conseil municipal qui s'était mis d'accord à l'unanimité pour surenchérir jusqu'à 800 000 F. Le maire a interrompu ses vacances et a convoqué, le 11 août, une conférence de presse *« pour mettre fin aux calomnies »*.

M. Badoc, proviseur au lycée, explique qu'on ne lui a jamais donné de mandat car, lors de la réunion, il était parti en claquant la porte. *« De toute façon, je ne pouvais surenchérir car, avec les prêts de 25 %, on aurait largement dépassé les 800 000 francs et cela d'autant plus que je n'étais pas sûr d'avoir la subvention de 350 000 francs de l'établissement public régional et le prêt de 541 000 francs de la Caisse des dépôts et consignations. »*

Pour M. Badoc, tout cela n'est que mauvaise querelle et s'explique par le fait que M. Tournié, qui possède une entreprise privée de blanquette de Limoux, *« veut empoisonner la coopérative que dirige M. Besset »*.

La bagarre est lancée. La prochaine réunion du conseil municipal risque d'être animée, mais il est fort probable que ce fait divers aux prolongements politiques sur fond de blanquette, n'ouvrira pas une véritable crise au sein de la mairie, les socialistes détenant la majorité des sièges (15).

« Le respect de la fonction, de l'autorité et de l'Etat »

L'affaire Fourn ne fait toutefois que commencer. La baron continue de recevoir la presse. Cet homme soucieux de la légalité mais épris de justice, qui affirme avoir *« le respect de la fonction, de l'autorité et de l'Etat »*, garde confiance et pense qu'on n'en viendra pas *« à des extrémités regrettables »*. M. Besset, qui est en vacances, n'est, dit-on, pas disposé à faire valoir ses droits immédiatement sur sa nouvelle propriété. Quant aux gendarmes, ils se contentent de procéder à l'enquête préliminaire que leur a confiée le parquet de Carcassonne ; mercredi 16 août, ils doivent se présenter au domaine de la Tour de La Badoc pour rencontrer M. Fourn. Ce dernier veut simplement leur demander de déposer les armes pour l'interroger. *Pour l'instant, le climat paraît* être à l'apaisement. Mais qui peut prédire comment la situation va évoluer ? A Limoux, tout le monde a en mémoire les drames de Sestas et l'affaire Portal, à La Fumade, près de Montauban. De l'avis général, on n'en est pas encore là.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Le tribunal correctionnel de* Metz a condamné jeudi 10 août à huit jours d'emprisonnement avec sursis et 150 F d'amende une mère de huit enfants qui avait giflé l'institutrice de deux d'entre eux.

Le 30 septembre 1977, près de Château-Salins (Moselle), l'institutrice de l'école maternelle, qui avait remarqué que les deux fillettes avaient des poux, leur avait demandé de rester chez elles pour y suivre un traitement. Leur mère, refusant les conseils de l'enseignante, avait exigé que ses filles soient admises à l'école. Au cours de la discussion, elle avait giflé l'institutrice.

FAITS DIVERS

UN SPÉLÉOLOGUE TROUVE LA MORT EN HAUTE-SAVOIE

Deux des trois spéléologues lyonnais bloqués depuis le jeudi 10 août dans un gouffre situé dans la montagne des Frêtes (Haute-Savoie), ont pu être ressortis dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 par les sauveteurs. Il s'agit de MM. Régis Gallet et Patrick Baillard. Leur compagnon Jean-Claude Charmel est mort d'épuisement.

Partis jeudi matin, les trois spéléologues poursuivaient l'exploration d'un gouffre qu'ils avaient découvert il y a un mois. Ils souhaitaient l'équiper et réaliser la première d'un *« trou »*. Le groupe rencontra de nombreuses difficultés pendant la descente. C'est en franchissant une *« étroiture »* que les spéléologues se trouvèrent subitement bloqués à la cote moins 170 mètres. Deux d'entre eux restèrent suspendus dans le vide : l'un devait mourir quelques heures plus tard, alors que l'autre parvenait à se dégager. Epuisés, les rescapés ne purent toutefois entreprendre leur remontée ; ils durent attendre l'arrivée des sauveteurs qui parvenaient vendredi soir à proximité du groupe en détresse. — *(Corresp.)*

Le Monde aujourd'hui

PASTELS

L'amateur de peinture

ELLE est là, la grande prairie à poissons, la circulaire, la violette-verte, l'immuable changeante, et l'on devrait déjà s'émerveiller de nommer cette énorme, multiforme réalité avec un seul mot, rien qu'un mot de trois lettres minuscules.

On vient d'arriver, de poser les valises. On ouvre la fenêtre. La vue s'emplit de la trinité souveraine : le ciel, l'eau, le sable. Pas de détails inutiles. Aucun « motif ». Le jeu noble et magnifique de la lumière à travers ces trois bandes horizontales, liées, dépendantes l'une de l'autre, aux frontières souvent indécises. Chacune a ses accidents, modifications, miroitements répercutés, dans l'instant, d'un étage aux deux étages complices. Comme la petite boîte au déclic, si complaisante soit-elle, paraît insuffisante face au complexe opéra des éléments...

Alors, on prend l'autre boîte, autrement plus magique, celle qui contient les merveilleux bâtonnets. Admirable invention que celle des pastels à l'huile, bien moins sournois que l'aquarelle (si traîtresse), tellement moins intimidants que l'arsenal des tubes et de la palette : on frotte directement sur le papier la couleur légère, onctueuse, veloutée. Elle ne s'envole pas en poussière comme l'autre pastel. On la mélange, on la recouvre, on la griffe, on la gratte. On l'écrase avec le doigt, on la polit avec l'ongle. On fait ce qu'on veut, on n'a pas peur (c'est beau, l'inconscience !). On ne sait pas dessiner, mais quelle importance, puisqu'il n'y a rien à dessiner : des taches, des reflets, des rapports... Allons-y hardiment. On n'est pas peintre, on ne le sera jamais. (« La seule tristesse, c'est de ne pas être des saints », l'un des plus beaux mots d'un écrivain catholique. Et Picasso à son confrère Edouard Pignon : « Si on était artistes-peintres... »

On opère sur quelques centimètres carrés. Trois bleus. Un vert. Un ocre. Un blanc. Deux gris. Ça suffit amplement (et puis il ne faut pas exagérer). On pense à Delacroix, à Turner, à Manet, à Boudin, à Bazaine, à Szenes. Les monstres ! Leurs toiles, non, bien sûr, mais leurs gouaches, leurs carnets, quand on les regarde, tout paraît si aisé, si naturel...

Un nuage passe. Rien n'est plus pareil. Désespoir à propos des verts. Un coup de pouce malheureux : ça y est, c'est bouché. Purée infâme. A râcler.

On n'y comprend rien. On n'y comprendra jamais rien. On n'est pas peintre. Mélancolie, frustration. Mais quel enseignement, et en vérité quel plaisir !

On est amateur, pas plus. On le fait pour rien, pour la satisfaction. On ne montrerait cela à personne, pensez. Quoiqu'il n'y ait pas à en rougir. L'amateur, c'est celui qui aime, n'est-ce pas ?

JEAN GUICHARD-MEILI.

REGARD

Le mariage de l'émigré

L*E quartier est en fête.* Guirlandes de lumière, drapeau illuminé, haut-parleur donnant sur la rue transmettant les litanies *d'un orchestre local.*

A côté de la maison, une file de voitures immatriculées en Belgique ou en Hollande. Sur l'antenne de la *radio des papillons en tulle blanc.* Les gosses encombrent le passage. Tout le monde attend devant les portes grandes ouvertes de la maison l'arrivée du marié. Il viendra en délégation et musique enlever son épouse. L'« enlèvement » aura lieu tard dans la nuit. Les invités seront gagnés par le sommeil et la fatigue, mais tiendront le coup jusqu'au moment de l'irruption spectaculaire de l'homme venu chercher sa femme.

Les lumières resteront allumées jusqu'au matin et les gosses rôderont autour de la maison des jours après.

L'été est la saison propice pour la célébration des mariages, surtout *quand il s'agit d'un travailleur émigré* qui n'a qu'un mois de vacances à passer chez lui. Cette année, à Tanger, les quartiers populaires vivent dans une atmosphère de fête ininterrompue : des fiançailles, des mariages, des réceptions pour le retour, etc.

Ainsi les jeunes émigrés se marient, vivent un mois de bonheur et repartent en Europe travailler. Un père me dit : « *J'ai tenu à ce que mon fils se marie ici avec une Marocaine. C'est important, parce que l'exil peut pousser à des bêtises, des catastrophes. Je sais, il ne peut pas emmener sa femme avec lui. C'est dur, mais sa femme et ses enfants ici le ramèneront plus souvent au pays et peut-être l'obligeront à rentrer définitivement. Je connais dans le quartier des jeunes gens qui sont partis il y a trois ans. Aucune nouvelle d'eux. Ils ont dû faire là-bas leur vie. A présent je suis tranquille, je sais que je n'aurai plus à le supplier pour qu'il rentre...* »

La jeune mariée, passé le moment d'euphorie, va prendre le chemin d'un autre exil, l'exil intérieur. Elle entamera une longue nuit d'absence. Elle pénétrera dans le territoire du silence et attendra, une dalle sur le cœur.

TAHAR BEN JELLOUN.

HUMEUR

Silence, on écrit

L'AMITIE n'est plus ce qu'elle était. Source de confiance hier, la voilà transformée en élément de suspicion, par la faute d'écrivains qui, à défaut des leurs, font les confidences des autres. Voilà cette dame qui fut ministre, qui ne l'est plus, et qui du coup dévoile tout ce que son sourire lui valut d'apartés. Voilà ce journaliste qui, bien normalement dépité de ne plus appartenir à son journal, raconte par le détail ce que les uns et les autres lui ont dit quand ils ne savaient pas encore qu'il en ferait un livre.

Voilà l'homme de gauche passé à droite, usant de ses camaraderies anciennes, pour feindre de régler une mauvaise querelle à la faveur d'un repas, notant avec soin ce qui se dit entre la terrine du chef et la pêche melba, afin d'alimenter un chapitre de *son* prochain libellé. Il ira jusqu'à utiliser les complaisantes banalités que les apports mondains imposent : *la réponse à une dédicace*, les vœux de Nouvel An, toutes sortes d'échanges épistolaires qui ne comportent que rarement des injures. « *Vous voyez que j'ai raison, puisque le premier ministre lui-même, sur sa carte de vœux du 1er janvier, m'appelait cher ami.* »

Ces confidences dévoilées provoquent bien évidemment des réactions en chaîne : « *Ainsi donc, vous avez dit ça de moi ?* » Démentir ne sert à rien puisque c'est écrit. Et puis sans doute l'a-t-on dit, un soir, verre de whisky en main, dans un chuchotement affectueux, avec l'intention de calmer une angoisse, *en en rajoutant, peut-être un* peu. On se voulait chaleureux, quand il fallait être rigoureux.

Le temps aidant, nous apprendrons à nous taire, et à faire parler les autres, à commencer par nos amis.

FRANÇOIS SIMON.

CROQUIS

Les vieilles dames du parc Monceau

ELLES sont toujours assises face à face : trois sur un banc, deux sur une chaise — payante — ainsi tout le monde profite de la conversation. Elles ont l'air rudement contentes d'être ensemble. On imagine bien ce rond de dames dans un salon. Deux d'entre elles portent un chapeau, noir, austère, à la mode d'autrefois. Toutes ont des cheveux blancs et sont pour le moins septuagénaires. Mais lorsqu'elles sourient ou s'animent un reflet juvénile éclaire leur visage.

Dès les premiers beaux jours, elles se retrouvent dans ce coin du parc, un peu à l'écart, et cela dure jusqu'à l'entrée de l'hiver avec quelques absences longuement commentées. L'une s'en va en vacances, l'autre en revient ; même rétréci, le cercle tient bon. Les plus alertes viennent par tous les temps, bottées, emmitouflées s'il le faut. Elles arpentent les allées à la recherche d'une silhouette familière. Leur joie lorsqu'elles l'aperçoivent !

***

Ce jour-là, pas une ne manquait à l'appel. Après une grande semaine de pluie, le ciel s'était enfin dégagé et cet événement leur tenait lieu d'entrée en matière. Il les a occupées pendant tout le premier quart d'heure. Il vaut mieux parler du temps qu'il fait que du temps qui passe, n'est-ce pas ? Le premier laisse une place à l'espoir, tandis que le second...

« Ma pauvre amie, taisez-vous, je le sens rien qu'à mes jambes et plus ça va, pire c'est !

— Moi, c'est seulement quand le temps est humide, j'aime mieux vous dire que ces jours-ci... »

Et patati et patata, leurs petits maux ont toujours la priorité. A leur âge, on le comprend. Chacune a sa manière de les soigner, et ce qui réussit à l'une ne convient pas forcément à l'autre. Elles en discutent à perte de vue. Sur ce chapitre, elles sont intarissables. Puis elles enchaînent sur la santé de leurs proches. Et d'abord celle du vieux compagnon : lorsqu'il vit encore, on en donne des nouvelles. Les veuves — et c'est la majorité — racontent pour la nième fois comment leur mari est mort, de quoi il souffrait. Elles soupirent en chœur, se réconfortent les unes les autres.

De là, elles glissent vers les enfants, les petits-enfants, les neveux. La famille est un sujet inépuisable. Elles en ont de l'expérience, elles en connaissent des secrets ! Chacune expose un cas avec force détails. Les autres approuvent, critiquent, mettent leur grain de sel. Bientôt, elles parlent toutes à la fois, s'excitent, s'esclaffent, s'indignent, se coupent la parole et, tout à coup, toutes les têtes se penchent vers l'avant, se rapprochent comme dans une mêlée de rugby : elles se chuchotent des confidences. Elles sont tellement absorbées qu'elles ne voient pas qu'on les regarde. Mais qu'un enfant se mette à pleurer, à pousser des cris, dans les parages, et aussitôt les cinq têtes se redressent, tous les regards dirigés vers lui. Elles s'apitoient, s'attendrissent : pauvre petit ! Il a dû se faire mal en tombant ! Elles l'appellent : tu es seul ? Tu as perdu ta maman ? Les voilà pleines de sollicitude, elles en oublient leur discours.

***

Une fois l'incident clos, elles reprennent leur conversation sans se presser : elles ont tout leur temps. Quand arrive l'heure de se séparer, le ton est tout à fait paisible, presque languissant. Elles n'échangent plus que des propos quotidiens : les courses, le menu du soir, le petit-fils qu'elles iront chercher à la sortie de l'école.

Bien qu'elles aient traversé tout le siècle, elles parlent rarement du passé. Si elles en ont la nostalgie, elles ne le montrent pas. On a sa pudeur. Elles vivent au ralenti, pour le jour même. A peine si elles s'intéressent à demain. Quant à hier, n'y pensons plus. Il est très bien où il est. Ces vieilles dames sont des philosophes.

PAULE DENOIX.

Au fil de la semaine

En mer

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

L*E doux halètement du moteur;* rythme la sortie du port. La jetée doublée, voici la bouée : un cône noir qu'on laisse à bâbord. Bas si rouge *et tricot noir (1)*, tous les marins connaissent la formule. La côte s'éloigne très vite. Déjà le village n'est plus qu'une carte postale, avec ses maisons bien serrées autour du clocher de l'église et le petit cimetière au bord de la route. Les mâts des bateaux mouillés dans le port dodelinent par-dessus la jetée.

A bord, chacun s'affaire. Les voiles claquent, les équipiers hissent le génois, le *skipper* est à la barre. Soudain, le moteur s'arrête net. Et c'est le grand choc, le choc énorme du silence.

La mer, le ciel, le vent : rien d'autre n'existe désormais, plus *rien*. Le voilier taille sa route dans le clapot. Voici l'instant béni où le temps est aboli, où le monde bascule d'un seul coup dans l'innocence retrouvée.

Au diable les soucis, les corvées, les conventions et les embouteillages ! Une flambée de joie, une joie d'enfant, immense et fraîche, aussi fraîche et pure que l'air qu'on respire. Il est bien vrai que la *mer*, c'est aussi la mère.

***

VINGT-TROIS jours. Vingt-trois jours par an : c'est la durée moyenne d'utilisation, en France, des bateaux de plaisance. C'est peu. Trois cent quarante-deux jours au port, en cale ou au sec dans quelque garage. C'est beaucoup.

Un bateau coûte cher à l'achat. 8 000 à 10 000 francs pour un dériveur léger du type 420. Trois, quatre, cinq fois autant, très vite, pour un voilier de plus *de 3,35 mètres : pour un six-mètres, avec* moteur hors-bord de 5 ch., il faut compter entre 40 000 francs et 60 000 francs. *Bien davantage encore* pour un bateau habitable de 7 mètres à 12 mètres : pour un voilier de 11 mètres, avec un moteur de 20 ch., de 100 000 francs à 160 000 francs ; et, à ce gabarit, le prix d'un navire à moteur est nettement plus élevé.

L'équipement, l'accastillage, l'entretien, le carénage, la peinture, coûtent cher. Et *d'autant plus que* le bateau est grand, car la dépense est plus que proportionnelle à la taille. Pour la voilure, s'il suffit à un six-mètres de 20 mètres carrés de *voiles, un douze-mètres en porte 100 mètres carrés.*

L'amarrage coûte cher ; toutefois son *prix varie de un à dix. Pour un onze-mètres* par exemple, moins de 1 000 francs par an à Saint-Malo-Vauban et pas loin de 10 000 francs à Bormes-les-Mimosas. *Il ne faut pas oublier les taxes, l'assurance*, les frais de toutes sortes. Et savoir encore qu'un bateau *s'use* : au bout de cinq ans, il a perdu autant de sa valeur qu'une voiture du même âge qui a peu roulé.

Alors, un plaisir de riches réservé à un tout petit nombre de favorisés ?

Non. Les plaisanciers sont, en France, plus d'un million et demi, et ce ne sont *pas tous, loin de là, des nababs.* Leur nombre a doublé depuis 1970, décuplé en vingt ans. L'an passé, on a construit chez nous plus de 15 000 voiliers dont, pour moitié, des dériveurs légers, et un bon tiers d'habitables d'au moins 7 mètres. Et produit à peu près autant de bateaux à moteur, simples dinghies ou canots pour la plupart, mais aussi des mini-paquebots de grande croisière.

Une industrie puissante est née ainsi, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 600 millions de francs et qui exporte un quart de sa production. Une ombre toutefois au tableau : pour plus de 15 000 *pneumatiques* fabriqués annuellement, aucun des 50 000 moteurs hors-bord vendus chez nous en 1976 et 1977 *n'était de marque française. Le marché* est partagé et disputé, avec acharnement, entre les Américains — Johnson, Evinrude, fabriqués par O.M.C. (Outbord Marine Corporation) et Ford, — *les Japonais* — avec Yamaha, Suzuki, Toatsu et Honda — les Mercedes allemands, les Volvo suédois, pour le diésel, etc.

Comme toute industrie qui se développe rapidement, la construction de bateaux de plaisance est une aventure. On *l'a souvent comparée au « show-biz »* : à partir d'une idée, d'un dessin, d'un matériel peu coûteux, on peut faire un « tube ». C'est ce qui est arrivé à maints *constructeurs, par exemple, à Michel Dufour* avec l' « Arpège », excellent voilier de croisière de 8,50 mètres, à Jeanneau avec le « Sangria », un beau huit-*mètres, à Roger Mallard avec l'* « Ecume de mer », un huit-mètres aussi à cinq couchettes.

Le succès créant la demande, il faut produire vite et beaucoup, passer du stade artisanal à l'organisation indus*trielle, et, pour cela, investir, emprunter.* On se heurte bientôt aux réticences des bailleurs de fonds, aux limites du crédit. C'est ainsi que l' « Arpège », parvenu, avec 2 500 exemplaires, au premier rang mondial, est passé sous le contrôle du baron Bich, que le « Sangria », construit à plus de 2 000 exemplaires, a été racheté par le groupe américain Bangor-Punta. Bien d'autres réussites, faute de moyens financiers, ont connu le même *sort, tandis que les astucieux Japonais* font dessiner, par des spécialistes français, des modèles avec lesquels ils commencent à concurrencer nos réalisations, *non seulement en Europe et en Amérique,* mais sur le marché intérieur.

***

L'EXTRAORDINAIRE engouement et le développement rapide qu'a *connus la plaisance dans les dix, les* cinq dernières années ont d'abord été dus aux succès remportés dans les grandes compétitions internationales. Les premiers et principaux responsables du « boom » se nomment Tabarly, Colas, Kersauzon et aussi Bich, le baron, roi des stylos bille, concurrent obstiné et malheureux de l'America Cup. En même temps, la navigation, la voile surtout, est apparue comme une réponse séduisante *aux difficultés et aux frustrations de la vie* d'aujourd'hui. Echapper aux contraintes et aux hiérarchies, fuir au loin, vivre sainement près de la nature, développer *son corps et ses réflexes, partager fraternellement* les tâches, les ennuis et les plaisirs, qui n'en a pas rêvé ? Ou, plus simplement, s'offrir quelques mois, au *un an ou deux, d'aventure, de fantaisie* et de vagabondage, comme un entracte dans l'existence harassante et monotone des villes, voire, en guise de prélude à *l'acceptation résignée de la vie quotidienne*, avec, tout au fond de soi-même, l'espoir un peu fou, informulé, de larguer les amarres pour longtemps, pour toujours...

Les « mordus » de la compétition voulaient aller loin, aller vite et il leur *fallait pouvoir y mettre le prix. Les marginaux* et aventuriers avaient peu d'argent : comme *ces motards* que l'on voit chevaucher des engins qui coûtent ce qu'ils gagnent en un an, ils économisaient, s'endettaient, marchandaient et bricolaient. Une troisième génération de plaisanciers leur a succédé, ou plutôt deux types nouveaux d'amateurs.

Les uns, qui ont, comme on dit, des *moyens, se dirigent souvent vers les bateaux* à moteur. Mais, même s'ils choisissent la voile, leur première exigence n'est plus la rapidité, la distance. Ils veulent un espace mieux réparti, des équipements plus faciles à manœuvrer et des agencements mieux étudiés pour rendre la vie à bord plus agréable. Ils ne rêvent plus aux grandes compétitions, aux croisières lointaines, pas même aux régates, mais ils souhaitent davantage de confort *et aussi de sécurité pour eux, pour leurs* femmes — de plus en plus nombreuses dans les équipages, et ceci explique, pour une part, *cela*, — voire pour leurs *enfants, qui souvent les accompagnent.*

Les autres considèrent la navigation comme un loisir d'été, un plaisir de va*cances. Ils ont commencé petit, tout petit*, sont passés du Caneton au 420 ou au 505. Beaucoup en sont restés là, qui ne s'éloignent guère de la plage où barbote et brunit leur famille. Certains, pourtant, ont pris des leçons, appris le code, la lecture des cartes, les vents, les marées et les courants. Leurs fils sont allés s'entraîner *dans* quelque école de voile, ou aux Glénans, et ils y retournent parfois comme moniteurs. Peu à peu, ils se sont enhardis, se sont éloignés des côtes, ont pris des risques, rencontré des grains, des orages, côtoyé des récifs, essuyé des tempêtes et fait face à mille dangers, *à tous ces coups du sort qui sont*, au fond, la moitié du plaisir, à condition, naturellement, d'y échapper.

Pour eux, cependant, le bateau reste un luxe et une distraction, une peu comme les sports d'hiver, mais la vraie vie est ailleurs. D'où la durée moyenne d'utili*sation de vingt-trois jours par an.* Aux passionnés d'hier, ils ont emprunté l'esprit sportif — *ah ! ces récits homériques de* dessalages, *de dématages, de naufrages, qui meubleront les soirées pour l'année* entière ! Mais, comme les chercheurs d'aventures, ils veulent des prix serrés, du prêt-à-naviguer bon marché. Grande *série pour les petits et moyens gabarits,* confort et facilité de manœuvre pour les plus gros tonnages : ainsi évoluent la demande et les goûts.

Cependant, pour tous les plaisanciers, *la mer demeure une amie séduisante et* fantasque au charme ambigu : on la *croit paisible et sûre, et ce n'est qu'apparence* ; car ses réveils sont imprévisibles, et ses colères soudaines peuvent être redoutables. Mais, cette maîtresse exigeante et dangereuse, de quelles joies ne paie-t-elle pas en échange ceux qui l'aiment !

(1) Cylindre rouge à babord, cône noir à tribord, lorsqu'on entre au port.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE ASIAN WALL STREET JOURNAL

La « liste noire » des cuisiniers philippins

Les Philippines séquestrent leurs cuisiniers, ou tout au moins essaient de les séquestrer. Selon *THE ASIAN WALL STREET JOURNAL*, « *les grandes chaînes hôtelières qui ouvrent de nouveaux établissements au Proche-Orient et cherchent du personnel sont particulièrement intéressés par les Philippins.* » « *Ils ont le grand avantage de parler anglais, explique M. Jerg Tuescher, directeur général de l'hôtel Mandarin de Manille, qui a déjà perdu, en huit mois, plus de quarante employés, pour la plupart cuisiniers et garçons de restaurant. Plus de huit cents employés d'hôtel philippins ont ainsi émigré pendant le premier trimestre de 1978.*

» *Certains propriétaires d'hôtels et de restaurants aux Philippines sont si inquiets de la situation qu'ils ont adressé une pétition au président Marcos. (...) Les cuisiniers ont été inscrits sur une « liste noire » et il leur est désormais interdit de quitter le pays (...). Pour échapper à cette interdiction, certains cuisiniers philippins ont demandé à émigrer comme mécaniciens ou comme serveurs. Le mois dernier, l'Association nationale des hôteliers et des restaurateurs a donné à M. Bigay, chef du bureau gouvernemental des emplois à l'étranger, une liste nominale des cuisiniers qualifiés et lui a demandé de faire le nécessaire pour les empêcher de quitter le pays.* »

DER SPIEGEL

Dany le Rouge chez les « verts »

Les écologistes ont accompli en Allemagne fédérale une percée relativement importante aux dernières élections régionales. Ils viennent de recevoir le renfort d'une personnalité qui, pour être fort connue, ne provoquera peut-être pas de raz de marée électoral : Daniel Cohn-Bendit (*le Monde* 6-7 août). « *Je suis tout à fait conscient du fait que ma candidature à la députation va provoquer un certain choc* », a-t-il déclaré au *SPIEGEL*. L'hebdomadaire de Hambourg ajoute : « *Comme député, Cohn-Bendit demanderait notamment la légalisation de l'usage de la marijuana et du haschisch. Il souhaite également devenir ministre de l'environnement, pour pouvoir abolir les centrales nucléaires, et ministre de l'intérieur, aussi*, « car les bataillons de police seraient ainsi obligés de rénover les immeubles occupés par des squatters à Francfort. »

L'hebdomadaire ajoute : « *Dans leur programme, les membres de la « gauche non dogmatique » (qu'anime Daniel Cohn-Bendit) réclament* « au moins cinq portefeuilles ministériels, afin que nous puissions libérer nos pulsions destructrices. »

THE GUARDIAN

Discrimination dans le bâtiment

« *Nombre de femmes qui gagnent plus d'argent que leurs maris sont l'objet de discrimination sexuelle de la part des sociétés anglaises du bâtiment* », écrit le quotidien londonien *THE GUARDIAN*, selon un rapport de la Commission pour l'égalité des droits.

« *Plus d'un tiers de ces sociétés sont à même d'adopter une attitude discriminatoire à l'égard des couples mariés qui recherchent des prêts lorsque le salaire de l'épouse est supérieur à celui du mari. (...) Dans 28 % des cas, les sociétés du bâtiment ont refusé de prendre en compte le salaire supérieur de la femme pour le calcul du montant du prêt, alors que 10 % d'autres sociétés ont commencé par refuser, mais ont cédé devant l'insistance des intéressés. (...) La raison toujours invoquée est que la femme finira par avoir des enfants et cessera alors de travailler (...) contrairement aux femmes célibataires, lesquelles peuvent être traitées comme les vieux garçons. Ou encore :* « Il en irait autrement si votre femme avait subi une hystérectomie. »

POLITIKEN

Deux cent soixante-dix ronds en trois minutes

« *Jan Formann, un étudiant danois de vingt-deux ans, vient encore d'améliorer le record du monde qu'il détient depuis 1974*, annonce le quotidien *POLITIKEN* de Copenhague. *C'est aujourd'hui le seul individu de la planète capable de rejeter deux cent soixante-dix ronds de fumée en une seule bouffée de cigarette. Il a ainsi amélioré le premier record qu'il avait officiellement enlevé à dix-huit ans : deux cent cinquante-sept ronds. Il est donc sûr de continuer à figurer en toute tranquillité au Guiness, l'annuaire international des records.*

» *Sa dernière prestation a été fournie en trois minutes devant les caméras d'une équipe de la télévision japonaise.* »

THE TIMES

Bataille de procédure pour l'armée japonaise

Les conventions d'armistice ont strictement limité les domaines et les procédures d'intervention de l'armée japonaise, rappelle le *TIMES*. Le quotidien britannique évoque notamment les difficultés d'ordre juridique auxquelles se heurteraient les militaires nippons en cas d'invasion :

« *Théoriquement, si nous nous en tenons à la lettre de la loi, nous pourrions seulement espérer arrêter les envahisseurs comme immigrants clandestins, dans les premières heures de l'alerte* », se plaint le général Kurisu, ancien commandant en chef des forces armées. (...) « *L'armée n'a jamais reçu, sous les différents gouvernements de l'après-guerre, l'autorité et l'assise légale dont jouissent normalement les forces de défense. Tout mouvement de l'armée doit être sanctionné par une loi. En principe, la défense nationale peut réquisitionner des transports publics, des équipements hospitaliers et de communication durant une alerte, ou occuper des terrains. Mais, en réalité, aucune loi ne rend effectifs ces principes.*

» *Par exemple, si le Japon était envahi aujourd'hui, les chefs de l'état-major devraient entamer une procédure judiciaire pour obtenir l'autorisation de creuser des tranchées sur des terrains privés. L'ennemi, lui, ne s'embarrasserait certainement pas de ces gracieusetés.* »

Lettre de Quito

Banque et archéologie



Un grand immeuble moderne de Quito. Au rez-de-chaussée, une banque avec ses guichets et ses comptoirs. Au cinquième étage et au sixième étage, un musée avec ses vitrines remplies, essentiellement, de céramiques et d'objets précolombiens. Bien qu'une petite salle de ce musée soit réservée aux objets en or, la conjonction des activités bancaires et de l'archéologie est surprenante. On imagine mal, en effet, une telle imbrication de fonctions à la Banque de France...

Tout a commencé il y a une vingtaine d'années lorsque, sur les conseils d'un expert de l'UNESCO, la Banque centrale de l'Equateur (organisme mi-public, mi-privé), a acheté une collection particulière de six mille pièces. Actuellement, les collections du musée de la Banque centrale comptent trente mille objets (dont six mille de l'époque coloniale) et il en est exposé environ mille deux cents qui sont changés de temps à autre.

A la fin de l'année dernière, l'air conditionné a été installé : le musée a été fermé pendant quatre mois mais cela a été l'occasion de renouveler, et avec beaucoup de bonheur, la présentation des salles. Très aérée, cette présentation permet de bien voir les très belles céramiques témoins des nombreuses cultures qui se sont épanouies sur la terre équatorienne depuis plus de six mille ans. Très didactique, elle fait aussi comprendre les influences que ces cultures ont eues les unes sur les autres aussi bien que sur celles du Pérou ou même d'Amérique centrale. Et elle montre les similitudes et les différences qui ont existé entre le Vieux Monde et le Nouveau Monde.

Dès la culture de Valdivia (de 3200 à 1800 avant Jésus-Christ), la céramique a atteint une très haute qualité (telle cette petite tête couverte d'une grande coiffure où une main placée devant la bouche semble cacher un sourire) et on a façonné des figurines anthropomorphes — souvent féminines et parfois dotées de deux têtes. L'Européen, peu familier des cultures précolombiennes, est un peu perdu devant cet art très nouveau pour lui. Mais il est fasciné par ces pots en forme d'escargot, de hibou, de grenouille, de courge, de tortue ou d'homme, par ces vases dont l'anse figure un crabe, un poisson ou des dauphins. Ici, il y a des pots à musique qui sifflent quand on verse de l'eau. Là, un lithophone montre la diversité des notes que l'on pouvait tirer de simples pierres suspendues. Plus loin, des personnages sont vêtus de costumes et de bijoux de cérémonie et couverts de coiffures compliquées.

La salle réservée à l'or est un enchantement avec ses masques, ses boucles d'oreille, ses « clous » de narine ou de joue, ses aiguilles... Deux objets nous ont particulièrement émerveillée : d'abord le grand dieu-soleil, dont la figure est celle d'un homme et les dents celles d'un félin, dont le front s'orne de deux têtes de crocodile et la chevelure est faite de serpents ondulants terminés chacun par une petite figure humaine. Ensuite, non loin de ce disque rayonnant et rutilant qui s'étale sur une soixantaine de centimètres de diamètre, un joueur de flûte de Pan — une vraie miniature ciselée de 2 centimètres de haut, — qui doit être regardé à la loupe.

Le directeur du Musée de la banque centrale, M. Hernan Crespo Toral, tient beaucoup à ce que les enfants prennent conscience et soient fiers de la richesse de leur passé culturel. Suivant des programmes mis au point par l'UNESCO, des classes sont reçues chaque jour au musée. Ecoliers et étudiants représentent d'ailleurs 65 % des visiteurs. De cette façon, ils se familiarisent avec les cultures qui ont modelé leur pays. On peut aussi espérer que leur goût se formera et que Quito ne verra pas s'élever une deuxième statue aussi monstrueuse que celle qui, depuis 1976, écrase la colline du Panecillo. Haute de 38 mètres, en aluminium d'un vilain et triste gris, visible de toute la ville, cette chose gigantesque, qui a coûté près de 1 million de francs, est, paraît-il, la copie d'une très jolie et très gracieuse statue en bois polychrome représentant la Vierge de Quito — une femme ailée écrasant le serpent, — chef-d'œuvre du sculpteur du dix-huitième siècle Bernardo Legarda...

Le Musée de la banque centrale ne se contente pas de montrer ses splendeurs, il s'occupe aussi de fouilles près de Quito et sur la côte équatorienne — soit avec ses trois archéologues, soit par contrats passés avec d'autres chercheurs, — il fait faire des films ethnologiques dans les tribus amazoniennes aussi bien sur les marchés que sur les fêtes indiennes. A l'occasion il donne des crédits pour la restauration d'un monument (600 000 F, par exemple, pour le couvent San-Diego de Quito). Bref, on estime à 2,2 millions de francs les sommes qu'il consacre chaque année à l'archéologie.

M. Hernan Crespo Toral nous a montré à Cotocollao, dans la banlieue nord de Quito, les traces de ce que l'on pense être les plus anciens habitats connus des hautes terres équatoriennes. Le site a été occupé pendant deux mille ans (de — 1500 à + 500) jusqu'à ce qu'il soit détruit par une éruption du volcan Pinchincha. Sous l'autorité du Musée de la banque centrale, une équipe d'archéologues équatoriens et américains a mis au jour, depuis deux ans, deux niveaux d'habitats et une — peut-être deux —, nécropole (cent cinquante squelettes dégagés). Elle a aussi trouvé d'innombrables objets : deux cent cinquante mille obsidiennes taillées et plus d'un million de morceaux de céramique, parfois même des pots intacts.

Il est curieux de noter que le Musée, qui s'intéresse tant aux enfants, doit la découverte du site de Cotocollao aux enfants d'une école voisine, le Colegio Alberto-Mena. Ce sont eux qui, en 1976, ont remarqué que des « choses » apparaissaient dans les excavations creusées en vue de la construction d'immeubles et qui ont prévenu le Musée. Les enfants suivent d'ailleurs la progression des fouilles avec attention et l'école prête une pièce aux archéologues.

A vingt-six kilomètres au nord de Quito, presque sur la ligne équatoriale, non loin, d'ailleurs, du monument élevé sur l'équateur à la mémoire de La Condamine, le Musée fouille à Rumicucho, une forteresse pré-incaïque réutilisée par les Incas. Etant donnée sa situation géographique — remarquable de précision pour l'époque à laquelle il a été construit, — ce monument fait de terrasses superposées pouvait aussi servir d'observatoire astronomique. On y a trouvé beaucoup de céramique, surtout incaïque, mais aussi des temps antérieurs aux Incas, ainsi que des « boleadores », ces lourdes boules de pierre qui, fixées aux extrémités d'une corde, servent encore de nos jours à la capture du bétail. Admirablement posée sur une colline isolée et commandant ainsi l'accès nord de Quito, la forteresse de Rumicucho, unique dans la région, est en cours de restauration : les forces aériennes équatoriennes s'en étaient servies comme cible d'entraînement...

Le Musée de la banque centrale a fait école. Depuis peu, la Filanbanco a commencé à acheter des collections d'art colonial pour les exposer à Guyaquil. Et la Banque du Pichincha a, dans la capitale équatorienne, un musée consacré, lui aussi, à l'art colonial...

YVONNE REBEYROL.

ALGÉRIE

La fête de Sidi Allal

Le marabout dresse sa coupole sous le ciel de plomb au-dessus de cette bourgade du Sud algérien. Ce matin une effervescence inaccoutumée y règne. Affairés, les serviteurs ont perdu la nonchalance feutrée qui leur est habituelle. Même le maître de céans, Sidi Moulay, dépositaire de l'auréole mystique qui a magnifié son ancêtre Sidi Allal — un bienheureux, dit la tradition, qui a élevé de ses propres mains ce mausolée à la blancheur immaculée et repose maintenant à l'ombre de l'unique palmier du jardin — a quitté sa carapace de dévot indolent pour diriger le ballet des domestiques. L'un porte en courant le vert emblème du mausolée, en prenant soin de ne pas salir les lettres brodées d'or à la gloire de Dieu, du prophète et de Sidi Allal. Un autre véhicule à bout de bras le plateau d'argent finement ciselé, sur lequel s'entrechoquent deux douzaines de verres à thé. Un autre encore charge sur son épaule un tapis rouge à l'épaisseur impressionnante. Ce matin, en effet, c'est la « ouada » (fête) annuelle de Sidi Allal. L'odeur de l'encens le dispute aux parfums de jasmin et de menthe qui montent du jardin.

Le décor est planté : c'est là, devant l'enceinte du marabout, que s'arrêtera la procession des fidèles qui, tôt le matin, est partie à travers la ville.

C'est une longue théorie de gens de tous âges et de toutes conditions, le front ceint qui d'un foulard, qui d'un ruban vert. Un orchestre improvisé (réduit à un batteur de grosse caisse et à un claqueur de karkabous — deux lames de métal qu'on fait claquer l'une contre l'autre) suit un jeune taureau harnaché de soie verte, conduit par un jeune Noir portant un étendard. C'est la procession de Sidi Allal. Son passage, annoncé par le son métallique des karkabous, fait sortir des dizaines d'enfants des rues avoisinantes, tandis que les femmes jettent un regard curieux par les fenêtres.

Des passants s'approchent du porteur d'étendard et baisent dévotement l'emblème vert, avant de fouiller dans leur poche puis de déposer pieusement quelques pièces dans le plateau que leur tend un vieux Noir.

« A la gloire de Sidi Allal ! *crie le donateur.*

— A la gloire de Sidi Allal ! », *répond invariablement le vieillard, tandis qu'une pluie de menue monnaie tombe des maisons, prestement ramassée et aussitôt remise au porteur de plateau. Des « you you » s'envolent de toutes les fenêtres ; ils redoublent l'ardeur du batteur de grosse caisse.*

La procession

La procession est en vue du marabout où une foule bariolée s'est rassemblée. Quelques silhouettes, engoncées dans des haïks blancs, sortent de l'enceinte réservée aux femmes. Elles s'approchent de Sidi Moulay, baisent religieusement sa main et demandent sa bénédiction. Les hommes se contentent d'effleurer des lèvres le pan de son habit, tout en lui glissant dans le creux de la paume quelque monnaie « à la gloire de Sidi Allal ».

Devant le marabout s'étend une petite esplanade. Le taurillon, le porteur d'étendard, le batteur de grosse caisse, s'y arrêtent. Le porteur de plateau disparaît discrètement à l'intérieur du mausolée et revient aussitôt avec un nouveau plat, vide cette fois, qu'il fait circuler parmi les badauds. Un assistant l'accompagne et, en guise de remerciement, balance son encensoir fumant autour de la tête de chaque donateur. Le plateau circule plusieurs fois dans la foule. Un « khédam » (serviteur) zélé crie : « Qui n'a pas fait de don à la gloire de Sidi Allal ? » *Quelques mains tendent un billet, une pièce. Puis le plateau est apporté à Sidi Moulay qui y jette un regard et fait signe de la main qu'on l'emporte à l'intérieur. C'est le signal du sacrifice* « à la gloire de Sidi Allal ».

Deux colosses noirs s'avancent. Les musiciens accélèrent la mesure. Le porte-étendard débarrasse le taurillon de son caparaçon de soie verte et confie la bête aux deux aruspices. Le premier, d'une poigne experte, couche d'un coup de rein le taureau à terre, tandis que son compagnon ligote adroitement trois pattes de l'animal, laissant la quatrième battre furieusement. Un jeune garçon apporte une paire de grands couteaux et un large récipient qu'il place sous le cou du taurillon. Le sacrificateur regarde Sidi Moulay, qui opine.

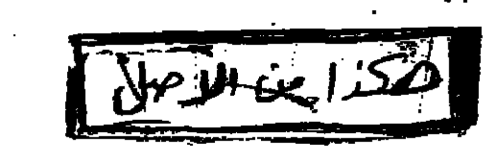
Un éclair d'argent s'abat sur la gorge de la bête. Un mugissement vite étouffé, une patte qui gigote, du sang qui gicle dans le récipient : le sacrifice à la gloire de Sidi Allal est accompli.

Une horde de femmes noires, abandonnant les haïks sans honte, s'abat aussitôt sur la bête. Avec des cris stridents, elles plongent leurs mains dans le récipient et se maculent le visage et le corps de sang encore chaud. L'une d'elles s'écroule inanimée sur le sol. On la transporte à l'intérieur du marabout. D'autres, prises d'hystérie, se balancent frénétiquement sur leurs jambes et demandent à l'« orchestre » de jouer très fort. Certaines dénouent leur coiffure et dansent, balançant la tête de bas en haut pour mieux s'étourdir, jusqu'à épuisement. De la foule qui entoure les danseurs jaillit de temps à autre un homme ou une femme envoûté tout à coup par le rythme.

La carcasse du taurillon est dépecée. Sidi Moulay et son entourage entrent dans le marabout. Puis l'arrière-arrière-petit-fils de Sidi Allal regagne sa maison, où il attendra le défilé des fidèles venus lui faire allégeance.

Dehors, la foule danse « à la gloire de Sidi Allal ». *Ce soir, bien des fidèles nécessiteux mangeront de la viande...*

ABDER IMINE.



SOCIÉTÉ

PAS DE TRAVAIL

Un homme vraiment coincé...

ASSIS sur le trottoir, l'homme attend, apparemment indifférent. Clochard ? Freakie ? Difficile à classer. Des vêtements pas très frais, des cheveux longs et mal taillés, mais de belles dents bien alignées et parfaitement blanches qui tranchent sur une barbe miteuse. Un chien à ses côtés, mais pas de canne blanche ni violon ou accordéon pour se sentir moins misérable. Alors, comme il est dur de mendier sans raison, il a écrit sur un bout de carton : *« Ouvrier au chômage, sans secours ni abri. Une petite pièce nous permettrait de manger ma chienne et moi. »*

Il espère ainsi attirer sinon la pitié, au moins le respect puisqu'ils sont, précise-t-il, un million comme lui. Il espère aussi qu'on ne lui en voudra pas de n'être un vrai chômeur et d'usurper un titre auquel en fait il n'a pas droit. Car comment aurait-il pu perdre son travail puisqu'il n'en avait pas trouvé ?

« Revenez, revenez... »

Chaque jour, il passe au bureau de l'emploi. On lui dit : *« Revenez, revenez... »* Et il revient. Le matin, c'est là qu'on peut le trouver ; l'après-midi, sur le trottoir devant le Crédit lyonnais, dont les employés le connaissent et même chassent celui qui a le culot de prendre sa place ; ou bien, s'il pleut, devant les Nouvelles galeries, à cause de l'auvent. La nuit, il dort au camping municipal, pour 7 F. Comme il se fait environ 25 à 30 F par jour, il ne reste que la différence pour sa chienne et lui.

Cela fait trois mois qu'il a quitté son Pas-de-Calais natal dans l'espoir de trouver du travail dans le Midi. Maintenant, il n'attend plus que d'avoir de l'argent pour prendre le train et y retourner. Car c'est là-haut, dit-il, qu'il trouvera ce qu'il cherche.

Les gens, il ne les juge pas très gentils, souvent indifférents, hargneux même : *« Ils nous considèrent moins qu'un chien. Lui, on l'accepte. Moi, ils me disent : « Vous n'allez qu'à aller » travailler, fainéant. » Mais s'ils savaient la raison, ils comprendraient. Quand on n'a pas de foyer, qu'on est tout seul, c'est dur de remonter la pente... »*

Si ceux qui le traitent ainsi lui proposaient du travail, affirme-t-il, il sauterait sur l'occasion. Mais on ne propose pas de travail à un fainéant.

C'est arrivé pourtant. Il s'est présenté et on lui a dit : *« Votre tenue n'est pas correcte et puis il faudrait vous couper les cheveux, vous raser. »* Il voudrait bien acheter des habits neufs et aller chez le coiffeur, mais pour cela, s'excuse-t-il, il lui faudrait un peu d'argent, et donc un travail.

Un jour peut-être, il pourra rentrer chez lui, par le train. Pas en stop, parce que son chien est allergique à la voiture. Et puis, de toute façon, les gens ne le prennent pas, et il les comprend : *« C'est toujours pareil, il y en a tellement qui se sont fait embêter... »* Les seuls stoppeurs qui inspireraient confiance sont justement ceux qui n'ont pas besoin de faire du stop. Et lui n'est pas de ceux-là.

Heureusement, il a le moral, et *« quand on a le moral, ça va. Parce que si on commence à se laisser aller... »* Il insiste, *« si ça ne va pas aujourd'hui, ça ira mieux demain. »*

D'autant qu'il ne demande pas grand-chose : partir de ce pays où il ne trouve pas de travail ; mais pour pouvoir partir il lui faut d'abord en trouver un... Ce qui s'appelle être coincé.

ANNE GALLOIS.

MÉTÉOROLOGIE

Les vacances pluvieuses de Mme de Sévigné

LA correspondance de Mme de Sévigné, du moins pendant les mois où elle est séparée de sa fille, Mme de Grignan, et où elle trompe les chagrins de l'absence par l'usage ponctuel des courriers qui partent deux fois par semaine, de Paris (ou de Bretagne par Paris) pour la Provence, fournissent au lecteur d'aujourd'hui des renseignements fort précis : indication détaillées ou notations brèves permettent de suivre, dans les « *admirables lettres* », la marche capricieuse du temps. C'est ainsi qu'on pourrait tracer, de semaine en semaine, pendant l'été de 1680 *la courbe sinueuse d'un été qui fut*, dans la région parisienne tout comme en Bretagne, abondamment chargé de pluies et gratifié d'une température quasi hivernale tandis que la Provence jouissait d'une canicule normale.

En cette année 1680, Pâques arrivait fort tard, le 21 avril. Le mardi gras tombait le 5 mars et, l'avant printemps parisien s'étant montré d'une douceur quasi estivale, Mme de Sévigné en avait profité pour aller, avec son oncle l'abbé de Coulanges, passer « *les jours gras* » dans l'abbaye de Livry, à 2 lieues de Paris, ou plus précisément dans le joli logis abbatial qui leur servait de « résidence secondaire ».

Le mercredi des cendres, de Livry, l'épistolière écrit :

« Nous avons passé ici les trois jours gras, ma bonne, et le soleil qu'il fit samedi nous détermine à prendre ce parti. Il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée : elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans. Vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune ; nous avons tempéré le brillant de carême-prenant avec la feuille morte de cette forêt. Il y fait le plus beau temps du monde ; les jardins fort propres ; la vie belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps qui nous a paru bien plus joli, que les vilains cris des rues de Paris. » de Paris. »

Ce printemps précoce n'aura pas d'heureuses suites. Fin avril *« il fait un temps entièrement détraqué. Nous attendons encore sept ou huit jours pour partir »*.

Mme de Sévigné doit, en effet, comme chaque année, quitter Paris, avec son oncle, pour se rendre en Bretagne et y passer l'été et l'automne dans son domaine des Rochers, près de Vitré ; son voyage, en principe, doit avoir lieu au début de mai : *« Je ne sais, ma fille, quel temps vous avez en Provence, mais celui qu'il a fait ici depuis trois semaines est si épouvantable que plusieurs voyages ont été différés ; le mien est du nombre.*

» Voilà un commencement de lune qui pourra nous ramener du beau temps et me faire partir : je ne sais point encore le jour. »

Deux jours plus tard : *« Me voici encore à Paris, mais c'est dans l'agitation d'un départ. (...) J'ai à vous conjurer, ma très chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage : le temps est beau à merveille, la route délicieuse. »*

Mme de Sévigné, profitant de cette période plus clémente, se met en route avec l'abbé de Coulanges ; son fils Charles l'accompagne jusqu'à Orléans, où les voyageurs doivent prendre la voie d'eau ; il veille à leur embarquement, avec armes et bagages, c'est-à-dire personnel et carrosse, sur un bateau qui va les descendre sur la Loire jusqu'à Nantes.

D'Orléans, le 8 mai, nous apprenons : *« Il fait le plus beau temps du monde ; les chemins sont admirables. (...) Les jours sont si longs que nous n'avons pas même besoin du secours de la plus belle lune du monde, qui nous accompagnera sur la Loire où nous nous embarquons demain. »*

On fait l'étape à Blois, où Mme de Sévigné a « *entendu mille rossignols* », puis à Tours, où elle « *n'a jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route* ». Pour n'être pas « *incommodés du soleil* », l'oncle et la nièce s'installent dans leur carrosse dételé, mis de biais, et d'où ils peuvent admirer le paysage qui défile.

« Comme deux hivers venus l'un sur l'autre »

A Nantes, où elle séjourne du 13 au 27 mai, Mme de Sévigné jouit encore d'un temps assez beau, qui lui permet d'aller visiter ses terres de la région nantaise, au Buron.

Elle remonte en carrosse le 28 au matin, pour arriver enfin, par Rennes et Vitré, à son château des Rochers, d'où elle écrit, le dernier jour de mai : *« Il y a un mois qu'il pleut tous les jours. (...)Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes par l'ordre de M. de Chaulnes ; mais les pluies ont fait comme si deux hivers étaient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abîmes d'eau ; nous n'avions osé traverser par Chateaubriant parce qu'on n'en sort point. (...)*

» Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension (...). Le lendemain (...) nous partîmes à 10 heures, et tout le monde me disait que j'avais tout le temps, que les chemins étaient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison. Ils étaient si bien comme dans cette chambre que nous n'arrivâmes ici qu'après 12 heures du soir, toujours dans l'eau. Et de vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnaissions pas. Les pavés sont devenus impraticables. Les bourbiers sont enfonçés, les hauts et bas plus haut et bas qu'ils n'étaient. Enfin, voyant que nous ne voyions plus rien et qu'il fallait tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à Pilois (1). *Il vient avec une douzaine de gars. Les uns nous tenaient, les autres nous éclairaient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parlaient si extrêmement breton que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués. »*

Mme de Sévigné s'installe chez elle pour quatre ou cinq mois, et le mauvais temps avec elle. Le dimanche suivant. *Il fait une pluie continuelle* », ce qui risque d'isoler le château : *« Les chemins de Vitré ici sont devenus si impraticables qu'on les fait raccommoder par ordre du Roi et de M. le duc de Chaulnes : tous les paysans de la baronnie y sont lundi. »*

Même refrain au courrier suivant : *« Quel temps avez-vous ma chère enfant ? Il me semble que vos parties de Rochecourbière font voir qu'il est fort beau. Pour nous, c'est une pitié ; il fait un froid et une pluie contre toute raison. J'ai une robe de chambre ouatée, j'allume du feu tous les soirs. (...) Cette furie à la Saint-Jean ne peut durer longtemps. »*

Et cependant : *« Le mauvais temps continue, ma chère fille, il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour être le repentir du temps qui, enfin, veut changer de conduite, et l'on se trouve noyés. Cela nous est arrivé deux ou trois fois et pour être un peu mieux garantis que par des casaques et des chapeaux, nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de « vermillonnetterie »* (2) *et une autre au bout de l'« infinie », où l'on pourra se mettre à couvert de tout et causer, et lire, et jouer ; en sorte que ces deux petits parasols ou parapluies feront un agrément et une commodité et ne nous coûteront presque rien. »*

Mme de Sévigné, sans se plaindre, à proprement parler, laisse voir une humeur assombrie : *« Quand je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains. Nous avons fait deux admirables feux devant cette porte ; c'était la veille et le jour de Saint-Jean. Il y avait plus de trente fagots, une pyramide de fougères qui faisait une pyramide d'ostentation. Mais c'était des feux à profit de ménage ; nous nous y chauffions tous. On ne se couche plus sans fagot ; on a repris ses habits d'hiver. Cela durera tant qu'il plaira à Dieu. »*

Le soleil revient pour quelques jours : *« Nous avons tant importuné Jupiter que nous mourons de chaud. »*

Mais cette éclaircie ne dure guère et dix jours plus tard, le 14 juillet : *« Je me promène beaucoup. Je me sers fort souvent de mes petits cabinets. Rien n'est aussi nécessaire en ce pays ; il y pleut continuellement »*

Et au dernier courrier du mois : *« Nous ne sentons rien ici de vos chaleurs ; les pluies nous empêchent de faire les foins et nous avons grand regret à cette perte. »*

La pluie ne cesse guère avant les tout derniers jours du mois d'août. Mme de Sévigné est allée passer deux jours à Rennes, où le duc de Chaulnes reçoit en grande pompe la princesse de Tarente, châtelaine de Vitré. Après ces brillantes festivités, Mme de Sévigné retrouve avec une joie profonde la « *solitude de ses bois* ». Enfin, une chaleur estivale semble revenir pour de bon : *« Nous avons retrouvé l'été depuis deux jours. Il faut remettre les habits d'été sans éloigner les habits d'hiver ; ainsi va la France. »*

L'abbé de Coulanges et sa nièce reprennent leurs travaux d'architecture ou de jardinage interrompus par la pluie du mois précédent : *« Nous avons bien des ouvriers, cela nous occupe et, tant que ce petit été qui nous est revenu durera, nous ne serons pas à plaindre. »*

La deuxième semaine de septembre, un temps réellement beau s'est enfin établi : *« Nous avons un temps admirable depuis huit ou dix jours ; c'est un véritable été. »*

Et, huit jours plus tard : *« Il fait ici un temps divin: c'est une perfection. Il a fait des chaleurs extrêmes, mais j'ai fait tout comme vous : je suais beaucoup, mais je n'osais me plaindre, à cause du mois de septembre. C'était pourtant la vraie et la seule canicule de cette année. Vous allez avoir des muscats bien merveilleux. Ah ! que j'en mangerais bien ! »*

Au mois d'octobre, le soleil brille toujours sur la Bretagne et sur les chemins qui, de Paris, y mènent. Mme de Sévigné doit brusquer son retour à cause de la santé de son fils que les médecins rennais ont inutilement torturé et qu'elle espère faire soigner plus efficacement à Paris.

Malgré les belles conditions atmosphériques, le voyage sera quelque peu retardé par la marche plus lente du malade en litière, et le convoi n'arrive à Paris que le 29 octobre : *« J'arrivai hier au soir, ma très chère, par un temps charmant et parfait. Si vous êtes bien sage, vous en profiterez, et vous n'attendrez point l'autre lune, à cause des pluies et des mauvais chemins. Je n'avais jamais vu ceux de Bretagne en cette saison. »*

Voilà ce qui devrait encourager les vacanciers de septembre et d'octobre... en 1978 !

DENISE MAYER.

(1) Jardinier des Rochers, M. de Chaulnes est gouverneur de la Bretagne.

(2) Vermillonnetterie : sorte de petit kiosque ; l'« infinie », nom donné à l'une des allées du parc des Rochers.

POINT DE VUE

Le marché des solitaires

par LOUIS MARTIN JENTEL (*)

QUELQUES chiffres : six cent soixante mille quarante-cinq femmes sont veuves ou divorcées dans la tranche d'âge de quarante à cinquante-neuf ans, alors qu'en face on compte seulement deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingts hommes dans la même situation (1).

Une deuxième observation : *« L'intensité du mariage est pour les hommes en raison directe de la qualification et du niveau de revenus, pour les femmes en raison inverse »*, écrit P. Longone (2). C'est ainsi que *« un tiers des filles progressent vers le haut en se mariant, tandis qu'un dixième régressent (3). »* Par voie de conséquence, on constate un taux très élevé de célibat pour les hommes des groupes sociaux les plus populaires, puisque les jeunes filles de ces milieux ont souvent épousé des hommes du groupe « supérieur ». Et, à l'opposé, les femmes d'un niveau élevé restent très fréquemment seules parce que les hommes *leur convenant* ont épousé des femmes dont le niveau d'instruction, ou le milieu, était « inférieur » au leur.

Aussi, à cinquante ans, 27 % des femmes cadres supérieurs sont *célibataires, contre 4 % seulement* d'hommes (4). Même problème pour les femmes de professions libérales.

Un troisième facteur a engendré un taux de célibat élevé, cette fois dans le monde rural : 60 % des *jeunes filles ont* quitté la campagne avant vingt ans. Comme les citadines ne retournent pas à la terre pour de nombreuses raisons (style de vie, langage, système de valeurs différents, etc.), on compte actuellement trois hommes célibataires dans le monde rural pour un célibataire dans le reste de la population (5).

A ces solitaires « conjoncturels », il faut ajouter les solitaires « structurels » : les personnes à problèmes physiques, psychologiques, sociaux, qui ne peuvent parvenir à trouver le compagnon souhaité, bien qu'elles aspirent plus que d'autres à combler un manque affectif qu'elles ressentent avec une intensité accrue. *Citons aussi, pour mémoire,* ceux qui se veulent ou qui sont « en marge » pour une raison quelconque : mode de vie, religion minoritaire... auxquels il faut ajouter les personnes émigrées et non encore intégrées.

Trois à six millions

Selon les évaluations, ce « marché » varie de trois à six millions d'hommes et de femmes seuls (6). *L'immense majorité de ceux-ci ne* pourront donc jamais trouver de partenaire parce qu'ils n'existent pas. D'où la prolifération récente de certaines agences matrimoniales dont les fichiers reflètent, de manière très amplifiée, les déséquilibres démographiques. *Les simples* gens et ruraux s'y retrouvent cinquante ou cent fois plus nombreux que les femmes leur convenant. Quant à celles-ci, qui sont le plus souvent citadines et de trente ans *ou plus, elles se retrouvent* dans les mêmes proportions plus nombreuses que les hommes souhaitant les rencontrer.

Si donc une seule mesure législative devait être prise pour arrêter le « racket » actuel des solitaires, ce ne serait pas d'obliger les agences à faire une déclaration à l'administration, d'établir un contrat-type, ou de menacer de sanctions graves les personnes ayant *fait souscrire un contrat* à contrepartie imaginaire, puisque les agences pourront toujours justifier qu'elles avaient un médecin inscrit dans leur fichier, même si elles ont également cent femmes qui souhaitent le rencontrer. Ce serait d'imposer un équilibre acceptable des inscriptions féminines et masculines par âges et milieux sociaux, en assortissant cette prescription d'un contrôle et de sanctions en cas de dépassement.

Largement insoluble

L'emploi de certaines techniques publicitaires déséquilibre les fichiers *(publicité dans la presse féminine* ou à la radio, « annonces-appâts »), tandis que d'autres favorisent son équilibre (utilisation de la presse masculine, auto-interdiction des relances publicitaires aux catégories sociales en surnombre, etc.).

Si cette mesure élémentaire d'assainissement était adoptée, nul doute que cesserait rapidement la spoliation de milliers de personnes seules, souvent dans un grand état de détresse et paralysées par la crainte du « qu'en dira-t-on ».

Le problème de la solitude, ressenti avec acuité, est largement insoluble dans l'immédiat. Il pourra peut-être trouver une solution partielle à long terme, par une meilleure adéquation des partenaires du couple, c'est-à-dire par une autre conception du « choix matrimonial ». Peut-être les pouvoirs publics pourraient-ils enfin s'interroger sans a *priori* sur les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir cette réforme.

(*) Directeur général de Ion International, auteur de *Vers une civilisation du couple.*

(1) INSEE, recensement de 1975. (Tour Gamma, 195, rue de Bercy, 75592 Paris, Cedex 12.)

(2) Population et Sociétés. (Institut national d'études démographiques, n° 94, octobre 1974.)

(3) Étude de l'INSEE portant sur 1,068 couples citadins choisis à Nantes (*Sud-Ouest*, 5-9-1977).

(4) INSEE, octobre 1974.

(5) Sur 627 415 hommes célibataires de 40 à *59* ans, on dénombre 267 105 ruraux. Résultat du recensement de 1975, Op. cit.

(6) Le recensement de 1975 dénombrait 2 766 000 hommes célibataires, veufs et divorcés de plus de 28 ans, et 3 805 165 femmes, soit 1 million de plus.

CORRESPONDANCE

Il y a phantasmes et fantasmes

Le petit article « Mots. Ph ou F », d'Olivier Renaudin (le Monde *daté 16-17 juillet), nous a valu de recevoir de Mme Fabre-Luce la réponse suivante :*

Peut-être les « dictionnaires habituels » s'accordent-ils pour dire que les deux orthographes du mot fantasme — avec « ph » ou avec « f » — sont également bonnes. Mais il faut, je le crois, signaler, à toutes fins utiles, que, dans leur *Vocabulaire de la psychanalyse*, ouvrage de référence dont la compétence est reconnue, J. Laplanche et J.-B. Pontalis indiquent que la graphie en « ph » *« a été proposée par Susan Isaacs et adoptée par divers auteurs et traducteurs pour désigner le fantasme inconscient et marquer sa différence d'avec le fantasme conscient »*.

On peut également souligner que, pour certains théoriciens de la psychanalyse, la graphie en « ph » du mot fantasme renvoie très spécifiquement aux phantasmes inconscients appelés originaires (les Urphantasiens de Freud). Contrairement aux autres phantasmes inconscients, ils relèvent, de par leur universalité, d'un patrimoine psychique transmis sur le mode phylogénétique.

Il n'est donc pas si facile qu'on pourrait le croire de gagner ses « cinq points » en vocabulaire *psychanalytique*...

COMMERCE

Litière pour chats

« MON chat est très difficile. Il ne mange pas n'importe quoi. Il n'accepte que les boulettes Chose. Ou les granulés Machin. »

Glorification du chat-jouet, du chat-bébé, du dieu-chat, la femme qui fait son numéro de publicité à la télévision ne serait que ridicule si elle ne donnait en même temps un peu froid dans le dos. Concocter des nourritures sophistiquées pour chiens et chats quand des milliers d'êtres humains crèvent de faim dépasse les limites de l'indécence, mais c'est de s'en émouvoir qui paraîtra sans doute *indécent aux amis des bêtes.*

A cette station-service des Landes, un énorme camion semi-remorque est arrêté. Il fait son plein. Trois cents litres de gasoil, on a le temps de bavarder. Il en a « *plein sa claque* », *le chauffeur.* Trois jours *bloqué* de l'autre côté de la frontière d'Hendaye, à cause des troubles dans le Pays basque.

« Ça cognait dur, là-bas. Les explosions. J'ai même entendu siffler les balles, pas loin. J'ai essayé de passer, il fallait bien que je ramène ma cargaison.

— Des denrées périssables ?

— Non, de la litière pour chats. On la prend en Espagne et on la ramène en France.

— Quoi, tout ce camion, de la litière pour chats ?

— Oui, 23 tonnes. »

LOUIS LATAILLADE.

LA VILLE

Il reste le cimetière

NOUS qui sommes tous devenus citadins, comment allons-nous vivre dans les années qui viennent ? Quel territoire pour nos enfants où galoper sur leurs montures ? Dans la grande ville de province où je viens d'arriver, le lent cheminement des voiture à la recherche d'une place et des piétons en quête d'espace est une aventure quotidienne. Ce ne sont, autour de nous, que feux de circulation, flèches, camions, panneaux, bretelles d'autoroute, garages, passerelles. La bagnole s'est mariée au béton sur fond de macadam et de pavés mouillés.

Reste, au bout de ma rue, le cimetière. Un jour de bruit et de fureur, j'ai trouvé derrière ses grilles un accueil inattendu, silence et air pur sous le frémissement des arbres. Tous ceux qui dorment là sont des vernis, enfin des gens qui ont le temps ! Ils nous attendent patiemment au tournant de leur mur de pierre, pour qu'auprès d'eux nous puissions nous refaire.

En bonne association de copropriétaires « In aeternum », ils ont exigé une zone de silence avec allées piétonnières, vue imprenable sur le ciel, une réserve d'oiseaux et des espaces verts qu'ils entretiennent eux-mêmes. Et, pendant que nous courons, ils s'enfoncent dans la terre pour nous faire cadeau des arbres.

O ! mes aïeux, merci de cultiver ainsi votre jardin pour sauver les enfants de l'auto et les fous du volant que nous sommes devenus. Pourquoi n'avons-nous plus le culte des ancêtres ?

ANNE TOUZARD.

RADIO-TELEVISION

Les nouvelles techniques

Les vidéo-pirates

par HENRY CHAPIER

L'ARRIVEE sur le marché français des nouveaux magnétoscopes-enregistreurs, annoncée à grands renforts de publicité par les firmes étrangères qui fabriquent ce type d'appareils, risque de bouleverser non seulement nos habitudes culturelles mais encore le système de protection mis en place par le législateur en 1957 pour assurer la défense du droit de propriété artistique et littéraire. La « nouvelle vidéo » (le Monde daté 16-17 juillet), désormais à la disposition du grand public, annonce l'ère des programmes diversifiés : une fois passées les joies de la découverte d'une nouvelle technique aisément maîtrisée par n'importe quel téléspectateur désireux d'enregistrer un film ou une émission, les foyers américains s'abonnent de plus en plus à ces réseaux de télécâbles qui ont connu en France les vicissitudes que l'on sait.

Comment croit-on, dans ce cas, empêcher indéfiniment — dans notre pays accroché à la défense du monopole et respectueux, par ailleurs, de la loi de 1957 — une évolution technique, industrielle et sociale qu'une certaine « politique de l'autruche » n'a cessé d'occulter?

Droits d'auteur

A la rentrée, n'importe quel « collectionneur » mal intentionné sera en mesure de revendre autant de cassettes qu'il voudra des chefs-d'œuvre du cinéma, du théâtre filmé ou des concerts diffusés par nos trois chaînes. Le prix dérisoire des cassettes est un encouragement à la piraterie, et l'investissement qu'exige un magnétoscope-enregistreur — loin d'être dissuasif — se trouvera à la portée de n'importe quelle « coopérative » de pirates bien organisés. Qu'est-ce que cela veut dire dans l'immédiat au niveau du marché français — pour les auteurs-compositeurs, cinéastes, acteurs-interprètes ou techniciens ? Qu'ils sont froidement spoliés des droits d'auteur ainsi que les droits de reproduction mécanique jalousement défendus jusqu'à présent par la SACEM, la S.A.C.D. et la S.D.R.M., dont les agents exerçaient un contrôle vigilant dans tous les lieux publics. Mais le législateur de 1957 n'avait guère prévu le vidéo-disque, ni toutes les autres techniques permettant de tirer un nombre illimité de copies à l'insu des ayants droit : on n'avait pas imaginé, non plus, qu'une véritable industrie de contrebande pourrait naître un jour, dans le but d'alimenter le marché parallèle des téléspectateurs avides de changer de programmes ou simplement désireux de pratiquer leur propre sélection.

A l'époque où les syndicats d'Antenne 2 protestent déjà — à juste titre — contre la diffusion des films amateurs en super-8 sur l'écran, il est temps d'envisager un système qui protège notre patrimoine créatif et professionnel exposé au pillage.

S'il est vrai que quelques députés ou sénateurs ont signalé au ministre de la communication les dangers de la passivité du gouvernement dans ce domaine, on a le sentiment que rien ne sera fait pour arrêter l'évolution sauvage en cours. Aux Etats-Unis, la situation est fondamentalement différente, de par le caractère concurrentiel de l'économie : là-bas, les grandes compagnies de cinéma ou de disques ont pris en main elles-mêmes la fabrication des cassettes, calculant leur prix de revient, et arrivant à la conclusion que la meilleure forme de piraterie est celle que l'on organise soi-même dans la plus parfaite légalité... Autrement dit, les industriels américains sont d'ores et déjà en train de couper l'herbe sous les pieds des pirates, dans la mesure où les compagnies monopolisent les réseaux de distribution de cassettes, agissant ainsi au grand jour. D'où l'impossibilité pour les pirates du cinéma et des émissions télévisées de refaire l'opération-surprise réalisée il y a déjà cinq ans sur le marché du disque : en trouvant une riposte immédiate au niveau de la rentabilité, la vitesse de réaction des industriels aura triomphé de l'offensive des contrebandiers.

Mesures de sauvegarde

Cette faculté de s'adapter aux circonstances en tournant toutes les évolutions techniques, culturelles et sociales à son profit n'appartient qu'au système libéral américain : il serait faux d'inférer que — dans ce domaine précis — les choses vont suivre une évolution analogue en France.

Il faudrait — pour cela — qu'il existe une force de dissuasion soit chez le législateur qui envisagerait des mesures de sauvegarde de type protectionniste, soit chez les industriels qui auraient aussitôt les moyens d'une véritable contre-attaque sur le marché.

Or personne ne songe encore ici aux périls que représente l'arrivée de la « nouvelle vidéo » sur un marché où les autres s'imaginent à jamais protégés par la loi de 1957, où les techniciens se fient à la vigilance de leurs syndicats, et où les officiels croient à jamais à la pérennité du service public et au relatif contrôle de l'information politique et culturelle à travers la défense du monopole d'Etat.

Faut-il penser que les appels au secours des milieux professionnels et les mises en garde des industriels français n'auront pas été entendus, et que notre pays deviendra la terre d'élection des nouveaux pirates en attendant une prise de conscience qui ne risque d'intervenir que le jour où le mal sera fait ?

L'AVENIR DE LA S.F.P.

Argent public et production privée

« *ON peut faire rentrer un vase de Chine dans une boîte de petits pois. Mais pour ça, il faut le briser.* » L'auteur de cet aphorisme sait de quoi il parle : réalisateur de télévision, il travaille souvent pour le « privé ». Dramatiques, feuilletons, télé-films commandés par les chaînes à ceux qui présentent les devis les plus concurrentiels. Résultat, une télévision « au moule », et beaucoup de vases cassés.

Depuis 1975, selon le Syndicat unifié de radio-télévision (C.F.D.T.), le volume horaire des commandes passées au privé ne cesse de s'accroître. La S.F.P., expliquent les chaînes, propose des devis outranciers, de 25 % à 40 % supérieurs à ceux des sociétés privées. A qualité égale, nous sommes les moins chers, rétorque la S.F.P. Dialogue de sourds, où chacun paraît oublier qu'il vit de l'argent public, et se comporte en capitaine d'industrie. Dans les coulisses, les sociétés privées assistent avec délectation à ces passes d'armes qui leur assurent une relative prospérité. En contribuable impavide, le téléspectateur, lui, signe les chèques.

Une vingtaine de grosses sociétés, autour desquelles gravitent de multiples petits satellites, travaillent pour la télévision. Une même vache à lait pour deux secteurs professionnels : les producteurs et les prestataires. Les premiers assurent, pour une mise de fonds souvent minime (la garantie des « imprévus » par exemple), la coproduction de séries ou de dramatiques. Les seconds se confinent essentiellement à la location de matériel et de personnel.

« *Dans la plupart des cas, l'entreprise est juteuse,* commente le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision (C.G.T.), *95 % du personnel est, en effet, composé d'intermittents sans aucune garantie conventionnelle.* » S'il existe deux conventions — celle de l'ex-O.R.T.F. et celle des techniciens du film — la majorité des sociétés privées s'en estiment dégagées.

Un chômage endémique, qui frappe les quelque trois mille techniciens du film, offre à ces sociétés une main-d'œuvre malléable.

On accepte de passer sous leurs fourches caudines, ou bien l'on quitte la profession. Habitués à travailler « *avec un haricot et trois bouts de ficelle* », les techniciens du privé possèdent une ingéniosité qui manque sans doute aux statutaires des chaînes. Mais ils la payent cher.

Atteints du même mal, les réalisateurs se pressent aux portes des producteurs, prêts à en rabattre pour tourner. Leurs contrats ne leur reconnaissent ni droit de suite, ni droits d'auteur, ni droits de rediffusion. Le montage ne fait pas partie de leurs obligations, et constitue seulement un clause « morale », que chacun applique selon son humeur.

Le temps de tournage, enfin, tient souvent de la peau de chagrin. On boucle au plus vite, pour que ça rentre dans le moule. A ce prix, les producteurs privés peuvent, sans trop de peine, proposer des tarifs hautement « concurrentiels ». L'argent public sert ainsi à tourner les conventions et à réduire à néant les acquis syndicaux.

Pourtant, les producteurs privés n'ont pas le monopole de l'emploi sauvage. Les chaînes n'hésitent pas, comme à TF 1, à réclamer aux sociétés privées la « ristourne » habituelle sur les barèmes syndicaux, lorsqu'ils existent, ou à engager en sous-main des intermittents. D'après le S.N.T.P.C.T.-C.G.T., la production de FR 3 serait ainsi assurée pour plus de la moitié par des occasionnels, engagés au plus bas de la grille salariale. « *Dans ce domaine, l'INA tient la queue du peloton,* ajoute le syndicat. *On peut avoir fait plus de cinquante films, dont cinq passent régulièrement à la cinémathèque, et être payé comme un débutant.* »

Les programmes se ressentent de cette course au profit, qui ne bénéficie en tout cas guère à ceux qui les subventionnent. Et l'outil que représente la S.F.P., entièrement payé par les spectateurs, reste incomparable. Pourtant, ses tarifs élevés ne s'expliquent pas entièrement par la qualité de ses réalisations ni par sa politique salariale.

Si les chaînes lui reprochent de faire supporter ses coûts fixes à ses clients, les syndicats attaquent une « *gestion cellulaire* » qui permet de « *gonfler artificiellement les coûts* » et introduit à l'intérieur de la maison un facteur de concurrence. Le S.N.T.P.C.T.-C.G.T. l'accuse également de se livrer aux mêmes pratiques que les producteurs privés, en fournissant aux conditions conventionnelles de l'audiovisuel prestations et personnel à l'industrie cinématographique, tournant ainsi la convention collective des techniciens du film : « *La S.F.P., avec son statut hybride d'établissement public à caractère industriel et commercial, est aussi l'échangeur où l'argent public sert à alimenter l'industrie privée.* »

Issues, pour la plupart, de la réforme de 1974, ces contradictions ne cessent de s'accentuer, et les récents déficits de la S.F.P. et de l'INA n'en sont qu'une illustration partielle. La télévision est malade de sa réforme et, sans médication énergique, elle pourrait bien, d'ici quelques années, ne pas s'en relever.

XAVIER DELCOURT.

La situation de l'INA

UNE LETTRE DE M. MICHEL ROUX

Nous avons reçu de M. Michel Roux, directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel, la lettre suivante, en réponse au point de vue de M. Hervé Gosselin, l'INA vu de l'intérieur, *publié dans* le Monde *daté 6-7 août.*

J'ai lu avec étonnement un article présenté comme un « *point de vue interne* » sur l'INA signé de M. Gosselin, se présentant comme un « *assistant au service financier* » de l'Institut.

Je regrette de n'avoir pu vous éclairer, quand il en était encore temps, sur le caractère bref et limité de la collaboration de l'intéressé à l'INA : d'abord stagiaire, M. Gosselin a été pendant quelques mois contractuel à mi-temps chargé de l'émission des titres de recettes à notre division financière — c'est son titre exact — avant de démissionner le 3 août.

Les informations parues au cours des dernières semaines concernant l'INA, le fait que l'article soit présenté comme un « *point de vue interne* », enfin le caractère tendancieux des allégations contenues dans cet article me conduisent à penser qu'il est utile de porter à la connaissance de vos lecteurs les conditions dans lesquelles M. Gosselin a pu être associé à la vie de l'Institut, à défaut d'une réponse de fond que les circonstances ne me paraissent pas requérir.

[M. Gosselin nous a précisé qu'il travaillait à l'INA depuis le 1er janvier 1977 et qu'après un stage de trois mois son contrat avait été renouvelé plusieurs fois jusqu'à sa *démission, le 3 août 1978.*]

Écouter-voir

● MUSIQUE : SHOW ELVIS PRESLEY. — Mardi 15 août, TF 1, 18 h. 45.

Lorsqu'il part en 1958 pour effectuer son service militaire, Elvis Presley est le héros d'une génération qui a trouvé son identité grâce à lui, d'un univers qui s'est découvert à travers lui, celui des adolescents. Il est le « King » du rock'n roll et le restera jusqu'à sa mort, il y a tout juste un an dans la nuit du 16 au 17 août 1977. Pourtant, après son séjour à l'armée, Elvis s'est enlisé dans une abondante production qui n'a plus aucun lien avec le rock'n roll. De même, il tourne des films qui n'offrent que peu d'intérêt.

En 1968, cependant, il enregistre aux Etats-Unis un show télévisé pour la chaîne N.B.C. A la surprise des téléspectateurs il est habillé de cuir noir pour interpréter, durant près d'une heure, les rocks qui ont fait le succès de ses débuts. On redécouvre le cadre dans lequel la voix du « King » prend sa dimension réelle, ce pour quoi elle est faite, avec des titres comme Hearthreak Hotel, Jailhouse Rock, Lowdy Miss Clowdy, Hound Dog. *L'image illustre l'ultime sursaut du rocker. Ce show est resté inédit en France (un album en a été extrait).*

● DOCUMENT : L'IMPROMPTU D'ANNECY. — Mercredi 16 août, TF 1, 22 h.

L'Impromptu *a été tourné en 1975 lors de l'exposition rétrospective Alexandre Alexeieff organisée au château d'Annecy pour accompagner les Journées internationales du cinéma d'animation qui rendaient ainsi hommage à l'un des pionniers du genre, l'inventeur de l'écran d'épingles. Il a été réalisé par Alexeieff lui-même, qui y retrace et commente son parcours.*

Un parcours sinueux qui de sa Russie natale a mené Alexeieff à Paris, où, pour survivre, il a dû exercer divers métiers avant d'être décorateur de théâtre (pour Pitoeff, Gaston Baty, Jouvet, etc.), graveur (illustrateur du Journal d'un fou, *des* Frères Karamazov, *de* Don Quichotte) *et, enfin, cinéaste d'animation, avec son million quatre cent mille épingles, qui, plus ou moins enfoncées dans un écran, forment des taches mobiles plus ou moins claires. Ainsi fut réalisé, avec Claire Parker,* Une nuit sur le mont Chauve *: dix-huit mois de patience pour huit minutes de projection, puis le* Nez de Gogol, *et plus récemment le banc-titre pour le* Procès *d'Orson Welles.*

Une retrouvaille très poétique qui ne devait pas avoir une foule d'adeptes. Le cinéma d'animation exige toujours du temps. Mais là...

● THÉATRE : ET POURTANT CE SILENCE NE POUVAIT ÊTRE VIDE. — Jeudi 17 août, France-Culture, 20 h.

Le cas des sœurs Papin, deux jeunes domestiques qui assassinèrent leur patronne et sa fille. En écrivant les Bonnes, *Jean Genet s'inspirait du fait divers pour mettre en marche le rituel d'une transgression. Jean Magnan montre quatre femmes qui se parlent sans rien se dire, en équilibre instable au bord du vide, soumises à des rapports de forces qui interfèrent, dominées par l'image inexistante de la « femme idéale », idole creuse, déesse des vertus ménagères. Il fait entendre l'artifice des mots, la tension des silences, la vérité des désirs.*

Mise en espace par Robert Gironès au dernier Théâtre d'Avignon, la pièce doit gagner à l'enregistrement, qui rectifie les imperfections acoustiques des Pénitents blancs. Il ne faut rien perdre des délires de Bérangère Bonvoisin et de Christine Boisson, de la haine désespérée qui unit Monique Melinand et Laurence Roy.

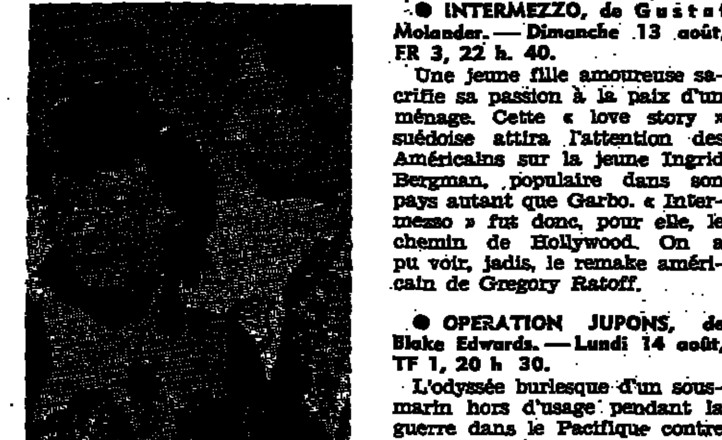
● MAGAZINE : LA TCHÉCOSLOVAQUIE, DIX ANS DE NORMALISATION. — Vendredi 18 août, FR 3, 20 h. 30.

Treize cents intellectuels tchèques signaient, en 1977, la Charte demandant le respect des accords d'Helsinki et l'application des lois garantissant les libertés fondamentales. Ceux qui sont restés dans leur pays sont victimes de tracasseries policières et administratives : les agents du régime de M. Gustav Husak s'emploient à les isoler de la population, les présentant comme des agents troubles du monde occidental et, surtout, les privant de l'emploi qui leur revenait avant le « printemps ».

L'enquête menée par Michel Thierry et réalisée par Alain Romanic pour le « Nouveau Vendredi » permet d'entendre un historien devenu puisatier, un philosophe réduit à garder les bêtes d'un zoo. On compte ainsi dix mille intellectuels « prolétarisés » : la Tchécoslovaquie est retombée dans le silence. Sur le territoire séjournent en permanence quatre-vingt mille soldats soviétiques.

Ce que signifie au jour le jour le mot « normalisation » ressort de cette émission, un canevas des témoignages de ceux qui, ayant cru très ardemment au socialisme à visage humain, ne se sont pas résignés et n'ont pas accepté l'idée de l'exil, cette fuite à laquelle tout les incite.

Les films de la semaine



Zarah Léander dans « Paramatta, bagne de femmes ».

● L'APPAT, d'Anthony Mann. — Dimanche 13 août, TF 1, 17 h. 55.

Quatre hommes et une femme dans l'Ouest sauvage. Des êtres face à une nature qui peut être hostile, la rigueur d'une épure dans la réalisation. C'est beau, simple, cela ne vieillit pas. C'est un grand western d'Anthony Mann.

● LE FILS DE CAROLINE CHÉRIE, de Jean Devaivre. — Dimanche 13 août, TF 1, 20 h. 30.

Il s'appelle Juan, se croit espagnol et, en digne fils de sa mère, ne peut être qu'un « Don Juan ». Il fait à la fois la guerre (en Espagne, sous Napoléon Ier) et l'amour. Jean-Claude Pascal n'est pas devenu un mythe comme Martine Carol mais la petite brune qu'il prend longtemps *pour sa sœur et* dont il fera sa femme, c'est Brigitte Bardot encore ingénue.

● INTERMEZZO, de Gustaf Molander. — Dimanche 13 août, FR 3, 22 h. 40.

Une jeune fille amoureuse sacrifie sa passion à la paix d'un ménage. Cette « love story » suédoise attira l'attention des Américains sur la jeune Ingrid Bergman, populaire dans son pays autant que Garbo. « Intermezzo » fut donc, pour elle, le chemin de Hollywood. On a pu voir, jadis, le remake américain de Gregory Ratoff.

● OPERATION JUPONS, de Blake Edwards. — Lundi 14 août, TF 1, 20 h 30.

L'odyssée burlesque d'un sous-marin hors d'usage pendant la guerre dans le Pacifique contre les Japonais. A mi-chemin entre la comédie américaine et les films d'humour anglais. Cary Grant et Tony Curtis sont irrésistibles.

● L'ATTENTAT, d'Yves Boisset. — Lundi 14 août, FR 3, 20 h. 30.

L'affaire Ben Barka transposée en fausse fiction politico-policière. Les qualités de metteur en scène de Boisset, mais aussi son manichéisme, ses clins d'œil appuyés à gauche et son goût des effets. Ce cinéma-là est plus proche de Cayatte que de Francesco Rosi.

● LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH, de Mervyn Le Roy. — Mardi 15 août, A2, 16 heures.

Remake bien connu du film ancien de Cukor. On peut maintenant faire la comparaison grâce au « Cinéma de minuit ». La version Cukor reste supérieure, même si les images en couleurs de celle-ci apportent à l'atmosphère désuète un charme supplémentaire. June Allyson en « Jo » est exécrable. Mais ici il y a Elizabeth Taylor et Janet Leigh, toutes jeunes.

● LES FLEURS DU SOLEIL, de Vittorio de Sica. — Mardi 15 août, FR 3, 20 h. 30.

Le jeu des grandes orgues sentimentales dans un drame qui présente les séquelles de la deuxième guerre mondiale. La participation soviétique à la production aurait pu donner à l'histoire un plus grand intérêt sans les précautions diplomatiques du scénario. Film populaire, en tout cas, ne serait-ce que par l'émotion que font naître Sophia Loren et Marcello Mastroianni.

● NAPOLÉON, de Sacha Guitry (première partie). — Mercredi 16 août, A2, 15 heures.

En jouant Talleyrand qui raconte la vie de l'Empereur après sa mort, Sacha Guitry chipe, évidemment, la vedette à *Napoléon Bonaparte qu'il s'amuse* à recréer à sa façon. Mais il y a tant d'esprit dans cette fantaisie historique !

● LE ROCK DU BAGNE, de Richard Thorpe. — Mercredi 16 août, FR 3, 20 h. 30.

Faire d'Elvis Presley un arriviste cynique et comparer le monde du show-business américain à celui des pénitenciers, c'est tout de même assez étonnant pour un film musical destiné à glorifier le « roi du rock ». En tout cas, Elvis Presley tient là son meilleur rôle.

● LA BATAILLE POUR ANZIO, d'Edward Dmytryk. — Jeudi 17 août, FR 3, 20 h. 30.

L'échec d'un général américain, responsable d'une sanglante défaite sur le front italien en 1944, longuement et durement analysé. Robert Mitchum, correspondant de guerre, semble s'interroger sur la toute-puissance de l'Amérique, et Dmytryk, non sans quelque ambiguïté, fait réfléchir sur le jeu guerrier, sur l'homme doté d'un fusil.

● LE BOUGNOUL, de Daniel Moosmann. — Vendredi 18 août, A2, 22 h. 35.

A partir d'un incident dans un autobus, une sorte de reportage sur la vie quotidienne d'un travailleur algérien à Paris et sur les manifestations du racisme ordinaire. Un bon sujet, gâté par la maladresse de la mise en scène et le simplisme de certaines démonstrations.

● LE CARNAVAL DES TRUANDS, de Giuliano Montaldo. — Dimanche 20 août, TF 1, 20 h. 30.

Un hold-up à la manière du « Rififi chez les hommes » (éternel classique) adroitement raconté par un réalisateur italien.

● PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES, de Detlef Sierck. — Dimanche 20 août, FR 3, 22 h. 40.

Comment un réalisateur danois qui, en émigrant aux Etats-Unis, allait devenir Douglas Sirk fit, en 1937, de la Suédoise Zarah Leander, la star romantique du cinéma allemand de l'époque. Ce splendide mélodrame de style baroque où la Leander, belle comme Garbo, souffre les tourments de la passion et chante avec une voix de sombre velours est, aujourd'hui, une redécouverte.

● UN SOUPÇON DE VISON, de Delbert Mann. — Lundi 21 août, TF 1, 20 h. 30.

Le réalisateur surfait de « Marty » patauge dans une comédie américaine où Doris Day tient en laisse Cary Grant jusqu'au mariage. Les vedettes, sympathiques, sauvent, en partie, ce film médiocre.

● LE PARIA, de Gérard Carliez. — Lundi 21 août, FR 3, 20 h. 30.

Gérard Carliez a mieux réussi comme cascadeur que comme metteur en scène de cinéma. Et en tournant avec lui, Jean Marais et Marie-José Nat n'ont pas eu de chance.

RADIO-TELEVISION

Samedi 12 août

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (neuvième épisode : Le tigre d'Omaha) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : le music-hall.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Le journal d'un fou, réal. Y.-A. Hubert, avec R. Coggio ;

22 h. 5, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (La marche des langoustes).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm américain : Wade Griffin ou La poursuite sans nom (réal. B. Sagal).

Un ancien lieutenant de police enquête sur le meurtre de son fils.

22 h. 5, Hollywood : Les années Selznick (réal. M. Flaun).

Portrait du producteur David O. Selznick, avec des extraits de films (Autant en emporte le vent, King Kong...), *des témoignages et un commentaire d'Henry Fonda.*

23 h. 10, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Victoire de Minos », de J. Bodin ; 21 h. 30, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., Festival de Salzbourg : « Sonate pour violon et piano en ré majeur n° 1 », (Beethoven), « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur » (Brahms), « Sonate pour violon en la majeur » (Franck), « Tzigane » (Ravel), avec L. Kogan, violon, et N. Kogan, piano ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : l'Ouest ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Jazz vocal et blues.

Dimanche 13 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (Le juste des enfants) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 25, Paul VI : quinze ans de pontificat ; 11 h., Messe célébrée dans l'abbatiale de Chancelade (Dordogne), préd. Père Robert Jorens ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne *conduite ; 13 h. 20,* Cirque (Les Chipperfield) ; 14 h. 15, Série : Ces chers disparus (dernier épisode : Fernandel) ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (Susanna Rinaldi, Baden Powel, Rod. Mc Kuen, les Chocolat's) ; 14 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (deuxième épisode : L'Atlantium) ; 16 h. 25, Sports première ;

17 h. 55, FILM : L'APPAT, d'A. Mann (1953), avec J. Stewart, J. Leigh, R. Ryan, R. Meeker, M. Mitchell (rediff.).

Un bandit, que trois hommes ont capturé par appât du gain, dresse ceux-ci les uns contre les autres dans l'espoir de leur échapper.

19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LE FILS DE CAROLINE CHERIE, de J. Devaivre (1954), avec J.-C. Pascal, B. Bardot, M. Noël, S. Desmarets, J. Dacqmine.

Pendant la guerre que mène Napoléon en Espagne, un jeune homme, qui se croit espagnol, lutte contre les envahisseurs, va de fille en fille et de prison en prison.

22 h. 20, Musique : Paul Le Flem ou cent ans de musique.

CHAINE II : A 2

15 h., Sports : Championnat du monde de canoë-kayak ; 16 h., Concert : « Concerto n° 1 pour piano », de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, A. Weissenberg, piano ; 16 h. 30, Dessin animé ; 16 h. 35, La télévision des téléspectateurs en super-8 : L'Uruguay, vous connaissez ? ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50, Dessin animé ; 18 h. 5, Cirques du monde (International Circus) ; 19 h., Sport : Stade 2 ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Série documentaire : Infodrames (Jacques), de R. Martin, réal. S. Cordier.

Enfant abandonné, devenu délinquant léger, Jacques s'est-il assagi maintenant qu'il a vingt ans ? Les auteurs de l'émission l'avaient rencontré il y a cinq ans.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : Détournement sur le Ventoux ;

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (Paulette a quarante ans).

Quatrième des six chapitres de la série d'André Campana, Jean-Luc Léon, Alain Taïeb et Pierre Leroux. Paulette Bourdon fête son quarantième anniversaire et parle de son enfance, de l'Arménie, de l'argent, de la mort, de la vie.

21 h. 30, L'homme en question : Michel Bouquet.

Autoportrait en forme d'interview par Roger Pillaudin. Michel Bouquet, acteur multiple, homme secret : l'énigme du comédien.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : INTERMEZZO, de G. Molander (1936), avec G. Eckman, I. Bergman, I. Tidblad, H. Ekman, E. Berglund, H. Bjorn (v.o. sous-titrée, N.).

Un violoniste virtuose, marié et père de famille, s'éprend d'une jeune pianiste. Ils vivent une brève idylle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Le bout du monde ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française ; 10 h., Messe à Vannes ; 11 h., La musique et les mots... Sept opéras de Mozart : « Cosi fan tutte » ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretiens avec Roger Peyrefitte ; *12 h. 37,* La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Les gastronotes : « Troisième sonate » (Bach), « Sonate n° 3 » (Brahms), « Tarentelle pour flûte, clarinette et piano, opus 6 » (Saint-Saëns), « Trio en do majeur, K 548 » (Mozart), par la Camerata du Canada ;

14 h., « l'Assemblée des femmes », de R. Merle, d'après Aristophane ; 15 h. 35, Lyriscope : à propos d' « Alcina », de Haendel, au Festival d'Aix-en-Provence ; 17 h. 30, Jean Carteret ou la transparence ; *La sexualité et la transcendance (redif.) ; 18 h. 20,* Disques ; 18 h. 30, Voyage imaginaire, par L. Mizon ;

19 h. 10, Musique populaire du Brésil : « O Guarani », opéra de C. Gomes ; 22 h. 10, Disques ; 22 h. 30, Grupo vocal musicantes de Cordoba ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 11 h., Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert, Musiques de charme : Strauss, Duclos, Zeller ; 19 h. 30, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et l'Orchestre national de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle : « le Roi d'Ys » (Lalo), livret d'E. Blau par les chœurs de l'O.R.T.F. et l'Orchestre National, dir. A. Cluytens, avec J. Micheau, R. Gorr, H. Legay ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre... Istvan Kertesz : Mozart Ravel, Brahms, Bartok ;

19 h. 30, Festival de Salzbourg : « Don Juan », opéra bouffe en deux actes de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Staatsoper de Vienne, dir. K. Boehm, avec S. Milnes, J. Macurdy, A. Tomowa-Sintow, P. Schreier, etc. ; 23 h. 20, Les riches heures musicales du Berry : Mécénat sur Cher ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

Lundi 14 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : L'homme et le sport ; 19 h. 10, Jeune pratique ;

19 h. 40, Documentaire : Caméra au poing (La plus petite île du monde) ;

20 h. 30, FILM : OPERATION JUPONS, de B. Edwards (1959), avec C. Grant, T. Curtis, J. O'Brien, D. Merril, G. Evans, A. O'Connell.

Les officiers et l'équipage d'un sous-marin américain, bon pour la ferraille, s'entêtent à le faire participer à la guerre dans le Pacifique.

22 h. 15, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 6 : Folon-Olivier).

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : les grandes voyageuses ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Championnat du monde de canoë-kayak ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ;

20 h. 30, Documentaire : Peggy Fleming visite l'Union soviétique ; 21 h. 25, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réal. R. Bober : Du côté du Talmud (deuxième partie : Une phrase).

Deux lecteurs religieux et deux non-religieux commentent une phrase du Talmud, livre fondamental du judaïsme après la Bible, qui permit aux juifs de préserver leur identité à travers toutes leurs dispersions.

22 h. 25, Sport : Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'ATTENTAT, d'Y. Boisset (1972), avec J.-L. Trintignant, M. Piccoli, J. Seberg, G.-M. Volonte, M. Bouquet, B. Cremer.

Un homme politique exilé d'Afrique du Nord est attiré à Paris par un journaliste douteux. Arrêté par des policiers français, il est livré à son ennemi, ministre d'un Etat étranger.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La batellerie aujourd'hui ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité *avec les distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme* dans une ville : J.-J. Rousseau à Genève ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Panorama de l'Orchestre national de France : « Nocturnes » (Debussy), « Psaume 47, opus 38 » (F. Schmitt) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 30, Panorama, par *Jacques Duchâteau.*

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : Lecture de la France (Chénier, Sade, Saint-Just, Joseph de Maistre) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, *voix de Grèce ; Le destin d'Œdipe et la voix* d'Edipaure ; 16 h. 30, Les arbres : le hêtre (redif.) ; 17 h. 32, Musique populaire du Brésil ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Démosthène (redif.) ; 19 h. 25, *Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance :* La chasse et l'érotisme (rediffusion) ;

20 h., « Présentation d'Urmuz » d'E. Ionesco (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le corps initiatique ou l'être comme expérience ; 22 h. 30, Les discours de l'Histoire : Le retour de l'événement ; 23 h. 15, Histoire de la médecine occidentale : Moyen Age et influence du christianisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h., 2, Estivales : 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms : de Falla, Fauré, Ferguson, Ferrari, Gershwin ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Suppe, Strauss, Carst ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique *de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne,* dir. C. Abbado, sol. C. Ludwig, alto ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : Sud-Est ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

Mardi 15 août

CHAINE I : TF 1

10 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe de la fête de l'Assomption, célébrée à Blankenberge (Belgique) par le doyen Joris Fenaux ;

12 h., Feuilleton : Les jours heureux ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 30, Acilion et sa bande ; 13 h. 50, Série : Peyton Place ; 14 h. 35, Documentaire : Hantaï ;

15 h. 30, Téléfilm : les Anges noirs.

Un numéro non diffusé encore de la série « Sergent Anderson ». Une affaire de « gang », de crime et de policiers partis à la recherche d'un détenu évadé.

17 h., Musique : Symphonie n° 10 en mi mineur (Chostakovitch) par l'Orchestre natio*nal de France, dir. K. Sanderling ; 17 h. 55,* Documentaire : Des jeux et les hommes (le bridge) ; 18 h. 50, Variétés : Show Elvis Presley ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

19 h. 45, Caméra au poing (la plus petite île du monde) ;

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : les vaisseaux fantômes, d'A. Bombard, réal. J. Floran ; 21 h. 25, Sports : Superstars à Rotterdam ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et son de plaisir (la voix), par B. Carreau et G. Guérin.

Comment se forment, dans le corps, les sons. Ce que parler veut dire et les possibilités de « travailler » une voix. Où l'on évoque le chant.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame (architecte de notre temps : Ricardo Bofill) ; 16 h., FILM : les Quatre Filles du docteur March, de M. Le Roy (1949), avec J. Allyson, P. Lawford, M. O'Brien, E. Taylor, J. Leigh, R. Brazzi, M. Astor (rediff.).

La vie d'une famille du Massachusetts pendant les années 1860. Trois des quatre filles s'éveillent à l'amour. La plus jeune meurt.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventure (Byzance à l'heure de la Turquie) ; 19 h. 45, Top-Club ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : Hélène, téléfilm de Harvey Hart (1975), avec L. Nielsen, K. Cannon, M. Parks, L. Fletcher.

Recrutée par les adeptes d'une secte religieuse, une jeune fille, Hélène, est peu à peu gagnée par la « foi ». Ses parents, inquiets, font appel à un spécialiste des adolescents fugueurs.

Vers 22 h., Débat : Les sectes, refuge ou prison ?

Avec MM. J.-P. Morin (auteur du livre le Viol psychique), *H. Blanchard (secte Moon), maître Jyoji (Zen), MM. D. de Plaige et J.-M. Leduc (auteurs des* Nouveaux Prophètes), *R.P.P. Le Cabellec, M.-T. Patrick* (Déprogrammeur) *et Mme M. Peloquin (les* Enfants de Dieu).

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Documentaire : Le livre des oiseaux ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LES FLEURS DU SOLEIL, de V. de Sica (1970), avec S. Loren, M. Mastroianni, L. Savelyeva, A. Carena, G. Longo (rediff.).

Une Italienne fait un voyage en U.R.S.S. pour rechercher son mari, porté disparu sur le front russe en 1943. Elle le croit toujours vivant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La batellerie aujourd'hui ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques (deuxième rediffusion) ; 8 h., Orthodoxie *et christianisme oriental ; 8 h. 32, Les matinées* d'août : l'actualité d'ailleurs ; 9 h. 7, Un homme, une ville : J.-J. Rousseau à Genève ; 10 h., Messe à Saint-Malo ; 11 h., La France de cet été ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : *« Sainte-Lucie », de Zurbaran ;* 12 h. 45, Panorama, par J. Duchâteau ;

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (Napoléon) ; 15 h. 15, Quinze minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : l'arrivée à Patmos, la mort du Christ ; 16 h. 30, Les arbres : le frêne ; 17 h. 30, Musique populaire du Brésil ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Boy amour (rediffusion) ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (rediffusion) ;

20 h., *La mémoire de Susy ; 21 h. 15, Concert du* mardi au palais des Congrès... le Trio à cordes français : Mozart, Bach, Schumann ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : aujourd'hui l'historien ; 23 h. 15, Histoire de la médecine occidentale.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... Cent noms : G. Gillespi, P. Glass, Haendel, Hampton ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, *Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Ziehrer, Lube,* Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 8 en do mineur » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction H. von Karajan ; 22 h. 30, Aux *quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est :* Bizet ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

Mercredi 16 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 *h.* 15, Documentaire : Les canaux bretons ; 19 h. 10, Jeune pratique : la nage) ; 19 h. 40, Caméra au poing : Les chanteuses du soleil ;

20 h. 30, Dramatique : Pourquoi tuer le pépé ?, de C. Exbrayat, réal. E. Tyborowski, avec M. Modo, P. Mirat, G. Rivet, B. Bireaud.

Chronique villageoise en forme d'enquête policière sur la disparition suspecte d'un vieux paysan.

22 h., L'Impromptu d'Annecy, réal. A. Alexeieff.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : NAPOLEON, de S. Guitry (1954) (première partie), avec S. Guitry, D. Gelin, M. Morgan, P. Brasseur, S. Reggiani.

La jeunesse de Napoléon Bonaparte, ses premiers succès militaires et son ascension au Consulat. Tout cela raconté par Talleyrand, en 1821.

16 h. 40, Documentaire : Rendez-vous avec... Michel Bouillon, spéléologue ; 17 h. 35, Emission d'art : Le retrouvé de Lenain ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Magazine... Question de temps : l'Eglise en l'an 2000.

Avec le cardinal Bernardin Gantin, président de la commission pontificale Justice et Paix, et l'écrivain Jean Guitton.

21 h. 40, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Dixième épisode de cet enchevêtrement de luttes fratricides et d'intrigues politiques que fut l'histoire de l'Empire romain, revue sans humour par les Anglais. Caligula a succédé à Tibère. Sa folie s'aggrave. Vient l'heure de Claude.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LE ROCK DU BAGNE, de R. Thorpe (1957), avec E. Presley, J. Tyler, M. Saughnessy, V. Taylor, J. Holden (rediff.).

Un jeune délinquant devient une vedette de la chanson. Grisé par sa réussite, il montre une ambition féroce.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La batellerie aujourd'hui ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : J.-J. Rousseau à Genève ; 10h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Musique populaire du Brésil ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : Vénus et Cupidon ; 12 h. 45, Panorama, par Jacques Duchâteau : le Vatican ;

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Lecture de la France : Napoléon ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : les Pâques à Patmos ; 16 h. 30, Les arbres : le sapin des Vosges ; 17 h. 32, Musique populaire du Brésil ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : le grand Turc ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (rediffusion) ;

20 h., Musique et espace : Gershwin, Copland, Menotti, Thomson, Johnson ; 22 h. 30, Pages *entomologiques* de J.-H. Fabre ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : l'Italie inconnue ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms : Hancock, Haydn, Hendrix, Honegger, Hummel ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Strauss, Duclos, Zeller ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

19 h. 50, Festival de Salzbourg... « Salomé » (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan. Avec K.-W. Boehm, A. Baltsa, H. Behrens, J. van Dam, etc. ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : Sud-Est ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

Les écrans francophones

Lundi 14 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Trésors des cinémathèques ; 21 h., *la Vengeance d'Hercule,* film de V. Lottafavi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 20 h. 35, La Bulle ; 21 h. 10, *les Boussardel,* film de R. Lucot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Timon d'Athènes, *dramatique* de Shakespeare ; 21 h. 25, La civilisation de l'Islam. *R. T. bis :* Les nouvelles aventures de Vidocq ; 21 h., Le wallonissime.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50 : Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Elvis Presley spécial.

Mardi 15 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La poupée sanglante ; 21 h., *les Cloches de Sainte-Marie,* film de L. Mc Carey.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Patrouille du Cosmos ; 21 h. 10, *le Ranch de l'injustice,* film d'A. Mc Laglen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h., Un « orangé » de 5 livres ; *R. T. Bis :* 20 h. 05, *la Fin du jour,* film de J. Duvivier.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Sam et Sally ; 21 h. 15, En direct avec...

Mercredi 16 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de l'aviation ; 21 h., *Mauprat,* film de J. Trebouta.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonjour Paris ; 21 h. 10, *le Feu aux poudres,* film d'H. Decoin.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les ménestrels du Mississippi ; 21 h. 20, Variétés : Sadi Show ; *R. T. bis ;* 20 h. 05, Les Nouvelles aventures de Vidocq.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Femme : Nicole Croisille ; 21 h., Athlétisme.

Jeudi 17 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *Banacek,* film de R. Heffron.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 21 h. 10, *la Comtesse de Hongkong,* film de Ch. Chaplin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 05, *Angélique et le Roy,* film de B. Borderie ; *R. T. Bis :* 20 h. 05, Les nouvelles aventures de Vidocq.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 30, Les provinciales ; 21 h. 15, Angoisses.

Vendredi 18 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Tunnel 28,* film de R. Siodmak.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les brigades du Tigre ; 21 h. 10, *Michel Strogoff,* film de C. Gallone.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le prisonnier ; 21 h. 55, Comix and Musix ; *R. T. Bis ;* 20 h., Eurovision (Munich) : cyclisme sur piste.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, *la Novice,* film d'A. Lattuada.

Samedi 19 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *la Dame de Shanghaï, film de G. W. Pabst.*

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme d'Amsterdam ; 21 h. 10, *Cocagne,* film de M. Cloche.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le monde des animaux ; 20 h. 25, *l'Amour en quatrième vitesse,* film de G. Sidney ; 22 h. 05, Histoire de la musique populaire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Spécial vacances hippodrome ; 21 h. 15, Frankenstein.

Dimanche 20 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Cul-de-sac,* film de R. Polansky.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h. 15, *les Frères Barberousse,* film de C. Lamont.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Spécial vacances Saint-Malo ; 21 h. 15, *les Boussardel.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Têtes d'affiche : Elvire Popesco, la Voyante ; 21 h. 40, Musiciens francophones.

Lundi 21 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grandes batailles du passé ; 21 h., *Mississipi Express,* film de J. Kane.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dangers immédiats ; 21 h. 10, *les Boussardel,* film de R. Lucot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Gouverneurs de la rosée ; 21 h. 35, La civilisation de l'Islam ; *R. T. Bis :* 20 h. 05, Les nouvelles aventures de Vidocq ; 21 h., Le wallonissime.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, Il y a dix ans, Prague.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 17 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Objectif santé : La solitude des personnes âgées ; 13 h. 45, Alicion et sa bande ; 14 h., Série : Peyton Place ; 14 h. 40, Sports : Concours hippique (championnat du monde) ; 18 h. 15, Documentaire : Sociologie (le corps et son image) ;

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (quatrième épisode : Les noces de bitume).

Ottavia délaissée attend toujours Jean qui « roule » pour nous entre Paris et Téhéran. De son côté Albert, trouve un trente tonnes pour desservir la ligne Paris-Bagdad.

21 h. 25, Documentaire : Neptune ou le tour des mers ;

Le journal de bord des équipiers d'un fou de la mer, Bernard Deguy, parti courir autour du monde avec un voilier. L'aventure au jour le jour faite de petites anicroches.

22 h. 30, Série : Caméra je... (New-York), par B. Mangolte.

Photographe de théâtre et chef opérateur de la cinéaste Chantal Ackerman, Babette Mangolt a filmé au hasard d'une promenade dans New-York et regardé les visages.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : Petits métiers, petites boutiques ; 16 h. Série : Hawaï, police d'Etat (rediffusion) ; 16 h. 55, Sports : Cyclisme (championnats du monde sur piste. Différé) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés : Quatre jours à Paris, de F. Lopez.

Il est attendu, il est en retard, il va arriver, il arrive à l'institut de beauté, accueilli par les acclamations des clientes. Les spectatrices enchaînent. C'est lui, c'est le héros, le séducteur. C'est ainsi que commencent toutes les opérettes de Francis Lopez, maître du genre. Quatre jours à Paris, a été créé en 1948 et enregistré l'an dernier avec Georges Guetary. Qu'importent les rides si le cœur est là.

22 h. 20, Légendaires : Le langage de la mémoire d'un peuple.

Tournée en Corse, la dernière émission de la série de Patrick Pesnot, Pierre Dumayet et Philippe Alfonsi s'interroge sur la mémoire collective qui nourrit encore les chants, les poésies et les mythes. 2

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE POUR ANZIO, d'Ed. Dmytryk (1967), avec R. Mitchum, P. Falk, E. Holliman, R. Ryan, M. Damon, A. Kennedy.

En 1944, un général américain organise un débarquement sur une plage italienne. Il commet une erreur stratégique qui coûte la vie à des centaines d'hommes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La batellerie aujourd'hui ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Une femme, une ville : Flora Tristan à Londres ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Musique populaire du Brésil ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : Toulouse-Lautrec à Albi ; 12 h. 45, Panorama, par Jacques Duchateau ;

13 h. 30, Entretiens avec... Robert Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (la Restauration, la monarchie de Juillet, la Révolution de 1848) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : l'orthodoxie vivante ; 16 h. 30, Les arbres : le chataîgnier ; 17 h. 32, Musique populaire du Brésil ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : le visiteur (rediffusion) ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (rediffusion) ;

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « Et pourtant ce silence ne pouvait être vide », de J. Magnan, mise en scène de Gironès [lire nos écoutes voir] ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-F. Fabre ; 23 h. 30, Histoire de la médecine occidentale : Moyen Age, influence du christianisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms : Ives, Janequin, Jarrett ;

14 h., Estivales : aller-retour Douvres-le Continent, récital d'orgue... Embarquement pour Bilbao : « Dans mes bras, perfide Albion », Shakespeare and Co. ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Schmitt, Abraham, Schoenberg, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... Récital de piano, par B.-L. Gelber : « Sonate en mi bémol majeur » (Beethoven) ; « Carnaval » (Schumann) ; « Etude, opus 25, n° 1 » ; « Etude, opus 25, no 7 » et « Etude, opus 10, no 4 » (Chopin) ; « Sonate en si mineur » (Chopin) ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Mondonville ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Vendredi 18 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Alicion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : L'échappée belle ou les sports nouveaux ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing : Face aux buffles ;

20 h. 30, Variétés : Musique en tête, avec A. Cordy, W. Sheller, A. Dona, M. Dibango ; 21 h. 20, Ciné première.

21 h. 50, Retransmission théâtrale : La Nuova Colonia, de L. Pirandello, mise en scène : A. Delbee, au Nouveau Carré Silvia Monfort, avec R. Vatier, Y. Coudray, M. Trevieres, J.-C. Dreyfus.

« On ne se sauve pas et on ne sauve rien par les apparences », disait Pirandello qui devait aussi penser que la nature n'a pas fait l'homme bon... puisque la société est corrompue. Même sur une île déserte.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : La chanson réaliste ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Cyclisme (championnats du monde sur piste. Différé) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Feuilleton : Bergeval et fils, de J.-L. Roncorini, réal. H. Colpi, musique : G. Delerue, avec : R. Lefèvre, M. Cuvelier, H. Vallier, C. Titre, A. Abbadie, G. Staquet, etc. (Rediffusion.)

Sur fond de conflits sociaux et d'aventures sentimentales, les difficultés d'un chef d'entreprise dépassé par les événements ou peut-être par l'histoire.

21 h. 30, Emission littéraire : Ah ! Vous écrivez ?

Comme chaque année au mois d'août, Bernard Pivot propose, au lieu des vifs débats d'Apostrophes, des entretiens tranquilles avec des écrivains. Ce soir, Marie Cardinal (« Une vie pour deux »), Roger Blondel (« les Fontaines pétrifiantes »), André Rollin (« Cortège dans la ville »), et Jacques Almira (« le Passage du désir »).

22 h. 30, FILM (Aspect du jeune cinéma français) : LE BOUGNOUL, de D. Moosmann (1974), avec M. Zinet, G. Geret, R. Dumas, E. Huppert, S. Rebbot, P. Préjean.

Trois croquis de la vie d'un travailleur nord-africain qui subit le « racisme ordinaire ».

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : la Tchécoslovaquie.

Lire nos « Ecouter, voir ».

21 h. 30, Communiquer, réal. P. Chabartier (III. — De Gutenberg à Goebbels).

D'une invention capitale, celle de l'imprimerie, aux méfaits de la propagande, en passant par les prémisses du journalisme. Des historiens et des professionnels de l'image commentent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La batellerie aujourd'hui ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 9 h. 7, Une femme, une ville : Flora Tristan à Londres ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Musique populaire du Brésil ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : Rubens à Valenciennes ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Robert Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (de la République à l'Empire) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : l'île inconnue ; 16 h. 30, L'été à Paris ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : « la Fosse au renard » (rediffusion) ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;

20 h., Panorama du roman policier noir : les genres ; 21 h. 30, Musique de chambre par le Quatuor de percussion de Paris, le Quatuor Margand et le Quatuor Deffayet (rediffusion) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre ; 23 h. 30, Histoire de la médecine occidentale : médecine arabe et discipline universitaire.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... Cent noms : Jobin, Strauss, Kenton ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Strauss, Eulenberg, Fall ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h. 10, Musique pour tous : « Quatre études pour orchestre » (Stravinski) ; « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel) ; « Petrouchka », version originale 1911 (Stravinski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy, soliste J.-F. Heisser ; 23 h. 15, Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Rossini ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

Samedi 19 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Trente millions d'amis : les animaux à travers la bande dessinée ; 19 h. 40, Caméra au poing ;

20 h. 30, Variétés : Festival de la magie ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (dixième épisode : Yoyo) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Tin Pan Alley.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur (l'Epervier) ; 15 h. 30, Document de création : Les fous de Saint-Pierre (René Fallet, pêcheur de Lune) ; 16 h., Sport : Cyclisme et athlétisme ; 18 h. 20, La grande parade du jazz, réal. J.-C. Averty ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ;

20 h. 30, Théâtre : les Femmes savantes, de Molière ; mise en scène : J.-P. Roussillon ; réal. A. Flédérick ; avec F. Chaumette, D. Gence, F. Seigner, etc.

Une histoire de famille dans une maison cossue, isolée du monde par ses vitres teintées. Les désirs s'y étouffent. La poésie, la science-fiction y servent d'échappatoire. Et le mariage, qui remplace « bonheur » par « tranquillité ». Dirigés par Jean-Paul Roussillon, les comédiens-français atteignent la perfection.

22 h. 5, Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau (Le poisson qui a gobé Jonas).

Le poisson qui a gobé Jonas n'était peut-être pas une baleine, mais un mérou géant appelé « loche », comme on en dénombre des dizaines de milliers, tous les ans, à date fixe, au large de la péninsule mexicaine du Yucatan.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : UNE VIEILLE MAITRESSE, de Barbey d'Aurevilly, adapt. et dial. D. Lemaresquier, réal. J. Trébouta, avec J. Sorel, N. Bengell, L. Vincendon, J.-F. Poron, etc. (première partie) (rediff.).

Une histoire vraie, celle de l'auteur des Diaboliques avec une Espagnole « chaude et perverse ». Le diable s'en mêle et Jacques Trébouta s'amuse.

22 h. 10, Aspects du court métrage français : « la Nativité », d'A. Girard, avec D. Gélin.

De la lanterne magique à la télévision : André Girard peint sur une boîte de lumière, il évoque Venise et raconte aussi une histoire à suspense.

22 h. 50, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le festival au village : Hédé (Ile-de-France) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la mythologie du loup ; 8 h. 30, Enfance première : « Non-être », avec Bernard This (rediffusion) ; 9 h. 7, L'Inde ; 11 h. 2, Autoportrait par Robert Pfeiffer ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Polymnie, voix de Grèce : de la musique avant toute chose ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre : « Trio no 2 » (Rachmaninov) ; « Pièces pour piano » (Tchaïkovski) ; 17 h. 30, Billy le Kid, Prix Italia 1978 ; 18 h., Pour mémoire : Araignée du soir (M comme morale et métaphysique) ; 19 h. 25, Les étonnements de la philosophie ;

20 h., Science-fiction : « le Pêcheur », de C.-D. Simak (rediffusion) ; 21 h. 35, Disques ; 21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, Radio à roulettes, la philharmonie de la mort : le chef ;

13 h. 15, Quatre cartes postales de Bourges : du duo Jean de Berry au groupe de musique expérimentale de Bourges (les Marais...) ; 14 h., Estivales ; 17 h. 30, Il était une fois dans l'Ouest (musique médiévale, musique extra-européenne) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Chaplin, Ferstl, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... « la Belle Meunière » (Schubert), avec P. Schreier, ténor, et K. Ragossnig, guitare ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Accardo ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Don Pullen, G. Lewis Sextet, Sam Rivers, Big Band.

Dimanche 20 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (cent mille livres) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Langrune-sur-Mer (Calvados), préd. Père Marc Joulin ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque (les Chipperfield) ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (C. Nougaro, S. Grapelli, J. Slyde) ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (troisième épisode : Une place au soleil) ; 16 h. 25, Sports première ;

18 h. 10, Téléfilm : la Justice du pendu, de K. Trevey, réal. M. Caffey.

Devlin, tueur implacable, condamné au gibet pour crime qu'il n'a pas commis, réchappe de la pendaison et s'enfuit. Considéré comme mort, il a pourtant autour du cou des cicatrices...

19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LE CARNAVAL DES TRUANDS, de G. Montaldo (1967), avec J. Leigh, Ed. G. Robinson, R. Hoffmann, G. Rigaud.

Un vieux professeur, en retraite, organise le cambriolage d'une compagnie brésilienne de diamants.

22 h. 5, Portrait : Henri Sauguet ou le musicien des songes.

CHAINE II : A 2

15 h., Sport : Championnat du monde cycliste ; 16 h. 30, La télévision des spectateurs en super-8 ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50, Dessin animé ; 18 h. 5, Cirques du monde (Grand Cirque Bush, R.D.A.) ; 19 h., Sport : Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Document de création : D'un pays l'autre (Lourdes Castro de Madère), réal. J.-M. Berzosa.

Première émission d'une série, proposée par J.-M. Berzosa et M. Chapuis, qui veut suivre, sur le chemin de leur pays natal, des artistes « exilés ». Retour à Madère d'une femme peintre qui travaille à Paris.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : Voyage entre Seine et Loire.

Itinéraire bourguignon avec un écrivain imaginaire.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (Allo ! papa, ici Bruno.).

Cinquième épisode du feuilleton d'André Campana : Bruno Laffond, son frère Jacques et sa mère Cécile dialoguent par caméra interposée.

21 h. 30, L'homme en question : Rémy Chauvin.

Professeur à la Sorbonne, biologiste, Rémy Chauvin a lancé il y a quelques années le débat sur les enfants surdoués. Sa réflexion sur les pouvoirs de la science prolonge cette controverse.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES, de D. Sierck (1937), avec Z. Leander, W. Birgel, V. Staal, C. Höhn, E. Siegel, H. von Stolz (v.o. sous-titrée, N.).

Vers 1840, une chanteuse londonienne s'accuse d'un faux commis par l'homme qu'elle aime, pour le sauver du déshonneur. Elle est envoyée dans un pénitencier australien.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe au monastère des Bénédictines de Rouen ; 11 h., La musique et les mots... Sept opéras de Mozart : « la Clémence de Titus » ; 12 h. 5, Le génie du paganisme, entretiens avec... Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France : « Sinfonia partita » (Mihalovici) ; « Fantaisie pour cor, orchestre à cordes, marimba et 2 toms » (Casanova) ; « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (Charpentier) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Gendre de M. Poirier » ; 15 h. 33, Disques ; 16 h. 20, Orchestre philharmonique de Lille : « Simple » (A. Bancquart) ; « Arcs 22 » (I. Malec) ; « Trois pièces de la Nouvelle Angleterre » (C. Ives) ; 17 h. 30, Jean Carteret ou la transparence : le livre du monde (rediffusion) ; 18 h. 20, Disques ; 18 h. 30, Voyages imaginaires : au-delà de l'espace du temps ;

19 h. 15, Festival de Bayreuth : « Tannhauser » (Wagner) ; par l'Orchestre et le chœur du Festival, direction C. Davies. Avec H. Sotins, S. Wenkoff, B. Weikl... ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 12 h. 2, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre National de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle : « Manon Lescaut » (Auber) ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre ; 19 h. 35, Jazz vivant : il y a un an à Nice : Dizzy Gillespie, C. Mingus ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Ave Maria » (Palestrina) ; « Jauchzet dem Herrn alle Welt » (Schütz) ; « Frühlingsgesang » (Schubert) ; « Sehnsucht » (Schubert) ; « Das Dörfchen » (Schubert) ; « Der Widerspruch » (Schubert) ; « Nachthelle » (Schubert) ; « Der Gondelfahrer » (Schubert) ; « Trois Collages de Nestrou-Texten » (Zimmermann), par les chœurs du Staatsoper de Vienne, direct. W. Hagen-Groll, soliste J. Demus ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry... Derrière la vitre : le studio ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Lundi 21 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 15 h. 30, Sports : Athlétisme, natation ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (les Noubas) ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing ;

20 h. 30, FILM : UN SOUPCON DE VISON, de Dt Mann (1962), avec C. Grant, D. Day, G. Young, D. Sargent, A. Meadows (rediff.).

Un milliardaire comble de cadeaux une modeste employée dont il veut faire la conquête. Elle résiste même au manteau de vison

22 h., Questionnaire, par J.-L. Servan-Schreiber.

L'écrivain Jean Guitton évoque l'Eglise après Paul VI.

22 h. 30, Sports : Championnat du monde de cyclisme sur piste.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : Vivre à Paris en 1900 (rediff.) ; 16 h., Série : Hawaii, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Cyclisme et natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Variétés : Zizi Jeanmaire à Bobino (réal. Dirk Sanders) ; 21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réal. R. Bober) : Les récits hassidiques ;

Le philosophe Martin Buber, dont on célèbre le centenaire de la naissance, a recueilli les récits légendaires du hassidisme, ce mouvement religieux né au début du dix-huitième siècle dans les bourgades juives de Russie et de Pologne. P. Dumayet les a fait lire aux habitués d'une bibliothèque juive de Paris.

Sport : Catch à deux.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE PARIA, de G. Carliez (1968), avec J. Marais, M.-J. Nat, H. Frank, N. Navarre.

Un bandit, recueilli et soigné par une Espagnole, est tenté de refaire sa vie avec elle. Mais ses anciens complices et la police le traquent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le bout du monde : le Guatemala ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Une femme, une ville : Flora Tristan à Londres ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Panorama de l'Orchestre national de France : « Ouverture du carnaval romain » (Berlioz) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : « l'Odalisque », de Matisse ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Entretiens avec... Robert Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (la Guerre de 70 La Commune) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 20, Promenade en Auvergne : le Livradois ; 17 h. 23, Disques ; 17 h. 32, Musique en France... Musique et tradition : « Sixième quatuor, opus 41 » (Y. Bourrel) ; « Quatre études de concert » (M. D'Ollone) ; « Trio pour alto, clarinette et piano » (Y. Bourrel) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Jeanne au salon et Miss Casino (rediffusion) ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;

20 h., « Tirer le lapin », de C. Lude (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le prophétisme ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses : Cent noms ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz : les chefs-d'œuvre de l'histoire du jazz de 1951 à 1965 ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobre, Sibert, Stolz, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Till Eulenspiegel » (Strauss) ; « Six Lieder » (Schoenberg) ; « Petrouchka » (Stravinski), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction C. von Dohnanyi. Avec A. Silja, soprano ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied, bon œil, de J.-C. Aschero ; 7 h., P. Douglas et B. Grand ; 9 h., Oxygène, de C. Chebel ; 11 h. 30, Salut la parenté, de J. Honde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 16 h., Les cinglés du music-hall ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard, M. Desbarbes ; 20 h., Ici l'ombre, d'H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h. 20, Communauté radiophonique.

Dimanche, 5 h., Au saut du lit ; 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., La tribune de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h., (cult. et musique) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. 15 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO - MONTE - CARLO (informations toutes les heures) : 6 h. 50 et 8 h. 50, Horoscope ; 11 h. 45, Le Carloto ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 15 h. 40, Toute la vérité ; 17 h., Radio plus ; 21 h., Un livre par jour.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec Pierre Frisol) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les histoires d'amour ; 14 h. : Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'Or ; 15 h. 30, Appelez on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa ; 24 h., Station de nuit.

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-P. Allain ; 5 h. 20, Les comiques ; 5 h. 40, Y. Arribard ; 6 h. 45, Madame Soleil ; 6 h. 50, Vive la vie ; 9 h. 10, C. Morin ; 11 h. 30, Vingt millions cash ; 13 h. 30, Les aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Récital ; 15 h. 30, P. Péchin ; 17 h., Basker ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe-music

Le Monde

culture

Théâtre

Maria Pacôme dans le vent de la fantaisie

Elle vit à la campagne avec sa « tribu » : homme, mère, enfants, et prend le temps de s'amuser. Elle aime se raconter des histoires : « *Je serais toute seule et ce serait la nuit. J'entendrais une voix masculine qui dirait « haut les mains ! » et au lieu de hurler, je ferais « chchcht... ».* Et la voilà qui écrit. Lui : « *Haut les mains !* » Elle : « *Pourquoi faire ?* »

Maria Pacôme rêve sur le mode burlesque, c'est sa nature. Ou bien ça l'est devenu à force. En tout cas, elle est douée. Sa première pièce, *Apprends-moi Céline*, s'est donnée neuf mois aux Nouveautés et y revient ce samedi 12, jusqu'à Noël, avant de partir en tournée. Rien de plus simple, en somme, Maria Pacôme a écrit la pièce qu'elle avait envie de jouer, et le public aime.

« *Je ne lance pas des vérités,* affirme-t-elle. *Derrière ces phrases qui n'ont l'air de rien, il n'y a rien. Ce n'est pas un principe. Si j'étais capable d'autre chose, je le ferais. Mais je suis lucide : je ne suis pas tellement intelligente, pas très cultivée. Heureusement, j'ai de l'humour. C'est l'humour qui m'a tirée de situations affreuses.* »

Si, elle est intelligente. Mais d'avoir bâti toute sa carrière sur le Boulevard sans que personne la demande ailleurs, l'« interroge ». Elle s'interroge : « *Je voudrais bien dire quelque chose d'original, mais je suis comme tous les comédiens qui se plaignent de l'étiquette qu'on leur colle et qui marque. Je n'ai d'ailleurs pas fait grand-chose pour m'en débarrasser... Audiberti m'aimait bien, Marcel Aymé aussi. Il a même écrit une pièce pour moi. Je n'ai pas eu de chance, elle n'était pas très bonne et je l'ai refusée. C'était sa dernière...*

» *Tout est arrivé tard. Mes vrais débuts, je les ai faits à trente-trois ans. J'ai joué dans* la Reine et les insurgés *d'Ugo Betti sans impressionner personne. Il fallait bien que je vive. Je suis allée à Montréal, au Rideau-Vert. C'est là que j'ai joué les comiques. Je suis revenue pour* Oscar. *Je n'ai jamais été la superstar, mais j'étais éblouie : tout cet argent qui s'offrait ! J'ai voulu la grande maison, j'ai voulu ce que je n'avais pas eu. Je ne cherche pas à faire vibrer la corde sensible : j'ai manqué de rigueur, j'ai tout accepté... Ma prise de conscience aussi a été tardive.* »

Elle rit, trop pressée de vivre pour s'attarder sur l'amertume. Elle enferme ses souvenirs pénibles dans un placard. Ceux qui s'en échappent, elle les peint aux couleurs de son *humour-sauvegarde*. Le Boulevard peut devenir une bonne école de sens pratique : « *Il faut que ça percute,* dit-elle. *Et puis on ne peut pas tricher, ça ne sert à rien et on se dégrade. Rien n'est solide, c'est du vent. Un vent de folie sur une intrigue sans réalité, donc il faut des émotions vraies, des rapports justes, et surtout des langages exacts. L'acteur n'a rien d'autre que les mots... Je sais écouter, je pille mon entourage. C'est pourquoi je peux écrire.* »

Avant *Apprends-moi Céline*, Maria Pacôme avait écrit des sketches pour un show télévisé, et un scénario *Jeanne*, l'histoire d'une comique qui rêve de jouer Michaux. « *Pourquoi Michaux ? Pour qu'on ne prenne pas le personnage au sérieux... Et puis quand j'étais mariée avec Maurice Ronet, on y avait pensé... Je vise le cinéma. Je suis un peu lassée du théâtre. Jouer tous les soirs pendant des mois... On n'est pas des machines. Ailleurs, les vedettes n'ont pas honte de reprendre des rôles. Ici, ce n'est pas possible. Ici, c'est le succès qui risque de vous abîmer, de vous enfermer dans des tics... Je ne peux pas dire qu'en scène, on ait un grand plaisir. C'est-à-dire que tout roule bien, et puis un accessoire manque, et c'est l'angoisse, tout est remis en question. J'ai le trac, j'ai peur... Enfin, bien sûr, je l'aime ce métier.* »

COLETTE GODARD.

★ Nouveautés, 21 h.

Formes

Les pérégrinations de Georges Hugnet

Limiter le firmament surréaliste à quelques étoiles de première grandeur serait restreindre la portée d'un mouvement qui a creusé une trace profonde dans les lettres et les arts de l'entre-deux guerres... avant de laisser son « corps embaumé entre les mains des professeurs ». Le faire-part est de Georges Hugnet qui sait, ou savait car il est mort en 1974, de quoi il retourne. N'a-t-il pas participé à l'action du groupe avant d'en témoigner, dans *Pleins et déliés* par exemple ? Les *pérégrinations* (Pierre Georgel, commissaire de l'exposition, a repris le titre de l'objet fabuleux d'Oscar Dominguez) d'un poète au renom plus discret qui s'est exprimé avec un égal bonheur en mots et en images, offrent aux visiteurs souvent peu avertis du Centre Georges-Pompidou, une promenade chatoyante non seulement à travers une œuvre, mais à travers l'histoire quelque peu houleuse du surréalisme à laquelle elle apporte une contribution désormais indispensable (1).

En deçà et au-delà du surréalisme

En ces jours de vacances c'est une excursion qui en vaut bien d'autres. On déambule même en deçà et au-delà du surréalisme. Avant sa rencontre (puis sa rupture avec André Breton), Max Jacob lui avait ouvert les portes d'un monde émerveillant et dessiné du néophyte un des meilleurs portraits exposés ici, à côté de ceux de Berman, Bellmer, Cocteau, Marcoussis, entre autres. Il avait été le familier et traducteur de Gertrude Stein. Il avait été mêlé à tout, dans une période en pleine effervescence, lié avec C.A. Cingria, Man Ray, avec Paul Eluard et Picasso, les amis de toujours, avec les illustrateurs de ses livres : outre Max Jacob et Picasso naturellement, Hayter pour *l'Apocalipse, Ombres portées ;* Miro pour *Enfance, Non vouloir ;* Yves Tanguy pour *la Chevelure ;* Hans Bellmer pour *Œillades ciselées en branches, Sans titre, Zincs ;* Christine Boumeester et Henri Goetz pour *la Femme facile ;* Dominguez pour *le Feu au cul ;* Jean Arp pour *la Sphère de sable*, etc. De quoi meubler un mini-musée avec ceux-là et tous les autres artistes qui l'ont entouré. On ne s'en est pas privé. L'occasion était trop belle de présenter *un panorama des arts plastiques* quand l'imagination était au pouvoir. On a donc complété la collection de Georges Hugnet, où figurent aussi les œuvres graphiques des poètes : Victor Hugo, George Sand, Alfred Jarry, Guillaume Apollinaire, Paul Eluard. Ses pairs, en quelque sorte car pour extérioriser sa verve poétique et formuler son invitation au rêve tous les moyens étaient bons.

L'humour et l'érotisme se marient à la plus tendre fantaisie dans tant de poèmes-découpages (*la Septième face du dé*), de collages, de photomontages (*Huit jours à Trébaumel*), d'aquarelles (*le Bois de Trousse-Chemise*), d'assemblages de matériaux hétéroclites (*la Profanation de l'hostie*), de cailloux et de décalcomanies complétés à la gouache (*Deux chouettes*), ou à l'huile, ou à la plume. Et un beau jour, Hugnet découvrit que les copeaux de crayon s'épanouissaient en corolles, alors il les métamorphosa en fleurs dont les tiges naquirent de fragments de paquets de cigarettes (*Ce que le taille-crayon dit au poète*). Ces divertissements n'égalent sans doute pas les œuvres de ses illustres amis, qu'ils se nomment André Beaudin, André Masson, Marcel Duchamp, outre ceux déjà cités, mais ils nous comblent de jubilation. Réservons en outre une (grande) part de notre admiration aux extraordinaires reliures, non : aux livres-objets, que Georges Hugnet, seul, puis avec le maître-relieur Henri Mercher, exécuta pour sacraliser en quelque sorte ses textes préférés. Car il avait toutes les passions : collectionneur, bibliophile possesseur des éditions les plus rares. Editeur lui-même qui avait lancé *l'Usage de la parole*. Un usage qui devrait être réservé à ceux qui en sont dignes.

Exilés dans les salles voisines, plus de cent dessins d'Alechinsky, de 1952 à 1978, reflètent un monde tout différent, un monde en liberté, oui, *en Rome libre*). Où tout ce qui passe par l'œil de l'artiste est restitué dûment assimilé. Une nouvelle esthétique prend le relais, un nouvel humour aussi. *L'image est inséparable du titre ou de la légende.* Souvent elle sert de contrepoint à des « écritures trouvées », de vieilles factures, de vieux actes de vente, voire de vieilles actions des trop fameux emprunts russes d'avant 1914 (*Krach* rehaussé d'un quadrupède capitaliste). Il s'agit d'une donation d'Alechinsky au Musée national d'art moderne, qu'il a promis de compléter. Tant mieux.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée national d'art moderne, cabinet d'art graphique.

Rock

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

MAI-JUIN 1977

Nous continuons la publication de notre série d'articles sur les événements qui ont marqué la scène du rock au cours des dix-huit derniers mois (le Monde *des 1er, 6-7 et 8 août). Prochain article : « Juillet-août 1977 »* (le Monde *du 15 août).*

La presse anglaise a déclenché une campagne de haine contre la génération punk. L'idéologie est comparée à celle du nazisme, on s'aperçoit très vite qu'elle ne dépasse pourtant pas le stade de la provocation. Les *kids* ont trouvé le moyen d'affirmer leur identité avec une musique qui leur ressemble et qui les reflète. L'Angleterre en pleine crise ne propose pas *d'issue*, les *groupes n'ont* pas cette prétention, tout au moins offrent-ils un exutoire efficace : la politique du « tout, tout de suite ». C'est aussi pourquoi la scène londonienne est plus violente, son action plus aveugle que celle de New-York.

Toutefois, dans la rue, les punks font peur, ainsi deux membres des Sex Pistols sont victimes, en l'espace d'une semaine, d'agressions corporelles. Ces derniers ont signé un troisième contrat avec Virgin, une petite compagnie privée anglaise. *God Save The Queen*, leur second 45 tours, sort enfin sur le marché, et, pour en assurer la promotion, les Pistols donnent un *concert sur une péniche* le jour du jubilée de la reine. Après être passée devant Buckingham Palace, la péniche est abordée par une vedette de gardes-côtes et ramenée à quai, où des échauffourées se dérouleront entre passagers et forces de l'ordre. Le 45 tours atteint très vite le sommet des ventes. Les Stranglers enregistrent *IV Rattus Norvegicus*, un album concept et deviennent curieusement le groupe punk le plus commercial.

Trois garçons qui ne refusent pas l'influence du rhythm'n blues des années 60 retrouvent l'énergie des Who avec leur premier 33 tours, *In The City ;* ils ont pour nom les Jam. Wilko Johnson quitte docteur Feelgood, le groupe vedette du pub-rock dont l'avenir est dangereusement compromis par le punk-rock. Mink Delville réalise l'un des meilleurs 33 tours de l'année, *Gabretta*, avec un rock teinté de blues dans la tradition des Stones. Johnny Thunders, l'ancien guitariste des New York Dolls, forme les Heartbreakers et chante *Né pour perdre*, une réalité adolescente. Les Dictators pratiquent un hard-rock surpuissant, et néanmoins racé, avec *Manifest Destiny. At The Hollywood Bowl*, le premier disque des Beatles enregistré en public, en 1965, n'obtient pas le succès commercial escompté. Tandis que Bob Marley prêche le retour à la Terre promise, l'Afrique, avec *Exodus*, et donne un concert mémorable au Pavillon de Paris, l'urgence du reggae s'associe à celle du punk-rock grâce à des groupes tels que Clash.

Les Ramones et Talking Heads viennent de New-York pour donner un concert à Paris. Les Ramones jouent très vite des morceaux de deux minutes trente, Talking Heads élabore une musique novatrice. Un nouveau groupe français, Téléphone, qui va bientôt faire parler de lui, vole simultanément la vedette de Eddie and The Hot Rods au Pavillon de Paris et Télévision à l'Olympia, deux très bons groupes au demeurant. Les Kinks rappellent de merveilleux souvenirs sur la scène du Pavillon de Paris, alors que J.-J. Cale se montre décevant sur celle de l'Olympia. David Bowie fait ses débuts à l'écran dans le film de Nicolas Roeg, *The Man Who Fell To Earth*. En France, le mouvement punk n'est approché que comme un phénomène de mode, et la presse, à l'exception des revues spécialisées, ignore l'effervescence musicale qui s'est créée. Elle semble l'ignorer aujourd'hui encore.

ALAIN WAIS.

Variétés

Après « Jésus-Christ superstar » « EVITA » A LONDRES

Conçu d'abord sous la forme d'un double album réalisé en 1976 par Tim Rice et Andrew Lloyd Webler, déjà auteurs de *Jésus-Christ Superstar*, *Evita*, fondée sur la vie d'Eva Peron, bénéficie presque aussitôt de l'engouement du public britannique et l'une des chansons du disque, *Don't cry for me Argentina* devient le succès de l'année. Cette nouvelle manière de sonder le spectateur avant d'investir les capitaux nécessaires pour que la comédie musicale soit ou non montée sur scène dépasse semble-t-il toutes les espérances. Au Prince Edward Théâtre de Londres, *Evita* est aujourd'hui assurée de plusieurs mois de locations.

Evita raconte l'ascension d'Eva Duarte Peron, fille naturelle d'un fermier, qui a connu une enfance malheureuse et qui, pour échapper à la misère, « monte » à Buenos-Aires au milieu des années trente. Elle parvient à se faire un petit nom d'actrice de cinéma et de vedette de radio, rencontre en 1944 Juan Domingo Peron, le nouvel homme fort de l'Argentine, va partager sa vie, mobiliser en sa faveur les peones, les « *descamisados* » le 17 octobre 1945 pour imposer au pouvoir un Peron menacé, devenir ensuite l'un des piliers du régime péroniste qui s'établit alors. Elle est le lien entre le peuple et le Lider, la dame patronesse, la militante syndicale et la femme libre, et elle recevra à sa mort, en 1952, une sorte de béatification laïque.

Les auteurs ont pris une certaine liberté avec la vie d'Eva Peron — par exemple le chanteur de tango Agustin Magaldi, qu'ils font intervenir lors de la première rencontre avec Peron en 1944, est déjà mort depuis six ans — et avec la réalité politique et économique de l'Argentine sous le premier gouvernement péroniste, pour ne conserver qu'une sorte d'imagerie. Une imagerie d'auteurs à la fois fascinés par le personnage et plus que réticents à son itinéraire. Che Guevara, sous les traits du chanteur rock David Essex, a dans l'histoire un rôle de narrateur, de commentateur, mais aussi d'observateur qui intervient brusquement dans l'action pour interroger un personnage sur ses mobiles, sur la route parcourue.

Mis en scène par Harold Prince, qui utilise avec ingéniosité les photos et les documents filmés de l'époque, *Evita* est un divertissement dynamique, avec des chansons bien fabriquées et une interprétation remarquable.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ *Le chanteur Jacques Brel*, qui a quitté sa retraite des îles Marquises pour subir des examens médicaux, a demandé à l'arrangeur et chef d'orchestre François Rauber de réunir ses musiciens avant le 18 septembre, afin, pense-t-on, d'enregistrer un nouveau 33 tours. Son dernier disque, sorti en novembre 1977, après dix ans de silence, avait battu tous les records de vente.

Musique

« LA FORCE DU DESTIN » à Vérone

Tout en haut de l'Arène, face à vingt-cinq mille spectateurs, *neuf chiffres romains* gigantesques, trois blancs, trois rouges, trois noirs : le théâtre entier n'est plus pour cette *Force du destin* qu'un immense cadran truqué où les chiffres renvoient aux scènes. Tout le long de la représentation, lentement et presque imperceptible, un danseur à *tête de mort* gravit les degrés dans la pénombre, s'éloigne, revient chaque fois que frappe le hasard cruel. Dans le même temps, au centre de l'Arène, une sorte de roue du destin, roue de foire, boussole par instants affolée, en blanc, rouge et noir, domine presque tyranniquement l'*espace*. *Comme ceux du danseur*, ses mouvements imprévus interviennent parfois en oscillations lentes, en inclinaisons périlleuses d'une machine terrible, à la beauté froide, parfaitement étrangère à l'agitation du danseur, et comme son déni ou plutôt sa désignation ironique.

En confiant à Gio Pomodoro, l'un des plus purs, des plus rigoureux sculpteurs modernes, la scénographie de la *Forza*, le surintendant Cappelli a risqué gros : les succès de l'Arène reposent surtout sur la puissance des voix autant que sur la somptuosité des évocations (ainsi cette année le château-écrin de *la Belle au bois dormant* dû à Vittorio Rossi, ou les tours métalliques du *Trouvère* de Guilio Coltellacci). Pomodoro, qui travaillait pour la première fois à un spectacle, a parié pour une symbolique des couleurs, à la fois simple et savante : le noir du Gao, le *blanc de l'initiation*, le rouge de l'esprit triomphant. On chercherait en vain dans l'imbrication des cercles, des triangles et des *carrés qui découpent le plateau*, le campement militaire, l'église, le couvent, le palais, l'ermitage... Si les vêtements renvoient pour la ligne à l'époque, ce n'est que très allusivement : d'esprit géométrique, ils reprennent selon les moments les trois couleurs fondamentales du décor.

Un Verdi lucide et désespéré

Le résultat, s'il provoque l'étonnement un peu agacé du public, renouvelle profondément la lecture de l'univers verdien. Au-delà des invraisemblances, les protagonistes apparaissent moins comme des caractères que comme des fonctions, le seul acteur n'étant au fond que le destin lui-même. Dans cette vision absolue de Gio Pomodoro, le drame verdien n'est pas seulement servi par une utilisation lumineuse de *l'espace de l'Arène, peut-être pour* la première fois utilisé pour lui-même. Il retrouve surtout les dimensions d'une pensée universelle, plus riche de structures que d'anecdotes, totalité de sens à découvrir par-delà le foisonnement des épisodes : un Verdi lucide et désespéré, qui fait entendre la voix des foules *et* n'isole ses héros que pour les perdre et les sacrifier, avec une cruauté superbe, aux fins de l'histoire à venir. Maurizio Arena a dirigé honnêtement. Lilian Molnar Talajic, Renato Bruson, Veriano Luchetti possèdent les voix qui conviennent. Mais, de loin, le meilleur interprète a été le scénographe.

BERNARD RAFFALLI.

★ Prochaines représentations les 15, 18, 25 août et le 2 septembre.

En attendant Énée

La délégation musicale régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé une intéressante expérience d'animation qui a tenté pendant quatre mois de sensibiliser les lycéens d'Aix-en-*Provence* à l'*art lyrique*. Prenant comme prétexte les deux opéras anglais du Festival, *Alcina* et *Didon et Enée*, en utilisant par ailleurs l'exemple parodique du *Beggar's Opera*, devenu avec Kurt Weill *l'Opéra de quat'sous*, il s'agissait de *faire* entrer les *adolescents* dans l'univers du théâtre lyrique, en leur demandant de composer librement leur livret, leur musique, leur mise en scène, leurs décors et costumes, et de jouer ensuite eux-mêmes, pour aboutir à une représentation filmée, ou du moins à un montage audiovisuel.

Mille élèves de onze à seize ans, dans tous les établissements scolaires d'*Aix*, ont participé à cette entreprise, encadrés par Marc David et Catherine Derivière, Luc Ferrari et Henry Fourès (pour la musique), Valentine Favre (pour les décors) et Hervé Vincent (pour la photo). Le budget n'a pas dépassé 100 000 F.

La bande témoin a été présentée en face du théâtre de l'archevêché pendant tout le Festival. On est certes plus près des procédés de Weill que des musiques de Purcell et de Haendel qui disparaissent complètement. L'intrigue de cet « opéra », intitulé *En attendant Enée* (le pauvre a *été* changé en araignée par la méchante Alcina), est prodigieusement embrouillée et impossible à suivre, mais le spectacle est vivant et souvent cocasse, bien que la musique se limite à des effets fort élémentaires. Cet opéra brut aura sans doute fait rêver les lycéens et leur aura dévoilé peut-être quelque chose du merveilleux qui émerge tout à coup d'un travail complexe et aride.

En tout ceci, le plus remarquable est le montage de diapositives, d'un art photographique infiniment plus délié, qui parfois fait songer à d'étranges séquences de Fellini ou de Bergman.

La tentative mérite d'être reprise en tenant compte des enseignements sans aucun doute nombreux de cette première expérience aussi insatisfaisante que satisfaisante.

JACQUES LONCHAMPT.

Lettres

Les poèmes d'Umberto Saba

(Suite de la première page.)

Contemporain de Joyce, ami de Svevo, fasciné par le docteur Freud, Umberto Poli (c'est son nom pour l'état civil) est né à Trieste en 1883. Plus tard, il remarquera que, naître à Trieste en 1883, c'est comme naître n'importe où ailleurs en 1850. Mais ce décalage culturel est, aussi bien, une chance : il va permettre à l'écrivain de ne pas errer d'une *école* littéraire à l'autre au gré des vents de la mode. Ce qu'il y a de certain, c'est que le poète va s'enraciner dans son enfance, donner à ses sensations premières une valeur exemplaire, découvrir dans la mémoire de ses premières années la clé de son *œuvre même. Lorsqu'il commencera* à écrire, et qu'il choisira un pseudonyme, il se souviendra à point nommé de sa nourrice, d'origine slovène : Peppa Sabaz. Parce qu'il avait une mère juive, la critique italienne, jusqu'à la chute du fascisme, et au-delà encore, parlera à son propos de « *passimisme sémite* ». Croce, qui fut à sa façon un dictateur des lettres, le méconnut avec opiniâtreté. Il fallut attendre ce jour où Carlo Levi proclama qu'il était « *le plus grand poète italien depuis Leopardi* » pour que son génie soit reconnu.

Umberto Saba sut conserver une position à tous égards originale : il n'était pas nationaliste, mais patriote; il se voulait italien, mais non irrédentiste ; il combattit avec courage (et sans phrases) lors de la première guerre mondiale, mais il demeura pacifiste ; il se proclama très tôt socialiste ; il le demeura sous Mussolini triomphant. Contradictions ? Non pas : fidélité à lui-même, à l'humilité du monde d'où il tira sa poétique. Ainsi, lors d'une crise grave, vers 1928, il se soumit à une analyse menée par Edoardo Weiss, traducteur et ami de Freud. Loin que sa verve poétique s'y trouve *compromise*, elle en fut, au contraire, chose rare ! confortée. Ses plus grandes œuvres commencent de paraître à cette époque.

Lorsqu'il eut soixante-dix ans, Umberto Saba entreprit de livrer ses apprentissages d'adolescent sous la forme d'un roman : *Ernesto*. L'œuvre demeura inachevée, mais ce que nous en connaissons est d'une réussite si parfaite qu'elle a droit de cité parmi les ouvrages majeurs de notre *siècle. C'est écrit au niveau du* vrai, loin des rhétoriques artificieuses ou du masque des mots : une limpidité dansante en fait le prix. Ernesto, c'est Umberto Saba. A seize ans, employé dans une meunerie, il rencontre un homme de dix ans son aîné : ce sera sa première *expérience sexuelle. Mais cela est relaté* sans honte et hors de toute culpabilité. Puis Ernesto, et le livre se poursuit avec une même impudeur calme, ira voir une prostituée. Le *roman*, du moins ce que Saba en a écrit, se termine au moment où Ernesto rencontre, au concert, un adolescent de *son âge : Ilio, qui est la beauté.*

Un autre épisode devait suivre : la découverte de Lina, celle que Saba allait épouser en 1911, et qui fut le grand amour de sa vie. Plus tard, mais cela le roman ne le conte pas, il traversa sans complaisance et avec difficulté l'ère fasciste, errant d'une ville d'Italie à l'autre, puis il revint se fixer à Trieste, où il fit le commerce des livres anciens jusqu'à sa mort, le 25 août 1957. Cette année-là, on l'avait proposé pour le prix Nobel de littérature.

Il y a, dans *Ernesto*, un passage qui très exactement définit l'art d'écrire d'Umberto Saba, ce qui est, inimitable, son « style » : « *Une façon d'aller au cœur des choses, d'atteindre le noyau incandescent de la vie, en dépassant résistances et inhibitions, sans périphrases ni détours en paroles inutiles ; qu'il s'agit de choses jugées basses et vulgaires (voire interdites), ou d'autres jugées « sublimes » : les situant — comme fait la nature — toutes sur le même plan.* » Parce qu'ils obéissent à cette règle, les poèmes de Saba sont admirables. Mais on ne peut désormais séparer d'eux cet *Ernesto* qui est d'une santé solaire et d'une immoralité candide.

HUBERT JUIN.

★ *Ernesto*, par Umberto Saba, traduit de l'italien par Jean-Marie Roche, Éd. du Seuil, 153 p., 32 F.
★ *Trieste et un poète*, par Umberto Saba, soixante poèmes traduits de l'italien par Odette Kaan. Introduction par Georges Mounin. Éditions Seghers, coll. « UNESCO d'œuvres représentatives », 159 p., 29 F.

SPECTACLES

théâtres

Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Daunou : les Bâtards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Eglise Saint-Merri : les Derniers Hommes (sam., 20 h. 30).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) ; Amédée ou Comment s'en débarrasser (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Federico Garcia Lorca (sam., 18 h. 30) ; Lady Pénélope (sam., 20 h. 30) ; les Eaux et les Forêts (sam., 22 h., dernière).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre (sam., 21 h.).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château : L. Wright, piano ; J.-C. Ribera, violoncelle (Beethoven, Schubert, Brahms) (sam., 17 h. 30) ; Orchestre Ars Longa, dir. A.-Y. Sabouret (Vivaldi, Schubert, Grieg) (dim., 17 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Y a du va-et-vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam. et dim., 21 h.).

Samedi 12-Dimanche 13 août

Les concerts

Notre-Dame : Stephen Howard, orgue (Bach, Franck, Milhaud, Genzmen, Tomkins, Demessieux) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : M. O. Saïd, cythare, et M. Taha, tabla (musique classique de l'Inde) (sam. et dim., 19 h.) ; K. Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Golominov, Nemov, Brahms, Sageaev) (sam., 21 h.).
Esplanade de la Défense : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Sagaev) (sam., 21 h.). Carl Orff (sam., 22 h.).

Festival estival

Hôtel Intercontinental : F. Cambreling, harpe; J.-C. Gayot, hautbois; P. Deville, flûte (Britten, Berio, Hindemith, Jolas (sam., 18 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : J.-P. Sasson (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Human Arts Ensemble (sam. et dim. 20 h. 30).
Lucernaire : José de Toux (dim., 21 h.).

La danse

Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer : Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Prima della Rivoluzione, de B. Bertolucci ; 20 h. 30 : Mr. and Mrs. Smith, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Rashomon, d'A. Kurosawa. — Dim., 15 h. : Muriel, d'A. Resnais ; 18 h. 30 : Stromboli, de R. Rossellini ; 20 h. 30 : l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : Stormy Weather, d'A. Stone.

Beaubourg, sam., 15 h. : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 18 h. : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller. — Dim., 15 h. : la Quatrième Alliance de Dame Marguerite, de C. Th. Dreyer ; 17 h. : Pages arrachées au livre de Satan, de C. Th. Dreyer ; 19 h. : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70)
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BIG RACKET (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75)
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033 50-91)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athena, 12e (343-07-48); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16) H Sp
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) : Fauvette, 13e (331-56-86); Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46)
EXHIBITION II (Fr.), (**), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-95-48), PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gambetta, 20e (797-02-74)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), (*) : St-Michel, 5e (326-79-17); Normandie, 8e (359-41-18); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15)
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-96), Marignan, 8e (359-92-82); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47): Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties), Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81)
JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67 — V.f. Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

Les films nouveaux

PORTRAIT D'ENFANCE, film anglais de Bill Douglas (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE, film italien de Tonino Cervi (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43); Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VAS-Y MAMAN, film français de Nicole de Buron : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-86-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74)
UNE NUIT TRES MORALE, film hongrois de Karoly Makk (*) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO, film américain d'Alex March (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) : Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58)
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
REVE DE SINGE (It.) (**) (v.A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (359-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33)
ROBERT ET ROBERT (F.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Tourelle, 20e (636-51-98).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
UN ESPION DE TROP (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (F.) (*) Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). 8e (359-15-71)
AMES PERDUES (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39), du 13 au 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); Luxembourg, 6e (633-97-77), n. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE CID : Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) Panthéon, 5e (033-15-04)
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); v.f. Haussmann, 9e (770-47-55)
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828 42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) Marignan, 8e (359-92-82).
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77)
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
MIRACLE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39) jusqu'au 12.
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62). Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
PETER PAN (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74)
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), jusqu'au 12
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98)
UN ETE 42 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94)
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Logos, 5e (033-26-42) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 23 h. 50.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 20 (sf D.).
LE KNACK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 14 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) Acacias, 17e (754-97-83) 20 h. 30, 22 h. 30.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mar., 21 h.

Les festivals

CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action République, 11e (805-51-33) : la Maman et la Putain (sam.) ; Céline et Julie vont en bateau (dim.).
RETRO METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Indiscrétions (sam. et dim.).
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Network (sam.) ; Lolita (dim.).
TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Mon oncle (sam.) ; les Vacances de M. Hulot (dim.).
BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Passage to Marseille (sam.) ; la Comtesse aux pieds nus (dim.). — Action Christine, 6e (325-85-78) : le Faucon maltais (sam.) ; La mort n'était pas au rendez-vous (dim.).
HOMMAGE A JOHN FORD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mouchard (sam.) ; le Convoi des braves (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin (sam.) ; la Soupe au canard (dim.).
INGMAR BERGMAN (v.o.), Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : le Septième Sceau (sam.) ; Persona (*) (dim.).
CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Dédée d'Anvers (sam.) ; Drôle de drame (dim.).
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène (sam.) ; Beau fixe sur New-York (dim.).
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-92-46), I. : 12 h. 30 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II. : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis; 18 h. 20 : Malicia; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.

CARNET

Naissances

— Marc et Francine DIENER, et Sophie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Nicolas.

Strasbourg, le 9 août 1978.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Albert AUBERGER,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

survenu à Biarritz, le 6 août.

[Né le 13 novembre 1893 à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), Albert Auberger était membre honoraire du Conseil économique et social et président honoraire du comité pour l'économie bas-rhinoise. Licencié en droit et ingénieur de l'Institut commercial de Nancy, il avait rempli de nombreuses fonctions dans le commerce et l'industrie, notamment à la tête de la Compagnie générale de navigation (H.P.L.M.), des Charbonnages de France, de la Compagnie des chemins de fer P.L.M. et du Port autonome de Strasbourg, dont il était le président d'honneur.]

— Le président de l'Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation,
La direction et les membres du personnel,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 6 août 1978, de

Michel DULAU,
ingénieur I. A. B.
responsable du service technique
de l'Union nationale.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mardi 8 août 1978 à St-Martin-d'Oney (Landes).
U.N.M.F.R.E.O.,
59, rue Réaumur, 75002 Paris.

— Le président de l'université de Perpignan,
Le conseil d'administration,
Les membres du personnel enseignant, administratif, technique et de service,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Louis KAISER,
maître de conférences
de physique,

survenu le 21 juillet 1978, à Paris.

— Mme Jean-Marie Loustaunau, née de Montety,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LOUSTAUNAU,

disparu, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-unième année, le 9 août 1978, en son domicile, 37, rue Cardinale, à Aix-en-Provence.

— Vannes.
Mme Austin,
Mmes Marie-Jeanne et Viky Rollin,
M. et Mme Yves Austin et leurs enfants,
Mlle Alma Austin,
M. et Mme Réginald Austin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joséphine ROLLIN,
née Erben,

survenu à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
La cérémonie religieuse en l'église Saint-Pie-X de Vannes et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans l'intimité.
38, rue Jean-Gougaud,
56000 Vannes.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du retour à Dieu de

M. Abel GOURION,

son épouse, ses enfants, sa famille et ses amis demandent à tous ceux qui l'ont aimé une pensée et une prière.

— Pour le troisième anniversaire de sa mort, une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui ont connu

Janine HERZOG,

l'ont estimée et sont restés fidèles à son souvenir.
Le 13 août 1978.

— En ce jour du dixième anniversaire de la mort de

Marcelle KESELJEVIC,
née Alsina,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui ont gardé vivant son lumineux souvenir.

Visites et conférences

LUNDI 14 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Le faste du château de Fouquet à Vaux-le-Vicomte ».
15 h., place des Vosges, statue de Louis XIII, Mme Meyniel : « Les grandes demeures du Marais ».
15 h., église des Menus, boulevard Jean-Jaurès, à Boulogne, Mme Pennec : « Un pèlerinage à la Vierge ».
15 h., gare de Saint-Leu, Mme Zujovic : « Souvenirs des Bonaparte à Saint-Leu-la-Forêt » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).
15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier).
15 h., devant l'église Saint-Thomas-d'Aquin : « Les hôtels de la rue du Bac » (Mme Ferrand).
15 h., Musée des monuments français : « L'Auvergne, foyer de l'art roman » (Histoire et Archéologie).
15 h. 45, quai Bourbon : « L'île Saint-Louis » (Paris et son histoire).
21 h., métro Pont-Marie, M. Ch. Guasco : « L'île Saint-Louis » (Templia).



SPORTS

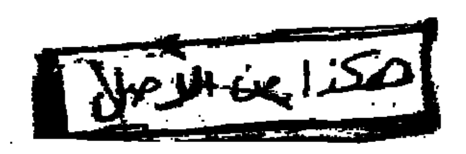
UN NOUVEAU BATEAU A RÉALISER SOI-MÊME

Créateur du Vaurien, du Corsaire et de plusieurs types de voiliers habitables très répandus, Jean-Jacques Herbulot vient de mettre au point un croiseur côtier de 6,60 m qui, fait à noter, peut être réalisé par des amateurs. Baptisé Vélizy II, ce nouveau bateau abrite quatre couchettes, une cuisine, une table à carte coulissante, un w.-c. isolable. La première unité qui navigue actuellement à Bréhat suscite beaucoup d'intérêt.

Très large — 2,85 m — et spacieux, le voilier pèse 900 kg. Or on estime que le temps nécessaire à la réalisation d'un bateau en contreplaqué est d'environ une heure trente par *kilo*. Ainsi, à partir des plans et des matériaux non œuvrés, la construction de Vélizy II exige quelque 1 400 heures. Mais la coque est également proposée à divers stades de fabrication permettant de ramener la durée des travaux à 1 200, 800, 500, voire 400 heures. Naturellement, les prix varient en raison inverse, allant de 7 400 F pour le kit no 1 à 29 700 F pour la coque plastifiée, dérives posées. Le mât et la voilure valent 2 400 F.

Le bateau présente des caractéristiques originales, en dehors même de sa largeur peu commune ; en particulier il comporte deux dérives, autorisant un tirant d'eau de 0,30 m, ce qui lui permet de fréquenter des petits ports et des criques où il échoue aisément. La réalisation fait appel à un contre-plaqué de prix mesuré que l'on plastifie : cette technique est de plus en plus utilisée en construction amateur. Ce nouveau voilier classé en troisième catégorie peut naviguer à 100 milles d'un abri.

YVES ANDRÉ.



Le Monde

équipement

CIRCULATION

Les départs sur les routes

- **Multiplication des vérifications anti-alcooliques**
- **Renforcement des contrôles de vitesse**

Au cours de ce long week-end des contrôles préventifs d'alcoolémie sont organisés sur les routes *dans plusieurs* départements. Dans la plupart des cas, on enregistre un nombre infime de contrevenants. Les réactions viennent moins des automobilistes que d'organismes ou de responsables régionaux qui redoutent que la généralisation de ces contrôles n'entraîne des conséquences économiques fâcheuses. Ainsi l'Association des viticulteurs d'Alsace (A.V.A.) souhaite-t-elle que l'on fasse une *différence* entre la *« lutte anti-alcoolique »* et la *« lutte anti-vin »*.

Dans le même esprit, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a annoncé, le 11 août à TF 1, qu'il y aurait prochainement un renforcement des contrôles de vitesse sur les routes. *« Ces contrôles*, a-t-il précisé, *auront lieu sous des modalités différentes qu'il ne m'appartient pas de révéler ici, car l'élément de surprise, même lorsqu'on veut l'élément dissuasif par excellence »*.

On apprend enfin que les automobilistes français ont relativement moins roulé au mois de juillet dernier : la consommation de carburant a été inférieure de 2,3 % à celle de juillet 1977, selon le comité professionnel du pétrole. Depuis le début de l'année, toutefois, les achats de carburant automobile ont progressé de 3,4 % par rapport à la période correspondante de 1977.

LE COUP DU BALLON

Le policier en chemise bleue *se penchait vers l'automobiliste surpris d'être ainsi arrêté sans avoir commis d'infraction*. Souriant, s'excusant même, évoquant les consignes du procureur de la République, l'agent lui a demandé de bien vouloir monter dans l'estafette stationnée un peu plus loin sur le bas-côté. Le temps de souffler dans un ballon — *« progressivement et en une seule fois »*, — de constater qu'il ne conduisait pas en état d'ébriété, l'automobiliste était reparti, emportant quelquefois l'objet de cet interlude routier : *« en souvenir »*. En tout cas, sans qu'on lui fasse d'histoire pour le bruit anormal de son échappement ou pour la vignette décollée de son pare-brise.

C'est là l'une des quelque cent-cinquante *personnes* soumises au contrôle alcootest, vendredi 11 août de 18 à 21 heures, quelque part sur la nationale 7, entre Viry-Châtillon et Ris-Orangis. Pour la première application dans l'Essonne de la nouvelle loi réglementant cette opération, on avait bien *fait* les choses. Beaucoup d'hommes en uniforme pour canaliser les « cobayes », quelques officiers en civil pour organiser l'opération, des journalistes et des photographes pour raconter et, veillant sur l'ensemble, plus soucieux en la circonstance de dissuasion que de répression, le commissaire de police d'Evry, M. Raymond Raspaud. Il commente, débonnaire et bienveillant, la cravate au vent et l'œil aux aguets : *« Ce n'est pas que les automobilistes soient réjouis, réjouis, mais, dans l'ensemble, ils acceptent de jouer le jeu. Parmi ceux que nous avons vérifié deux heures durant, nous n'avons trouvé aucun contrevenant. »* Soucieux d'équité, le commissaire a pris grand soin de choisir toutes sortes de personnalités parmi les « contrôlés » : femmes et hommes, jeunes et vieux, conducteurs de grosses voitures comme de vieilles guimbardes, Français et immigrés, etc. Seuls, les touristes étrangers ont pu passer à travers les mailles du filet : *« Ils ont déjà bien du mal à traverser la France. »*

STÉPHANE BUGAT.

TRANSPORTS

LA GRÈVE DU ZÈLE DES CONTROLEURS AÉRIENS

- **Le trafic paraît relativement moins désorganisé que les précédentes fois**
- **Le ministre se déclare prêt à reprendre les négociations**

La grève du zèle des contrôleurs aériens, qui a commencé le vendredi matin 11 août et doit s'achever le mercredi matin 16 août, n'a pas, dans un premier temps du moins, désorganisé aussi fortement l'activité des aéroports français et européens que le précédent mouvement, *déclenché* au moment des grands départs du mois d'août.

La quasi-totalité des contrôleurs aériens en poste au centre de contrôle régional d'Athis-Mons suivent les consignes de grève du zèle, a affirmé l'Intersyndicale, en réponse à des rumeurs selon lesquelles le mouvement serait moins suivi, ce qui aurait entraîné des divergences entre les différents syndicats. Si les *perturbations sont moins importantes que* lors de la précédente action, *« cela est dû à une baisse de trafic de 15 % par rapport aux départs en vacances d'août »*, précisent les syndicats.

La journée du samedi 12 août, avec quatre cent quatre-vingt-douze vols programmés à Orly et deux cent soixante-deux à Roissy menaçait, toutefois, d'être un peu plus difficile que la précédente.

Pourtant, ce samedi 12 août en fin de matinée, la situation était pratiquement normale sur l'ensemble des aéroports. A Orly et à Roissy, où, ce jour, une cinquantaine de vols avaient été annulés, les retards ne dépassaient pas une demi-heure. En revanche, le décalage d'horaires paraissait plus élevé pour les charters au départ d'Orly-Sud.

Le vendredi 11 août, la situation avait été relativement normale à Orly : sur deux cent soixante-quinze vols programmés, seuls une dizaine, à destination de l'Espagne notamment, avaient été annulés et aucun n'avait été retardé de plus de 30 minutes.

Les aéroports de province avaient également connu, le vendredi 11 août, une activité quasiment normale. Ainsi à Marseille-Marignane, les retards n'excédaient pas vingt minutes, mais le trafic était réduit en raison du « déroutage » de certains appareils. A Lyon-Satolas, le nombre des vols programmés pour cette fin de semaine est inférieure à celui du week-end précédent.

Dans les aéroports, toutes les mesures ont été prises pour éviter des embouteillages : renforcement des possibilités d'accueil et d'hébergement, installation d'antennes de la Croix-Rouge. A l'issue de la première journée de grève du zèle des aiguilleurs du ciel, les organisateurs de voyage se déclarent *« heureusement surpris »* par les conditions dans lesquelles se sont effectués les départs et arrivées de leurs clients.

La compagnie espagnole Iberia, qui a *déjà annulé* quarante-deux vols européens, a mis des avions gros porteurs en service sur les liaisons qu'elle maintient. La compagnie ouest-allemande Lufthansa a annoncé que ses appareils tenteraient d'éviter, le cas échéant, le survol du territoire français. En revanche, en Grande-Bretagne, le week-end s'annonce difficile, notamment les journées du samedi 12 et du dimanche 13 août pour lesquelles des attentes *« pouvant aller de douze minutes à douze heures »* étaient prévues.

Les pouvoirs publics sont ouverts à des *« négociations »* sur les conditions de travail et les primes des contrôleurs aériens dès lors que le travail aura repris et que les *« menaces »* auront cessé, a réaffirmé, le vendredi 11 août, M. Joël Le Theule, ministre des transports.

M. Le Theule s'est déclaré « très ouvert aux négociations sur les conditions de travail ». Sur le calcul des primes, dont la complexité notamment est un *« problème réel »*, il a indiqué que des propositions, certes *« pas merveilleuses »*, avaient été étudiées. Elles devaient être présentées aux syndicats, a-t-il dit, lors de la réunion du jeudi 10 août annulée après l'annonce de la reprise du mouvement.

« Certaines demandes pourront être satisfaites dans tel ou tel domaine, qui auront éventuellement des traductions budgétaires en 1979 », a précisé le ministre, rappelant cependant qu'il devait respecter, dans le domaine des salaires, la politique générale du gouvernement. M. Le Theule a indiqué, d'autre part, qu'en tout état de cause, il n'était pas question de discuter du statut des contrôleurs aériens qui ne leur reconnaît pas le droit de grève.

● *Un nouvel aéroport à Tripoli.* — Le nouvel aéroport international de Tripoli, en Libye, vient d'être inauguré. Construit en cinq ans, l'aéroport a coûté environ 40 millions de dinars libyens, soit environ 680 millions de francs. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS INDUSTRIELS

Vive émotion en Allemagne fédérale après les révélations de l'existence d'une « poubelle chimique » internationale

Deux événements récents illustrent les difficultés que rencontrent les industriels de la chimie à éliminer convenablement les déchets de leur production.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, les services de l'environnement de l'Etat de Hesse confirment qu'une centaine de fûts contenant un insecticide hautement toxique sont arrivés le 10 août en provenance des Etats-Unis. Ces fûts doivent être entreposés dans l'ancienne usine de sel de Herfa Neurode.

Selon l'hebdomadaire ouest-allemand « Quick », dans cette mine située à 700 mètres sous terre et d'une surface de 150 hectares sont déjà ensevelis *200 000* tonnes d'arsenic, de cyanure, de nitrate, etc. Toujours selon l'hebdomadaire, cette « poubelle mondiale » rapporte chaque année 5 millions de deutschemarks à la filiale de la B.A.S.F. qui l'exploite.

Le produit, expédié des Etats-Unis et qui vient de transiter par le port de Rotterdam, est du képone, insecticide particulièrement nocif, interdit sur le territoire américain et dont la société, Allied Chemical qui le fabrique, essaye de s'en débarrasser.

Cette affaire risque d'avoir des conséquences politiques. Les élections au Parlement régional de Hesse auront lieu en octobre (« le Monde » du 6 août) et les écologistes s'y présentent en force.

● *AUX ETATS-UNIS*, *les autorités ont fait évacuer* trente-sept des deux cents familles qui habitent un lotissement proche des chutes du Niagara. Le sol sur lequel leurs pavillons ont été bâtis renferme en effet des dizaines de produits toxiques, dont une dizaine sont reconnus comme cancérigènes.

Il y a une trentaine d'années, une usine chimique appartenant à la société Hooker se débarrassait de ses déchets dans un ancien canal désaffecté qui fut ensuite remblayé pour y bâtir une école et un lotissement. Mais aujourd'hui, les toxiques resurgissent e tleurs vapeurs infectent le voisinage. Cette pollution pourrait être la cause des fausses-couches et des malformations de nouveau-nés nombreuses dans la région.

« Il y a trente ans, cette méthode de rejets était acceptée, a dit M. Bruce Davis, le vice-président de la Hooker.

L'ingéniosité humaine peut être légitimement fière de ses productions. Les ingénieurs chimistes, par exemple, ont réussi à faire surgir de leurs cornues quatre millions de substances de synthèse. Trente mille d'entre elles sont actuellement sur le marché et plusieurs centaines de produits nouveaux sortent chaque année des laboratoires. Mais la maladie honteuse de notre civilisation c'est aujourd'hui ses déchets domestiques ou industriels.

Les soudières de Lorraine et les potasses d'Alsace ne savent que faire du chlorure de sodium qui, par millions de tonnes, leur reste sur les bras. En Alsace, on le déverse dans le Rhin et les agriculteurs néerlandais poussent les hauts cris. En Italie, les *fabriques de bioxyde de titane* rejettent leurs boues rouges dans les eaux internationales au large de la Corse. En France, ces mêmes résidus suscitent la colère des pêcheurs de la baie de Seine. Les emballages plastiques venus d'Espagne ourlent les plages de la côte aquitaine. La pollution est générale et n'a plus de frontière.

Depuis des décennies, les industriels de la chimie ont enterré sans autre forme de procès une partie de leurs déchets les plus toxiques. Mais les autorités s'aperçoivent aujourd'hui que cette précaution est tout à fait insuffisante puisque, sous une forme ou sous une autre, les produits nocifs réapparaissent souvent à la surface.

Circonstance aggravante : les substances chimiques ont une exceptionnelle stabilité. Leur toxicité ne disparaît pratiquement jamais.

Les administrations se montrent avec raison de plus en plus pointilleuses. Les industriels, profitant du réseau des multinationales, tentent donc d'exporter leurs déchets vers des pays moins exigeants.

Face à l'internationale des pollueurs, il n'existe encore aucune internationale des protecteurs de l'environnement. De nombreuses conventions sur la protection des mers ont été signées : leur application souffre d'une extrême lenteur. Mais où sont les conventions en matière de transport des déchets, de pollution des sols, de déversements dans les fleuves et de rejets dans l'atmosphère ?

Les déchets de la chimie qui *s'accumulent par millions de* tonnes ne sont pas seuls en cause. Voici venir le temps où l'élimination des déchets nucléaires soulèvera des difficultés considérables. Leur volume, encore insignifiant, va croître avec rapidité au fur et à mesure que le monde s'équipera de centrales atomiques. Et dans trente ans ces usines elles-mêmes constitueront de gigantesques déchets dont personne ne sait encore comment on pourra se débarrasser.

Pour l'heure, comme l'Allemagne fédérale joue le rôle de poubelle chimique, la France, avec l'usine de la Hague, joue celui de poubelle atomique.

Les voisins de ces dangereuses poubelles industrielles ou nucléaires supporteront-ils longtemps les risques qu'on leur fait courir ?

MARC AMBROISE-RENDU.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La conférence de Vichy sera préparée par un sondage national

La délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) confirme qu'une ample consultation nationale sera lancée dans la première quinzaine de septembre pour préparer la conférence nationale de l'aménagement du territoire décidée par le président de la République et qui sera réunie les 6 et 7 décembre à Vichy.

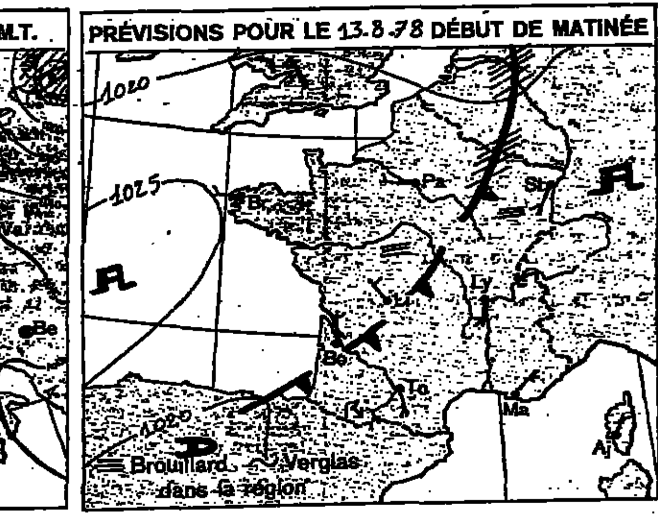
Cette consultation prendra une double forme : un questionnaire sera publié dans un numéro spécial de la *Lettre de la Datar* et diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires ; un sondage national sera lancé. Les résultats du questionnaire et du sondage seront utilisés pour l'organisation de la conférence

En annonçant sa décision de réunir une conférence nationale en février dernier, le président de la République avait défini deux orientations pour la nouvelle politique d'aménagement du territoire : le renouveau de la France rurale et la décentralisation des pouvoirs.

Pour ce qui concerne les thèmes de cette consultation nationale, la DATAR précise qu'ils porteront essentiellement sur les données nouvelles de l'aménagement du territoire : redéploiement de l'appareil productif, vieillissement démographique, évolution des besoins français ; sur les « milieux » à gérer : ville, campagne, montagne, littoral ; sur les activités nouvelles sur lesquelles pourrait se fonder le développement économique de demain ; sur les moyens de maîtriser les contraintes et d'exploiter les chances de l'environnement extérieur.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 août à 0 heure et le dimanche 13 août à 24 heures :

Un front froid abordait l'ouest de la France samedi matin en donnant quelques pluies intermittentes. Il continuera à se déplacer vers l'intérieur du pays, où il sera peu actif, puis il provoquera une évolution orageuse, dimanche, sur la moitié sud-est.

Dimanche 13 août, de la Flandre à l'Alsace, le ciel sera passagèrement nuageux et il y aura quelques averses. Sur le reste du pays le temps sera assez chaud et ensoleillé, mais des nuages d'instabilité se développeront sur la moitié sud-est ; ils donneront quelques orages sur les Pyrénées et l'Aquitaine puis sur le Massif Central et les Alpes. Les vents resteront faibles mais des rafales accompagneront les orages.

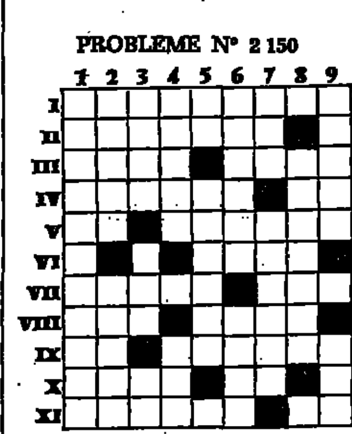
Samedi 12 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,6 millibars, soit 767 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 août ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Brest 20 et 14 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 8 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille-Marignane, 27 et 13 ; Nancy, 21 et 7 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 28 et 13 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 25 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 17 et 13 ; Bonn, 17 et 12 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Iles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 21 et 8 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 15 et 11 ; New-York, 22 et 20 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 21 et 12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 150



HORIZONTALEMENT

I. Aiment le grand air et les bons morceaux. — II. Peut donc facilement se démonter. — III. Exclut tout plaisir ; Couleur de côte. — IV. Peut se mettre dans une caisse quand il est liquide ; Participe. — V. Trotte chinoise ; Parfois tenante. — VI. Déchet. — VII. Partie de manille ; Déçoit quand on recherche un agrément. — VIII. Pâle, bien souvent ; Mis sur la voie. — IX. Conjonction ; Pas argentées. — X. Dans une alternative ; Localité de France. — XI. Sans chaperons ; Ne reste pas neuf longtemps.

VERTICALEMENT

1. Se prennent pour des légumes. — 2. Matière pour boucher ; Dédaignée par ceux qui n'aiment pas la crème. — 3. Qui dure ; Les effets en sont légers tant que dure le printemps ; Modeste contribution à la formation d'un ensemble important. — 4. Ont donc fait l'objet d'un enlèvement ; Peut faire perdre bien des boutons. — 5. Préfixe ; Hors de combat. — 6. Déplaît généralement même à ceux qui aiment le changement ; Blanchit quand il est étendu. — 7. Gris pour un cap ; Airs d'enterrement. — 8. Comme un sac. — 9. Qui se suit et se ressemble ; Peut se mettre en boule.

Solution du problème n° 2 149

Horizontalement

I. Vendangeuses (cf : « Ban ») ; Or. — II. Inouï ; Nasarde. — III. No ; Eloi ; Tu ; Oc. — IV. Dramatiser ; Menu. — V. Imminent ; Adora. — VI. Cians ; Eetion ; Tu. — VII. Atre ; Iso ; Ers ; En. — VIII. Ter ; Or ; La ; Psi. — IX. Iséo ; Rio ; Côté. — X. Si ; Ingérions. — XI. Es ; Sot ; Erre. — XII. Sali ; Acéré ; Eu. — XIII. Lavabo ; Or ; Urne. — XIV. Puce ; Liliale ; Te. — XV. Otés ; En ; Sieste.

Verticalement

1. Vindicatives ; Pô. — 2. Enormités ; Salut. — 3. No ; Amarrés ; Lace. — 4. Dû ; Mine ; Oisives. — 5. Aï ; Ans. — 6. Eté ; Irritable. — 7. Gélines ; In ; Coin. — 8. Ostéologie. — 9. Unie ; Rois. — 10. Sa ; Raie ; Créeral. — 11. Est ; Dortoir ; Le. — 12. Sauchons ; Tordues. — 13. Er ; Pêne. — 14. Odonates ; Ente. — 15. Reçu ; Unis ; Nuée.

GUY BROUTY.

VISIONS D'ÉTÉ

DES TORTUES GUYANAISES AU LARGE DE LA ROCHELLE

Avec un peu de chance, les estivants du littoral vendéen peuvent avoir la surprise d'apercevoir d'énormes tortues voguant non loin des plages.

Chaque été, en effet, des tortues-luths fréquentent ces parages. Longues de 2,70 mètres pour un poids de 600 kilos, elles diffèrent des autres tortues, car elles ne sont protégées que par des carapaces souples en « cuir ».

Le muséum d'histoire naturelle de La Rochelle (1) aimerait en savoir plus sur leurs mystérieux déplacements. Ces tortues viennent vraisemblablement des côtes de Guyane française, leur principal lieu de ponte dans l'Atlantique. C'est sans doute l'importance de l'ensoleillement qui les attire dans les environs des îles de Ré et d'Oléron, mais aussi les grosses méduses qui y abondent et qui constituent leur nourriture préférée. Certaines tortues particulièrement aventureuses pénètrent en Méditerranée ou vagabondent même jusqu'en Scandinavie.

M. Raymond Duguy, conservateur du muséum de La Rochelle, tente de « marquer » certaines des tortues-luths ou même de poser sur leur « cuir » un radio-émetteur. Jusqu'à présent, on ignore complètement comment vivent ces animaux entre la Guyane et l'Europe : les stades intermédiaires entre la tortue nouveau-né et l'adulte sont même inconnus.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 28, rue Albert-Iᵉʳ, 17000 La Rochelle.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Manufrance : les conditions juridiques sont réunies pour la création des filiales
Hachette s'intéresserait au « Chasseur français »

De notre correspondant régional

Lyon. — *Les cent trois actionnaires de la société Manufrance, présents ou représentés à l'assemblée générale extraordinaire réunie le vendredi 11 août, à Saint-Etienne, ont adopté, à l'unanimité, moins une voix — celle d'un actionnaire détenant seulement cinquante-neuf actions, — une nouvelle rédaction du paragraphe 3 des statuts donnant à la société la possibilité de devenir une société de type « holding ». La ville de Saint-Etienne, qui est, avec 21,82 % des actions, le plus gros actionnaire, était représentée par son maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.).*

Cette décision revient pour les actionnaires à accepter le plan de redressement présenté par M. François Gadot-Clet, P.-D.G., et déjà approuvé successivement par M. René Monory, alors ministre de l'industrie, le 12 juin, le conseil municipal de Saint-Etienne et, enfin, le personnel de l'entreprise. Avec le vote des actionnaires, les « *conditions juridiques* » sont désormais réunies pour la création des trois filiales — société de production, société commerciale, regroupant la vente par correspondance et la vente dans les magasins, et société de presse exploitant notamment *le Chasseur français* — décrites dans le plan de restructuration.

M. Gadot-Clet, élu le 1er mars dernier, n'a d'ailleurs pas attendu le règlement de ce qu'il peut considérer comme des formalités pour prendre contact avec des partenaires éventuels. Le nom qui est avancé le plus fréquemment est celui de la société Hachette. Cette dernière, en prenant pour garantie *le Chasseur français* (diffusion six cent vingt mille exemplaires, trois millions huit cent mille lecteurs), pourrait apporter une aide substantielle — on parle de 40 millions de francs — à la société Manufrance, dont les pertes totales, rappelons-le, se sont élevées à 108 millions de francs en 1977. Hachette, associée éventuellement à d'autres partenaires commerciaux, se verrait proposer de participer à une transformation radicale des points de vente de la société.

Le déblocage de l'avance de 8 millions de francs sur un prêt total de 20 millions consenti par le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) paraît également acquis.

Le P.-D.G. de Manufrance et ses collaborateurs estiment tout au moins qu'en appliquant le plan à la lettre ils ont satisfait à toutes les exigences manifestées par le ministre de l'économie. Les trois cent trente-quatre licenciements annoncés sont devenus réalité — triste réalité au demeurant pour les intéressés — au début du mois d'août. Associé aux mesures prises pour réduire ou supprimer un certain nombre d'avantages quasage », auquel il faut ajouter au 8fiés d'exorbitants, ce « dégraisanticipée d'ici à la fin de l'année, moins trente départs à la retraite ramènera à cette date l'effectif total du personnel à deux mille cinq cents salariés (trois mille six cents au 1er mars 1977) et entraînera en 1979 une « économie » qui peut être évaluée entre 20 et 25 millions de francs.

Enfin, la municipalité, après avoir longtemps condamné le principe de la constitution de filiales, a fini — la situation ne cessant de s'aggraver — par l'accepter, et, le 25 juillet dernier, le maire a officiellement approuvé « *les augmentations de capital permettant à des partenaires extérieurs de détenir la part de capital nécessaire à la mise en place des sociétés filiales, et cela sans limiter les augmentations de capital au niveau de la holding* ».

Le versement du prêt public si longtemps différé n'apparaît plus donc désormais que comme une formalité, même si chacun demeure convaincu que son efficacité est au moins autant psychologique qu'économique.

BERNARD ÉLIE.

● RECTIFICATIF. — Le livre de Jean-François Goux, dont Alfred Sauvy a rendu compte dans « *le Monde de l'économie* » du 8 août, s'intitule « Eléments d'économie immobilière », et non pas « mobilière » comme il a été écrit par erreur.

L'ACCORD ENTRE PEUGEOT-CITROËN ET CHRYSLER

Les syndicats de cadres européens de la métallurgie se réunissent à Londres

Le rachat par Peugeot-Citroën des filiales européennes de Chrysler a été accueilli favorablement par la Commission des Communautés européennes, qui examinera dans les semaines à venir les conséquences du contrat en matière de pratiques commerciales et d'embauche.

Aux Etats-Unis, l'opération est généralement bien accueillie dans les milieux spécialisés de l'automobile et dans les milieux boursiers qui la jugent comme une « excellente transaction financière ».

En France, M. René Monory, ministre de l'économie, a estimé au micro d'Europe 1, que l'accord intervenu était « *une bonne affaire* », dont il fallait « *se réjouir* ». La constitution de deux groupes « *de presque même importance* » (Peugeot-Citroën-Chrysler et Renault-Berliet-Saviem), « *bien armés pour faire face à la concurrence étrangère* », est « *pour la France extrêmement importante* ». « *Si l'on ne fait pas ces concentrations, non seulement on ne créera pas d'emplois, mais on en perdra* », a ajouté M. Monory.

De son côté, M. Georges Marchais demande, au nom du parti communiste et de ses élus, « *l'examen de cet accord par le Parlement et la convocation immédiate des comités d'entreprise, ainsi que le prévoit la loi* ». Pour le secrétaire général du parti communiste, « *il s'agit d'un nouveau et très important coup porté, avec l'approbation du gouvernement français, à l'indépendance de notre politique industrielle, à la société nationale Renault, aux salariés de la construction automobile française* ». (...) « *Avec cet accord, en effet, une partie du capital de Peugeot-Citroën, qui a bénéficié de l'argent public, est cédé à l'une des plus puissantes sociétés américaines, qui pourra ainsi intervenir dans cette grande entreprise française.* » (...) « *C'est la confirmation, moins d'un mois après le sommet de Bonn, de l'acceptation par M. Giscard d'Estaing du renforcement de l'hégémonie américaine.* »

En Espagne, où le nouveau groupe devient le second constructeur automobile, après Fiat, le ministère de l'industrie a précisé que la transaction ne nécessitait aucune autorisation gouvernementale.

En Grande-Bretagne, le ministre de l'industrie, M. Eric Verley, s'entretiendra sous peu avec les représentants des deux sociétés, et avec les responsables syndicaux concernés par l'avenir de Chrysler-Grande-Bretagne.

C'est également à Londres que se retrouveront lundi 14 août, avec leurs collègues britanniques, les représentants français et espagnols des syndicats de cadres de la métallurgie.

Dans les syndicats français, l'accueil est mitigé chez les ouvriers — qui soulignent presque tous l'absence d'information sur les salaires — et meilleur chez les cadres.

La C.G.C. estime que l'opération offre les avantages d'assurer le développement d'une « *saine concurrence entre secteurs nationalisé et privé* » et de réserver la possibilité « *d'investissements créateurs d'emplois* ».

Pour la fédération F.O. de la métallurgie, « *il n'y a pas d'exemple que de pareils regroupements se fassent sans mutation, reconversion, voire réduction des effectifs* ». Elle demande des négociations au niveau du groupe et préconise une réunion de tous les syndicats au niveau international. Même suggestion à la C.F.D.T., où les métallos estiment qu'« *il s'agit d'un nouvel épisode de l'énorme marchandage qui a lieu entre les grandes firmes pour le partage du marché mondial et dont nous ne connaissons sans doute qu'une partie des données* ». « *Les travailleurs ont d'autant plus de raisons d'être inquiets*, ajoute la fédération C.F.D.T., *que le groupe sera constitué de firmes qui ne brillent pas par l'ouverture de leur politique sociale et qui se sont signalées par leur lutte antisyndicale.* »

MONNAIES

Le prix du hamburger d'abord...

(Suite de la première page.)

Cette relative indifférence du grand public facilite le silence quasi total de l'administration face au nouveau repli du dollar, au cours des dernières semaines. La théorie officielle reste que le dollar se redressera quand le programme énergétique du président Carter aura été adopté par le Congrès et qu'on commencera à freiner les importations de pétrole, quand l'impact du réajustement monétaire se fera sentir sur la balance commerciale, quand la politique anti-inflationniste de l'administration portera ses fruits.

On se garde bien toutefois dans les milieux officiels de faire la moindre prévision sur le moment où tout cela se produira, les milieux d'affaires se contentant de vagues raisonnements du genre : la balance commerciale s'améliorera si le taux d'expansion se redresse en Europe et au Japon, entraînant un accroissement des importations de ce pays. Mais la conjoncture européenne demeure bien incertaine et la plupart des experts estiment maintenant que le Japon devra adopter de nouveaux stimulants *budgétaires s'il veut atteindre le* taux de croissance de 7 % qu'il s'est fixé comme objectif cette année.

Pas question pourtant de contrôles...

Le commerce extérieur américain devrait également tirer profit de la dévaluation de fait du dollar. Son impact ne s'est cependant guère fait sentir jusqu'à présent. Le déficit de la balance commerciale a diminué en juin, mais l'amélioration est encore beaucoup trop faible pour que l'on puisse parler d'un assainissement durable. Quant à l'énergie, le Congrès est toujours aussi peu pressé de se prononcer sur le programme que le président lui avait soumis en avril 1977 et qu'il a profondément modifié. Le speaker de la Chambre des représentants, M. Thomas « Tip » O'Neill, commence à parler d'une session spéciale après les élections de novembre si le programme n'a pas été adopté d'ici là. Une chose paraît d'ores et déjà certaine : le Congrès ne votera pas cette année la taxation du pétrole à la production qui était pourtant l'un des volets fondamentaux du projet de la Maison Blanche.

Seules l'inflation et la nécessité de la combattre font l'unanimité de l'administration, du grand public et des milieux d'affaires. L'administration étudie actuellement les moyens de renforcer la politique anti-inflationniste fondée uniquement sur la coopération volontaire du patronat et des syndicats, qui n'a donné aucun résultat jusqu'à présent, encore que la hausse des prix de gros se soit un peu ralenti en juillet.

Un groupe de hauts fonctionnaires étudie diverses méthodes pouvant aller d'avantages fiscaux aux entreprises qui maintiennent leurs prix à l'établissement de normes sectorielles pour les hausses des prix et des salaires. Aucune décision n'a été prise jusqu'ici et aucune ne le sera sans doute avant plusieurs semaines. En tout cas, il n'est pas question d'un contrôle des prix et des salaires. Le président Carter vient encore de le répéter dans une interview au magazine *Businessweek*.

De l'avis de tous les analystes financiers c'est l'inflation qui est au cœur de la maladie du dollar. C'est elle qui amène les détenteurs de dollars à vouloir s'en débarrasser. C'est donc contre elle avant tout qu'il faut se battre. La First Chicago Corporation, société mère de la plus grande banque du Middle West, note à ce propos, dans sa dernière lettre mensuelle, que la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis n'a pas été suffisante pour compenser le risque de change que comporte actuellement le dollar. On reconnaît que les fluctuations trop prononcées des monnaies gênent l'expansion dans le monde entier et que la situation actuelle est donc inquiétante.

Pour la First Chicago Corporation, les pressions sur le dollar indiquent qu'il est temps de changer de politique. « *Le dollar continuera à tomber aussi longtemps que le marché s'attendra à une accélération de l'inflation aux Etats-Unis. Tant que la politique économique de ce pays ne sera pas modifiée, les perspectives resteront sombres pour le dollar.* »

(Intérim.)

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CONJONCTURE

Forte augmentation du chômage au cours du mois de juillet

Nouvelle et forte poussée du chômage : en juillet, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a augmenté, en données brutes, de 5,3 % par rapport à juin, passant de 1 039 300 à 1 094 200 (nos dernières éditions du 12 août). En un an, cette aggravation est de 8,95 % (1 004 300 demandes en juillet 1977).

En données corrigées des variations saisonnières, même si le ministère du travail et de la participation n'accorde plus qu'une importance relative à cette série statistique qu'il continue cependant de publier, c'est un « record » qui a été enregistré en juillet : 1 241 100 demandes d'emploi contre 1 186 100 en juin (+ 4,6 %). Jamais encore, on n'avait atteint et dépassé, en données corrigées, les douze cent mille chômeurs. C'est plus de cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à juillet 1977 (1 139 800, soit + 8,9 %) et quelque trois cent vingt mille chômeurs de plus qu'en juillet 1976 (918 500, soit + 35 %).

La délégation à l'emploi explique ainsi cette énième dégradation de la situation : « *Le comportement des employeurs, qui attendent le retour des congés payés pour bénéficier des dispositions de la loi du 6 juillet 1978 en faveur de l'emploi des jeunes, ainsi que l'accélération des inscriptions de jeunes à l'A.N.P.E., que l'on avait également observée au cours de l'été 1977, ont amplifié les mouvements plus défavorables qui affectent le marché du travail depuis plusieurs mois : on observe ainsi une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. nettement plus forte que celle induite par l'évolution saisonnière constatée habituellement au cours des années antérieures.* »

Sur les 235 100 demandes enregistrées à l'Agence nationale pour l'emploi au cours du mois de juillet (209 900 en juillet 1977), 57,5 % ont émané de jeunes de moins de vingt-cinq ans... Et l'on prévoit que plusieurs centaines de milliers de jeunes vont également s'inscrire à l'A.N.P.E. d'ici au mois d'octobre.

Dans ces conditions, la plupart des spécialistes — à quelque tendance qu'ils appartiennent — voient mal comment la France pourra éviter d'avoir un million et demi de chômeurs à la rentrée, chiffre le plus souvent avancé.

D'autant que le second « pacte national » pour l'embauche des jeunes est beaucoup moins avantageux pour le patronat que le premier et que, si d'autres mesures destinées à favoriser les créations d'emplois sont prises même avant la fin de l'été, comme l'ont annoncé le premier ministre et le ministre du travail et de la participation, leurs effets ne seront pas immédiats. En tout cas, les employeurs n'ont fait, en juillet, aucun « effort » : le volume des offres a encore baissé. En données brutes, il est tombé de 96 0000 en juin à 87 500 le mois dernier (— 8,9 %). Il a diminué de 16 % en un an (104 200 offres en juillet 1977). En données corrigées des variations saisonnières, il est passé 83 400 en juin à 86 600 en juillet (— 2,2 % et — 16 % par rapport à juillet 1977) : c'est le niveau le plus bas jamais atteint. — *M. C.*

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE EST RETOMBÉE, EN JUIN, A SON NIVEAU D'IL Y A QUATRE ANS.

En juin, l'indice mensuel de la production industrielle française s'est établi à 126, contre 127 en mai et 131 en avril, sur la base 100 en 1970. Par rapport à juin 1977, la production industrielle est en baisse de 1,5 %. La nette reprise qui s'était produite depuis la fin de l'année dernière est donc à nouveau stoppée.

Il est significatif que l'indice mensuel de la production industrielle ait retrouvé en juin 1978 le niveau qu'il avait atteint dès janvier-février 1974. Même si l'indice mensuel rend assez mal compte de la réalité puisqu'il n'inclut pas l'évolution de l'activité de certaines industries (agricoles et alimentaires, travail des métaux, une partie de la mécanique...), le résultat de juin traduit le malaise créé par les chefs d'entreprise qui, contre toute attente, n'ont pas recommencé à investir après les élections législatives de mars.

Un communiqué du ministère de l'économie précise que le mauvais résultat de juin vient d'une moindre activité de la branche gaz naturel et produits pétroliers, affectée par les arrêts techniques de certaines raffineries de pétrole, et par les mouvements de grève qui ont perturbé l'industrie automobile.

PRIX

LES PRIX DU PAIN ONT AUGMENTÉ

Les chemins de la liberté...

La mesure libérant les prix du pain est entrée en vigueur samedi 12 août. La plupart des boulangeries parisiennes ont immédiatement majoré leurs tarifs. Les augmentations varient de 10 à 15 centimes, selon les arrondissements, parfois selon les quartiers. La concurrence, cependant, ne joue pas toujours pleinement.

Dans certains endroits, comme dans le dix-huitième arrondissement, les boulangers se sont mis d'accord pour unifier leurs prix. Les nouveaux tarifs portent la baguette de 1,25 F à 1,40 F et le pain de 500 grammes de 1,90 F à 2,10 F. Les pains au chocolat, chaussons aux pommes et croissants ont augmenté de 5 %.

La situation est bien différente dans les onzième et dix-septième arrondissements, où on ne s'est pas accordé sur les prix. Un boulanger de la rue Legendre déclarait samedi matin avec beaucoup de désinvolture, dans une boutique pleine : « Nous vendons la baguette 1,40 F pour le moment, peut-être 1,45 F dans une demi-heure. Qui sait ? »

Dans la même rue, à quelques centaines de mètres, la baguette était vendue 1,35 F. Dans le onzième arrondissement, les prix des croissants varient d'une boulangerie à l'autre. Certains commerçants déplorent ce manque de concertation et attendent les réunions qui doivent avoir lieu la semaine prochaine pour tenter d'unifier les prix. D'autres, au contraire, défendent la concurrence et pensent que c'est au consommateur de juger le rapport qualité-prix.

La clientèle, quant à elle, ne semble pas s'émouvoir de la hausse. On achète, on paie son pain sans commentaire aucun, si ce n'est celui de ce monsieur qui s'indignait : « On me fait payer une demi-baguette 70 centimes alors qu'entière elle coûte 1,35 F... » C'est pourtant là la seule donnée qui n'ait pas changé... — D. M.

AGRICULTURE

● *L'Union soviétique aura une excellente récolte de céréales* cette année, estime le département américain de l'agriculture. La récolte devrait atteindre 220 millions de tonnes, en augmentation de 12 % par rapport à celle de l'an dernier, estiment les experts américains. Elle approchera ainsi le record de 222 millions de tonnes enregistré en 1973.

La décevante récolte de l'an dernier a amené l'Union soviétique à acheter près de 15 millions de tonnes de blé et de maïs cette année aux Etats-Unis. Les bons résultats de 1978 devraient se solder par une diminution substantielle des achats de Moscou. L'U.R.S.S. s'est néanmoins engagée à importer au moins 6 millions de tonnes de céréales américaines par an pendant une période de cinq ans commencée en octobre 1976. — *(A.F.P.)*.

● *L'indemnisation au titre des calamités agricoles.* — A la demande de M. Monory, ministre de l'économie, la caisse nationale du Crédit agricole va avancer 350 millions de francs pour aider à poursuivre le règlement des indemnisations dues au titre des calamités agricoles de 1977. Ces nouvelles facilités financières ont été rendues indispensables en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouvait le Fonds national de garantie des calamités agricoles de faire face à la situation.

ÉNERGIE

LA CHINE AURAIT DEMANDÉ A QUATRE COMPAGNIES AMÉRICAINES D'EXPLORER SES RESSOURCES PÉTROLIÈRES.

La Chine aurait demandé à quatre grandes compagnies pétrolières américaines — Exxon, Phillips Petroleum, Pennzoil, Union Oil — de venir explorer ses ressources pétrolières en mer. *L'International Herald Tribune*, qui publie cette information dans ses éditions du 12-13 août, précise que la décision chinoise est extrêmement importante dans la mesure où les investissements concernés porteraient sur des sommes comprises entre 25 et 50 milliards de dollars.

L'International Herald Tribune ajoute que les besoins d'aide extérieure manifestés par la Chine pour son industrialisation concerneraient aussi la France et le Japon dans des domaines tels que la recherche de mines de charbon, les banques, l'informatique et les usines d'engrais.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La chute du dollar s'accélère
L'or au plus haut

La semaine précédant le 15 août est traditionnellement agitée sur les marchés des changes. Peut-être tout simplement parce que les opérateurs ont de la mémoire et se souviennent que le 15 août 1971 M. Richard Nixon, alors président des Etats-Unis, annonçait que le DOLLAR n'était plus convertible en or. La période sous revue n'a pas échappé à la règle : la devise américaine vigoureusement attaquée a vu ses cours tomber à leurs plus bas niveaux à Francfort, Zurich et Amsterdam.

Le coup cette fois n'est pas venu de Tokyo, mais des pays producteurs de pétrole, d'où sont parvenues des informations faisant état d'un possible relèvement des prix du brut. Le journal saoudien *Al Naouda* ouvrait le feu dès mardi, précipitant ainsi le repli de la devise américaine déjà peu vaillante la veille. Le seuil des 2 deutschemarks pour 1 dollar était enfoncé à Francfort. Le lendemain, le président du Venezuela prenait le relais, en déclarant qu'à son avis une hausse du pétrole était imminente. Du coup, le DOLLAR plongeait littéralement sur toutes les places financières, mais surtout à Francfort où il s'établissait à 1,97 deutschemark environ, son plus bas niveau historique, et à Zurich où le cours de 1,6725 franc suisse était inscrit. Comme il arrive souvent, une reprise technique intervenait alors, favorisée par la perspective d'un ralentissement des prix de gros en juillet aux Etats-Unis, effectivement confirmé vingt-quatre heures plus tard. Las ! A la veille du week-end, une déclaration du chah d'Iran s'affirmant favorable à une majoration du brut annulait tout l'effet produit. Le DOLLAR rechutait brutalement et revenait à ses niveaux les plus bas : 1,9730 D.M. à Francfort, 1,6650 F.S. à Zurich et 2,1305 florins à Amsterdam.

Simultanément, il s'inscrivait à 4,2875 F, à Paris, son cours le moins élevé depuis novembre 1973, avant de se redresser un peu en clôture jusqu'à 4,3050 F et à 830,33 lires à Milan, cours qui n'avait pas été enregistré sur *cette place durant les vingt-neuf* derniers mois écoulés. Bref, au cours de la semaine écoulée, le dollar a baissé de 2,6 % par rapport au DEUTSCHEMARK, de 2,3 % par rapport au FRANC FRANÇAIS et de 2,1 % par rapport au FRANC SUISSE.

La devise américaine brûle décidément les doigts des opérateurs et la menace d'un relèvement des prix du pétrole n'est bien sûr pas seule en cause. Les cambistes imputaient pêle-mêle le repli précipité du DOLLAR à des opérations de couverture effectuées avant la fermeture de certains marchés à l'occasion du 15 août mais aussi dans la perspective d'un renforcement du contrôle des changes en Suisse, qui, selon certaines rumeurs, pourrait être décidé mercredi prochain pour freiner les importations de capitaux ; aux craintes inspirées par l'évolution de la situation économique aux Etats-Unis ; à l'attitude des banques centrales enfin qui, depuis quelque temps ont cessé complètement d'intervenir, préférant laisser les marchés trouver seuls leur point d'équilibre.

Tous les cambistes partagent l'avis du comte Otto von Lamsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, qui estime que l'intervention de la banque centrale allemande ne peut résoudre les problèmes du *DOLLAR*. *Chacun* sait bien aujourd'hui que la faiblesse du DOLLAR traduit tout à la fois l'échec de la politique énergétique du président Carter, les craintes nées d'un accroissement du déficit commercial américain, enfin les appréhensions qui font naître la reprise de l'inflation outre-Atlantique.

Le gouvernement américain, pour sa part, ne paraît pas s'émouvoir outre mesure de la baisse du DOLLAR. Dans une interview accordée à *Business Week*, le président Carter s'est affirmé persuadé que les décisions prises au sommet économique de Bonn favoriserait une stabilisation du DOLLAR à l'avenir.

Profitant de l'occasion qui lui étiat donnée, le chef de l'exécutif américain a démenti les rumeurs prêtant aux Etats-Unis le désir inavoué de laisser baisser le DOLLAR...

Le raffermissement du DEUTSCHEMARK n'a pas eu trop d'effet sur la tenue du FRANC FRANÇAIS, qui après avoir fléchi vis-à-vis de la devise allemande, a regagné la plus grande partie du terrain cédé. En revanche la progression du DEUTSCHEMARK a entretenu les tensions à l'intérieur du serpent européen et le FRANC BELGE, de même que le FLORIN, sont restés à leur plancher vis-à-vis du DEUTSCHEMARK.

Le YEN tout en se maintenant à un niveau toujours très bas (186,80 yens pour 1 dollar) a décollé un peu du plancher atteint la semaine précédente à 184,90 yens.

Cette nouvelle baisse du dollar a fortement attisé les prix de l'or déjà très tendus sur les marchés américains. Pulvérisant tous ses précédents records, le cours de l'once de métal précieux s'est inscrit vendredi après-midi à 211,15 dollars l'once (contre 201,375 dollars le 4 août dernier). C'est le prix le plus élevé en dollars jamais payé pour une once d'or.

ANDRÉ DESSOT.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,9610	8,4421	3,2591	3,8651	60,7910	4,1985	1628,41
	—	1,9300	8,4727	3,2906	3,9179	61,7600	4,2363	1624,57
New-York.	1,9610	—	23,2288	60,1634	50,7356	3,2258	46,5588	0,1204
	1,9300	—	22,7790	58,6510	49,2610	3,1256	45,5588	0,1188
Paris....	8,4421	4,3050	—	259,02	218,41	13,8870	201,07	5,1842
	8,4727	4,3900	—	257,47	216,25	13,7187	200,09	5,2153
Zurich....	3,2591	166,20	38,6052	—	84,3226	5,3612	77,6272	2,0014
	3,2906	170,50	38,8382	—	83,9901	5,3281	77,6765	2,0255
Francfort	3,8651	197,10	45,7839	118,5920	—	6,3580	92,0597	2,3735
	3,9179	203,00	46,2414	119,0615	—	6,3437	92,4829	2,4116
Bruxelles.	60,7910	31,0000	7,2009	18,6522	15,7280	—	14,4792	3,7331
	61,7600	32,0080	7,2892	18,7683	15,7635	—	14,5785	3,8015
Amsterdam	4,1985	214,10	49,7328	128,8206	108,6250	6,9864	—	2,5782
	4,2363	219,50	50,0000	128,7390	108,1220	6,8593	—	2,6076
Milan....	1628,41	830,40	192,8919	499,63	421,30	26,7870	387,85	—
	1624,57	841,75	191,7425	493,69	414,65	26,3046	383,48	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des charges. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	4 août	11 août
Indice général	105,5	106,5
Assurances	187,3	173,7
Banq. et sociétés financ.	94	96,4
Sociétés foncières	94,8	95,3
Sociétés investiss. portef.	112,8	113,2
Agriculture	92,1	90,4
Aliment., brasseries, distill.	97,6	97,6
Autom., cycles et l. équip.	140,3	147,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	126,7	126,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,8	72,1
Carrières salines, charbon.	94,8	98,2
Constr. mécan. et navales.	98,2	92,1
Hôtels, casinos, thermal.	130,7	130,8
Imprimeries, pap., cartons.	72	74,9
Magas., compt. d'exportat.	87,9	89
Matériel électrique	123,7	125,4
Métall., com. des pr. métal	54,1	53,6
Mines métalliques	90,8	89,1
Pétroles et carburants	92,1	91,7
Prod. chimiq. et dl.-mét.	129,7	129,5
Services publics et transp.	97,1	98,2
Textiles	148	143,7
Divers	124,5	123,2
Valeurs étrangères	105,8	107
Valeurs à rev. fixe ou ind.	135,4	N. C.
Rentes perpétuelles	50,5	—
Rentes amortis., fonds gar.	211,5	—
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,1	—
Secteur industr. publ. à rev. ind.	299,8	—
Secteur libre	106,5	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	237,2	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	731,1	738
Valeurs étrangères	782	790,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
BASE 100 : 29 DECEMBRE 1961

Indice général	84,4	85
Produits de base	54,3	53,8
Construction	122,4	121,3
Biens d'équipement	79,2	80,3
Biens de consom. durables	132,6	137,1
Biens de cons. non durabl.	89,4	89,7
Biens de consom. aliment.	91,6	91,1
Services	122,9	124
Sociétés financières	97,8	99,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	187,6	195,5
Valeurs industrielles	75,5	73,9

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 19 décembre 1972

Indice général	96,4	97,1

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Peugeot-Citroën	96 125*	47 358 844
Michelin	15 440	29 264 150
C.S.F.	56 425	17 012 556
Matra	5 100	16 208 395
Elf-Aquitaine	24 550	13 927 460
Cie bancaire	33 525	13 647 290

(*) Dont 68 825 titres le 11 août pour 34 596 425 F.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 7 AU 11 AOUT

Un repos mérité

Décidément, les actions françaises se refusent à baisser. Solidement campée sur les positions acquises à la fin du mois dernier, la Bourse a, cette semaine encore, brillamment résisté aux vagues successives de ventes bénéficiaires qui se sont abattues sur elle. A la veille d'un long week-end de quatre jours — le marché ne rouvrira ses portes que le 16 août — les différents indices d'actions françaises sont revenus à leur niveau du vendredi précédent.

Amorcé le 4 août, le mouvement de baisse, « sain et légitime », selon les boursiers, s'est lentement poursuivi lundi et mardi. Simultanément, le rythme des échanges s'est considérablement ralenti sur le marché à terme, les traditionnels départs en vacances d'août, ayant fini par éclaircir les rangs des opérateurs. Mercredi, pourtant, une timide amélioration se dessinait déjà et la confirmation de ce nouveau retournement de tendance se produisit, comme prévu, lors de la séance suivante. Le marché allait-il encore une fois terminer la semaine par une envolée ? Autour de la corbeille, beaucoup en doutaient, faisant valoir notamment que les veilles de week-ends prolongés ne sont guère propices à de tels mouvements. Mais, jeudi après-midi, tomba sur les téléscripteurs la plus importante nouvelle industrielle de ces dernières années : Peugeot-Citroën devenait le premier groupe automobile d'Europe en rachetant les filiales européennes de Chrysler. Personne ne saura jamais si la Bourse de Paris aurait enregistré vendredi une hausse de 1 %, sans l'annonce de cette énorme opération. Une chose *est sûre, en revanche : c'est dans une véritable atmosphère* de fête que la dernière séance de la semaine se déroula. La cotation de l'action Peugeot-Citroën demanda deux fois plus de temps qu'à l'ordinaire sur le marché à terme, et l'on dut faire appel à une procédure rarement utilisée au comptant : le cours fut, là aussi, débattu à la criée.

Littéralement galvanisée, les commis d'agent de change ponctuaient chaque franc gagné sur le cours de la nouvelle action-vedette par des cris de joie. Réaction puérile d'un nationalisme désuet ? Sur le plan boursier, c'est vrai, personne ne sait encore avec certitude si Peugeot a fait une bonne affaire. Dans les charges d'agents de change et dans les banques, les analystes financiers affûtent leurs crayons...

Cela dit, « l'affaire Peugeot-Chrysler », comme on l'appelle déjà au Palais Brongniart, a incontestablement stimulé la Bourse. Il n'est pas certain, au demeurant, qu'elle en ait eu vraiment besoin. La période de consolidation des gains acquis depuis le début de l'année (56 % en moyenne) se poursuit, sans à-coups sérieux, et le climat général reste très serein sur le marché. Après tout, de quelque côté qu'ils se tournent, les investisseurs ne voient pas de raisons de s'inquiéter. « L'assainissement économique devrait porter ses fruits avant l'été 1979 », a notamment déclaré le président du C.N.P.F. De son côté, le franc s'est finalement bien remis de son accès de faiblesse du début de la semaine (voir ci-contre). Quant à la politique, si la Bourse en tenait *compte, ce qui n'est pas le cas pour l'instant, ce ne sont* pas les querelles persistantes à gauche qui pourraient freiner son enthousiasme actuel...

« Malgré les gains importants de ces derniers mois, la hausse des valeurs françaises devrait se pouruivre », vient d'écrire une importante banque allemande. En attendant, la Bourse prend en ce moment un repos bien mérité.

PATRICE CLAUDE.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre, du zinc et du sucre

METAUX. — *Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres.*

Les cours de l'étain sont soutenus tant à Londres qu'à Penang.

La reprise s'est confirmée sur les cours du plomb à Londres.

Nouvelle progression des cours du zinc à Londres.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine se sont encore raffermis, atteignant le niveau record de 138,90 livres l'once troy.

TEXTILES. — *Fluctuations toujours peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme.*

Légère avance des cours du coton à New-York. La récolte des Etats-Unis est évaluée à 10,8 millions de balles contre 11,3 millions de balles.

DENREES. — *La hausse se poursuit sur les cours du sucre. La récolte européenne de betteraves serait inférieure aux prévisions.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 11 août 1978

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 738 (718,50) ; à trois mois, 754 (738) ; étain comptant, 6.640 (6.630) ; à trois mois, 6 560 (6.500) ; plomb, 324,50 (322) ; zinc 321,50 (314,50).

— New-York (en cents par livre) : *cuivre (premier terme), 85,50 (83)* ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (77,16) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (158-162).

TEXTILES. — New-York (en cents *par livre) : coton oct. : 61,72* (61,40) ; déc., 63,67 (63,30).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., inch. (242) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (478).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct., 23,40 (23,20).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 55-55,50 (53,90-54).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 238-238,50 (234,50-135).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, septembre, 157,40 (152,75) ; déc., 133,40 (148) ; sucre sept., 7,17 (6,91) ; oct., 7,26 (7) ; café sept., 129 (119) ; déc., 121,60 (112).

— Londres (en livres par tonne) : sucre oct., 94,70 (91,70) ; déc., *96,70 (93,35)* ; café sept., 1.290 (1.189) ; nov., 1.210 (1.132) ; cacao sept., 1.818 (1.786) ; déc., 1.805 (1.771).

— Paris (en francs par quintal) cacao sept., 1 507 (1.495) ; déc., 1.503 (1.485) ; café sept., 1.155 (1.035) ; nov., 1.100 (1.005) ; sucre (en francs par tonne) oct., 857 (847) ; déc., 872 (860).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept., 308 1/2 (312 1/2) ; déc., 305 (312) ; maïs sept., 211 (220) ; déc., 220 (227).

Marché monétaire

Fausse alerte

Le marché a connu en début de semaine une certaine tension. La baisse du franc sur le marché des changes contre le deutschemark et le franc suisse a sans doute inquiété un certain nombre d'opérateurs, qui ont cru devoir être prudent en couvrant leurs positions à terme.

Les taux à terme se sont donc tendus quelque peu pour atteindre mercredi les niveaux de 8 1/16 % pour le « six mois » et *de 8 3/8 % pour le « douze mois »* (en hausse de 1/4 % sur la semaine précédente).

Néanmoins, le remarquable redressement opéré par le franc dans la journée de jeudi a sans doute contribué à calmer ce léger accès de fièvre. D'autant plus qu'en annonçant mercredi qu'elle approvisionnerait le marché pour la journée du 10 à concurrence de 2,5 milliards de francs au taux inchangé de 7 3/8 %, la Banque de France manifestait sa volonté d'apaisement.

La semaine s'est donc terminée dans la détente retrouvée avec un loyer de l'argent au jour le jour revenant à 7 1/8 % à la veille du long week-end du 15 août.

Au demeurant, le calme devrait continuer à régner sur le *marché monétaire dans* les semaines à venir, certains n'excluant pas une baisse des taux au jour le jour au dessous de 7 %.

D'autre part, le Trésor procède actuellement à de fréquentes adjudications. Ces adjudications ont porté le 7 août sur 1,5 milliard de bons à « 4 mois » au taux de 7 23/64 % et sur 1 milliard de bons à « 9 mois » au taux de 7 48/64 % ; le 10 août sur 1 milliard de bons à « 7 mois » au taux de 7 43/64 % et 1 milliard de bons à « 12 mois » au taux de 8 1/64 %.

Le 17 août, il procédera à une adjudication de 1 milliard de bons à « 9 mois » et de 1 milliard de bons à « 18 mois ».

(Intérim.)

Bourses étrangères

NEW-YORK
Irrégulier

Après la flambée de hausse de la semaine précédente, les cours ont évolué en dents de scie et l'indice des industrielles n'a finalement progressé que de 2,43 points à 890,85.

Selon les analystes américains, une telle irrégularité est fréquente quand le « Dow » approche la barre des 900.

L'allure un peu désordonnée du marché peut néanmoins être imputée à la faiblesse persistante du dollar, à la hausse des prix de gros en juillet, qui, bien que ralentie, est jugée encore trop forte, aux inquiétudes, enfin, concernant le prix du pétrole. L'annonce de la prochaine rencontre Begin-Sadate et la contraction de la masse monétaire ont cependant contrebalancé la mauvaise impression produite.

L'activité a un peu diminué avec 189,75 millions de titres échangés contre 218,58 millions.

	Cours 4 août	Cours 11 août
Alcoa	46 7/8	46 7/8
A T T	61 7/8	61
Boeing	73 1/4	72
Chase Man Bank	33 1/2	35
Du P. de Nemours	126 1/8	130 1/4
Eastman Kodak	65 3/8	66 1/2
Exxon	48 1/8	48 5/8
Ford	47 7/8	46 1/2
General Electric	55 1/2	56 1/8
General Foods	33 7/8	34 1/8
General Motors	64 5/8	65 3/8
Goodyear	18 1/8	17 5/8
I B M	288	289
I T T	32 7/8	33
Kennecott	22 7/8	23 1/4
Mobil Oil	*64 7/8*	*64 1/8*
Pfizer	36 7/8	36 5/8
Schlumberger	93	89 3/4
Texaco	25 5/8	25 5/8
U.A.L. Inc	40 1/4	39 3/8
Union Carbide	40 1/4	39 1/2
U S Steel	29 5/8	28 1/4
Westinghouse	24 1/4	24 1/2
Xerox Corp.	61	61 3/4

TOKYO
Effritement

Les cours ont évolué de façon très irrégulière et, malgré la hausse des actions intéressées à l'exportation, notamment vers la Chine, une tendance à l'effritement a prédominé.

L'activité a porté sur 1,243 millions de titres. Indices du 11 août : Nikkei Dow Jones, 5 502,60 (contre 5 523,89) ; indice général, 418,26 (contre 419,62).

	Cours 4 août	Cours 11 août
Canon	446	435
Fuji-Bank	279	279
Honda Motors	539	516
Matsushita Electric	635	618
Mitsubishi Heavy	126	124
Sony Corp.	1 560	1 530
Toyota Motors	863	845

FRANCFORT
Au plus haut de l'année

Une assez forte reprise a été enregistrée cette semaine, qui a conduit le marché à son plus haut niveau de l'année malgré l'allure restée maussade des valeurs d'automobiles.

Indice de la Commerzbank du 11 août : 818 (contre 804,8).

	Cours 4 août	Cours 11 août
A.E.G.	76,80	76,80
B.A.S.F.	131	134,40
Bayer	135	137
Commerzbank	228,30	231,90
Hoechst	130	131,30
Mannesman	171,80	176,30
Siemens	289	294,50
Volkswagen	233,50	235

LONDRES
Plus 3,5 %

Comme la plupart des autres marchés, la place de Londres s'est élevée cette semaine à son plus haut niveau de l'année et l'indice des industrielles, après avoir passé la barre des 500 s'est établi à 514,8 (+ 3,5 %). Cette nouvelle hausse a été favorisée par la publication d'une série de statistiques confirmant le ralentissement de l'inflation et la reprise lente de l'activité économique. Pour *la première fois depuis deux ans* et demi, l'indice des mines a franchi le cap des 200. Hausse spectaculaire de De Beers (+ 13 %) après la décision du groupe de majorer de 30 % le prix des diamants.

Indices « F.T. » du 11 août : industrielles, 514,8 (contre 497,2) ; mines d'or, 203 (contre 185,1) ; Fonds d'Etat, 71,28 (contre 70,96).

	Cours 4 août	Cours 11 août
Bowater	196	207
Brit. Petroleum	834	864
Charter	147	155
Courtaulds	121	121
De Beers	400	452
Free State Geduld*	23 15/16	26
Gt Univ. Stores	308	322
Imp. Chemical	389	401
Shell	555	575
Vickers	179	184
War Loan	31 5/16	31 5/8

* En $, net de prime sur le dollar investissement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 4 8	COURS 11 8
Or fin (kilo en barre)	27810	28750 ..
— (kilo en lingot)	28120	28700 .
Pièce française (20 fr.)	266 20	260 40
Pièce française (10 fr.)	211	215 .
Pièce suisse (20 fr.)	254 80	258 ..
Union latine (20 fr.)	243 50	244 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	182	.
Souverain	258	258 40
● Souverain Elizabeth II	284 10	285 90
● Demi-souverain	283 50	...
Pièce de 20 dollars	1230	1249 60
— 10 dollars	642	636 .
— 5 dollars	425	.
— 50 pesos	1163	1154 .
● — 20 marks	333	... ..
— 10 florins	239	240 .
● — 5 roubles	149 90	... .

La procédure des O.P.A. est simplifiée et complétée

M. René Monory, ministre de l'économie, a présenté mercredi à la presse un projet de réforme de la procédure des offres publiques d'achat (O.P.A.) et d'échange (O.P.E.).

La distinction entre la procédure normale et la procédure simplifiée est maintenue, mais le champ de chacune d'elles est élargi. La procédure normale pourra désormais être appliquée sans que son auteur soit tenu d'acquérir au moins 15 % du capital, son offre pouvant porter sur un taux bien inférieur, 10 % et même 5 % si le nombre de titres auquel correspond ce pourcentage représente la contre-valeur en capitaux d'au moins 10 millions de francs.

Cette modification facilitera les offres de placement sans prise de contrôle.

La procédure simplifiée pourra être utilisée dès lors que l'initiateur détient ou contrôle déjà les deux tiers du capital de la société visée au lieu de 90 %, aucune limite n'étant plus fixée au nombre de titres devant être acquis ou acceptés en échange.

A côté de ces deux procédures élargies, le législateur a prévu d'en introduire une troisième, entièrement nouvelle, qui s'inspire du système anglo-saxon : l'offre publique de vente. Elle pourra être utilisée pour élargir l'actionnariat des sociétés cotées et contribuera ainsi à favoriser une plus large diffusion des actions dans le public.

L'une des novations les plus caractéristiques de la réforme concerne les offres publiques contestées (le nombre de surenchères ne sera plus limité et l'initiateur d'une O.P.A. ou d'une O.P.E. pourra modifier les termes de son offre (prix, nombre de titres) une fois celle-ci officialisée, dix jours au moins avant l'expiration des délais fixés pour le dépôt des ordres de vente ou d'échange, à la condition que cette modification porte sur un montant en capitaux supérieur d'au moins 5 % à l'offre précédente. L'initiateur sera en plus tenu de rehausser son prix d'offre dès lors qu'il aura acheté une quantité de titres significative à un prix moyen supérieur d'au moins 5 % à son prix initial.

Une fois l'offre publique achevée, aucune nouvelle offre ne pourra être présentée par le même initiateur ou par un tiers agissant pour son compte pendant un an, sauf pour s'opposer à une offre faite par un tiers pendant cette même période.

S'agissant de l'information, la reprise des cotations devra s'effectuer après que la note d'information établie par l'initiateur aura reçu le visa de la COB.

Dans ce domaine, les améliorations les plus significatives visent les transactions boursières.

Pour que les groupes protagonistes opèrent en pleine clarté, le seuil à partir duquel les achats doivent être déclarés et publiés est abaissé. Aux catégories de transactions déjà concernées s'ajouteront les achats effectués directement ou *indirectement par une même* personne dès lors qu'ils représentent au moins 0,50 % du capital de la société visée.

Afin d'éviter qu'un éventuel recours à un intermédiaire étranger ne permette aux acheteurs de titres de conserver l'anonymat et donc de se soustraire aux obligations imposées à l'ensemble des opérateurs, lesdits intermédiaires devront prendre l'engagement d'indiquer à la COB (si celle-ci le leur demande) l'identité de l'opérateur pour *le compte de qui ils* agissent.

Quant aux actionnaires de la société visée par l'offre publique, ils se voient reconnaître le droit de révoquer l'ordre de vente ou d'échange qu'ils auraient déjà transmis, sauf pendant les jours précédant immédiatement la fin de la période d'offre.

Enfin, il est créé un comité de surveillance des offres publiques. Ce comité, présidé par le président de la COB, est habilité à évoquer *toutes les questions* suscitées par le déroulement des offres publiques et à faire connaître publiquement ses prises de position.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. NAISSELINE CONSEILLER TERRITORIAL DE NOUVELLE-CALÉDONIE EST LIBÉRÉ

M. Nidoish Naisseline, conseiller territorial de Nouvelle-Calédonie et leader du parti de libération kanak, qui avait été arrêté pour avoir refusé de payer une amende (*le Monde* du 10 août), a été libéré le 11 août, à l'occasion du passage de M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM, qui se rendait aux Nouvelles-Hébrides, puis à Wallis et Futuna.

Un parent de M. Naisseline a payé le montant de l'amende, et M. Dijoud s'est déclaré *« convaincu que les problèmes de fond en Nouvelle-Calédonie seront réglés non pas par la prison, mais dans la libre expression de chacun »*.

LES AUTONOMISTES CORSES ORGANISENT UNE RÉUNION PUBLIQUE A BASTIA

M. Edmond Simeoni, un des responsables du mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), devait prendre la parole, dimanche après-midi 13 août, au cours d'une réunion publique sur le stade Furiani, près de Bastia. L'U.P.C. précise qu'il s'agira de *« dresser un constat de la situation en Corse après la visite du président de la République »*, de montrer *« la nécessité d'internationaliser l'information sur la situation dans l'île »* et d'évoquer *« la lutte pour l'émancipation du peuple corse »*, ainsi que *« le sort des militants emprisonnés à Paris »*.

Ce rassemblement décidé à la dernière minute aura lieu quarante-huit heures après le dynamitage, par le Front de libération nationale de la Corse, du château de M. Ferdinand Beghin, situé dans la baie de Saint-Florent.

LA DOUZIÈME PARTIE DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS EST REPORTÉE

A la demande d'Anatoly Karpov, la douzième partie du championnat du monde d'échecs, qui devait se disputer samedi à Baguio, Philippines, a été reportée.

Chacun des deux adversaires a le droit de demander, sans avoir à donner de motifs, l'ajournement de trois parties pendant les vingt-quatre premières.

C'est le premier report depuis le début de la rencontre. Karpov « désire se reposer » selon la délégation soviétique. La défaite que lui a infligée Victor Korchnoï dans la onzième partie n'est pas étrangère à cette décision.

Le numéro du « Monde » daté 12 août 1978 a été tiré à 504 941 exemplaires.

A B C D E F G

M. Raymond Barre précise que la mission de l'ancien président du M.R.G. sera définie en liaison avec les ministres compétents

M. Raymond Barre a répondu, le vendredi 11 août (nos dernières éditions datées 12 août), à la question écrite que lui avait posée, le 8 août, M. Paul Durafour, député radical de gauche de la Saône-et-Loire, qui demandait au premier ministre si la mission proposée à M. Robert Fabre *« ne constitue pas, en fait, un désaveu de sa politique économique et sociale »* (*le Monde* du 10 août).

Le premier ministre rappelle à M. Durafour que, aux termes du communiqué publié par l'Elysée le 4 août, *« l'entretien du président de la République avec M. Robert Fabre a porté sur les grands problèmes de l'actualité nationale et internationale. Le président de la République a fait part à M. Robert Fabre, député de l'opposition, de son intention de lui proposer une mission de réflexions et de propositions dans le domaine économique et social. Le contenu et les modalités de cette mission seront définis dans un proche avenir. »* M. Barre précise que la définition de cette mission sera effectuée en liaison avec les membres du gouvernement compétents.

Le premier ministre ajoute que le gouvernement, *« qui a toujours souhaité un dialogue loyal et constructif avec l'opposition et qui en trouve aujourd'hui l'occasion, ne saurait voir un quelconque inconvénient à ce que l'un de ses principaux représentants élus puisse présenter des réflexions et des propositions sur des problèmes qui intéressent la vie des Français »*. M. Barre ajoute : *« Mais il appartient évidemment au gouvernement, et à lui seul, après s'être entouré de tous les avis, de conduire, sous l'autorité du président de la République, la politique générale du pays : à la lumière de ces explications, l'honorable parlementaire comprendra que le premier ministre ne voit pas quelles autres conséquences il pourrait tirer de la proposition faite par le président de la République à un parlementaire qui a manifesté si clairement son souci de ne pas pratiquer une opposition sectaire et stérile. »*

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES D'AIX-EN-PROVENCE ANNULÉES POUR LA SECONDE FOIS EN QUATRE MOIS

Le tribunal administratif de Marseille vient d'annuler les élections municipales partielles des 18 et 25 juin dernier, à Aix-en-Provence, au cours desquelles la liste de la majorité conduite par M. Alain Joissains (radical) l'avait emporté au second tour, devançant de 1 700 voix celle conduite par le maire sortant M. Félix Ciccolini (P.S.), sénateur des Bouches-du-Rhône. Ces élections résultaient elles-mêmes de l'annulation, le 26 mai dernier, du scrutin de mars 1977 où la liste de M. Ciccolini, maire sortant, avait devancé de 908 voix celle de M. Joissains.

Dans l'annulation des résultats de mars 1977, le Conseil d'Etat avait retenu comme irrégularité justifiant un nouveau scrutin le fait qu'au matin du second tour, donc après les délais légaux, le journal *le Provençal* avait publié un appel au désistement en faveur de M. Ciccolini, émanant d'une liste dite d'« action municipale » (conduite par M. Sevin et comprenant des communistes).

Le tribunal administratif de Marseille motive sa décision du 4 août, qui va contraindre les électeurs d'Aix-en-Provence, si le Conseil d'Etat ratifie le jugement, à voter une troisième fois pour élire leur municipalité, par le fait que l'un des candidats de la liste de M. Joissains, Mme André Chelini, épouse d'un secrétaire national du C.D.S., était inéligible, n'étant plus domiciliée dans la ville et ne figurant plus au rôle des *contributions directes* d'Aix-en-Provence.

DOUZE SUPPRESSIONS DE POSTES MUNICIPAUX A MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

Le Monde du 9 août a évoqué l'arrêté du sous-préfet d'Argenteuil (Val-d'Oise) portant règlement du budget primitif 1978 de la commune de Montigny-lès-Cormeilles. Un deuxième arrêté en date du 28 juillet est venu modifier les premières dispositions du sous-préfet en raison de deux éléments nouveaux diminuant le déficit de la commune : une subvention de 46 000 francs au titre de la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) avait été oubliée lors de l'établissement du budget : la dette que l'Agence foncière et technique de la région parisienne estime avoir envers la municipalité est passée de 1 048 000 francs à 1 610 000 francs après accord avec la commune.

La subvention exceptionnelle de l'Etat, réclamée le 17 avril dernier par M. Robert Hue, maire communiste de Montigny-lès-Cormeilles, s'élevait à 4 millions de francs et correspondait à la participation financière de l'A.F.T.R.P. pour les dépenses d'équipement que la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) avait entraînées. Calculé selon le nombre de logements, ce fonds de concours avait été réduit en raison de la diminution parallèle du programme de logements, ce que la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles n'avait pas accepté. Le budget primitif de la commune de Montigny accusant toujours un déficit malgré cet apport d'argent nouveau, le deuxième arrêté préfectoral prévoit douze suppressions de postes au lieu des vingt-quatre prononcées initialement, trois d'entre eux étant laissés vacants par les agents eux-mêmes. L'augmentation de la pression fiscale est, quant à elle, limitée à 20.19 %. Une réunion portant sur la réalisation de la deuxième tranche de cette ZAC de Montigny-lès-Cormeilles aura lieu en septembre. Selon toute vraisemblance, un accord tripartite entre la municipalité, l'A.F.T.R.P. et l'administration interviendra pour régler ce problème et permettre la diminution du déficit de la commune.

M. MITTERRAND CRITIQUE MM. MARCHAIS ET FABRE

M. François Mitterrand a mis en cause, sans les nommer, MM. Marchais et Fabre, dans une interview diffusée vendredi 11 août par Antenne 2. Le premier secrétaire du P.S., qui est en vacances à Latché (Landes), a déclaré :

« Quand je vois tel chef de parti, responsable d'une grande formation politique, s'engager dans des polémiques inutiles, souvent abaissantes, mal fondées, simplement par esprit de parti, esprit de boutique, je pense que cela nuit à l'œuvre d'ensemble, cela nuit à la réalisation du socialisme.

» Lorsque je vois telle ou telle attitude qui pourrait laisser croire que l'on pourrait composer avec l'actuel gouvernement et sa politique, ce n'est pas le détail qui m'intéresse, ce qui m'intéresse c'est qu'en fait on peut créer le doute, la suspicion, l'inquiétude parmi ceux qui ont besoin de croire en leurs représentants et quand on combat une politique on n'y met pas la main. Donc, je me garde de juger, de condamner les hommes, mais je pense que ce sont des politiques dangereuses qui, finalement, jouent contre l'objectif que la gauche doit affirmer. (...)

» Pour ce qui concerne ma propre responsabilité, je travaillerai autant qu'il me sera possible à rassembler, vous me direz ce n'est pas commode. Au niveau populaire, on y est déjà bien arrivé. Au niveau des états-majors, c'est une autre affaire. Mais ce sera l'affaire du mois de septembre-octobre. Nous en reparlerons. »

● RECTIFICATIF. — C'est M. Charpantier, et non M. Chapentier, secrétaire général de la fédération du M.R.G. du Val-de-Marne, qui a contesté dans *le Monde* du 11 août la démarche de M. Fabre.

Approuvé par le gouvernement de M. Fukuda

Le traité sino-japonais de paix et d'amitié contient une « clause contre l'hégémonie »

Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Sonoda, devait signer samedi 12 août, à Pékin, le traité sino-japonais de paix et d'amitié, après avoir rencontré M. Hua Kuo-feng. Le gouvernement de Tokyo, qui estime que le traité est rédigé « en termes mutuellement acceptables », avait approuvé le texte final samedi matin.

Le traité, a-t-on précisé de source japonaise officielle, est très court et ne comporte que « quelques paragraphes », sans annexe. La « clause contre l'hégémonie », que la Chine souhaitait y voir incluse et qui a été l'objet principal des négociations et la cause de leur suspension pendant trois ans, y est incluse.

Aucun détail sur la rédaction précise de cette clause n'a été pour l'instant révélé, et l'on ignore encore quand le texte sera rendu public à Pékin.

De sources proches du ministère japonais des affaires étrangères, on indique que Tokyo va donner pour instruction à son ambassade à Moscou d'expliquer aux Soviétiques les grandes lignes du traité et d'insister sur le fait qu'il n'est pas dirigé contre eux.

D'autre part, le ministre japonais de l'industrie et du commerce, M Toshio Komoto, a annoncé vendredi qu'il se rendrait en Chine à la mi-septembre, afin de s'entretenir avec les dirigeants chinois des progrès à apporter à la coopération économique entre les deux pays.

On précise, de source ministérielle, que les conversations porteront notamment sur les importations japonaises de pétrole chinois après l'année 1982, date à laquelle l'accord commercial qui lie actuellement les deux pays arrivera à expiration. Un accord officieux, signé en février dernier, fixe le montant annuel des importations japonaises de pétrole et de charbon chinois.

M. Komoto proposerait un doublement des importations de pétrole chinois après 1982, afin de réduire la dépendance japonaise envers les pays producteurs du Proche-Orient. De même source, on indique que le pétrole chinois *comptera pour 10 à 12 % dans les* importations japonaises, après 1982. — *(A.F.P.)*

En raison de l'engagement cubain en Afrique

LES PAYS-BAS ENVISAGENT DE SUPPRIMER LEUR ASSISTANCE ÉCONOMIQUE A LA HAVANE.

Les Pays-Bas envisagent de mettre fin à leur assistance économique à cinq pays, indique ce samedi 12 août le *Financial Times*. Parmi ces pays, qui font partie d'un ensemble de dix-sept nations pour lesquelles le gouvernement de La Haye avait mis au point depuis plusieurs années un programme de coopération, figure notamment Cuba. Les autorités néerlandaises fondent leur décision sur le fait que cette assistance — d'un montant de 15 millions de florins (1) en 1978 — leur semble difficilement compatible avec l'engagement militaire de La Havane en Afrique.

Pour les quatre autres pays, ajoute le correspondant du quotidien britannique, il s'agit d'une décision d'ordre purement économique : la Tunisie, la Jamaïque, le Pérou et la Colombie ont désormais dépassé le plafond de revenu moyen par habitant — 550 dollars par an — fixé par La Haye pour pouvoir profiter de cette aide. Celle-ci, sous réserve que le Parlement néerlandais approuve la proposition du gouvernement, cessera dès 1979.

(1) Soit environ 30 millions de francs.

● *Entretiens franco-soviétiques sur l'Afrique.* — Une délégation française dirigée par M. Guy Georgy, directeur des affaires africaines et malgaches au ministère des affaires étrangères, a eu les 9 et 10 août à Moscou des entretiens avec les responsables du même secteur au ministère soviétique des affaires étrangères. Du côté soviétique, les entretiens étaient menés par M. Leonid Illitchev, *vice-ministre des affaires* étrangères, assisté des directeurs des sections africaines. Les deux parties auraient, pour l'essentiel, exposé leurs vues respectives — et contradictoires — sur les interventions soviéto-cubaines et occidentales en Afrique.

Désigné comme exécuteur testamentaire

Mgr MACCHI S'ÉTAIT INTERPOSÉ ENTRE LE PAPE ET UN AGRESSEUR ARMÉ

Mgr Pasquale Macchi, exécuteur testamentaire de Paul VI, était depuis longtemps un proche collaborateur du pape.

[Né en 1923 à Varèse, près de Milan, après son ordination en 1946 il devint professeur de français au séminaire de Seveso.

Dès son arrivée à Milan, le nouvel archevêque, Mgr Jean-Baptiste Montini (le futur Paul-VI), le choisit comme secrétaire, en 1955, partageant avec lui un goût commun pour Bernanos et la littérature catholique française. Mgr Macchi ne devait plus quitter Paul VI.

Il l'a notamment accompagné dans ses voyages intercontinentaux. A l'aéroport de Manille, en mars 1970, Mgr Macchi s'était interposé entre Paul VI et Benjamin Mendoza qui avait réussi à s'approcher du pape dans l'intention de le poignarder. En 1973, Mgr Macchi représentait Paul VI en Alsace aux obsèques de Jacques Maritain, l'un des écrivains préférés du souverain pontife.]

Au Centre national de transfusion

PÉNURIE DE CERTAINS GROUPES SANGUINS

La grande migration estivale dépeuple les grandes villes et principalement Paris. Pour autant, les besoins en sang des hôpitaux et des cliniques ne décroissent pas : ils se trouvent même aggravés, dans certains cas, par la recrudescence des accidents de la circulation et le transport des blessés sur les centres spécialisés.

Le grand problème de Paris est que la consommation en sang rhésus négatif est de l'ordre de 25 %, alors que la répartition de ce facteur de groupe sanguin n'est que de 15 % dans la population française.

Ce déséquilibre peut être compensé en cours d'année grâce à l'envoi de sang rhésus négatif des centres de transfusion sanguine de province et par l'amplitude normale des collectes de sang organisées par le Centre national. Il en est tout autrement pendant la période des grandes vacances. Il suffit d'étudier la proportion de ce facteur dans les groupes sanguins des donneurs bénévoles pour comprendre aisément la difficulté de couvrir les besoins en sang d'une opération à cœur ouvert « AB rhésus négatif » (0,62 % de l'ensemble) ou la dramatique situation d'une grave hémorragie nécessitant une grande quantité de sang « O rhésus négatif » (6,88 % de l'ensemble).

C'est pourquoi il est demandé aux donneurs « rhésus négatif » présents cet été à Paris — et qui ne sont pas déjà retenus pour offrir leur sang dans les jours qui viennent aux établissements du Centre national de transfusion sanguine (1) ou sur les postes de transfusion hospitaliers de l'Assistance publique — de se présenter sur l'ensemble de ces postes de prélèvements ou dans les groupes mobiles stationnant dans les rues.

Leur don, à cette époque de l'année, sera encore bien plus précieux.

(1) 6, rue Alexandre-Cabanel, 75015 Paris. Tél. : 566-80-41 ; et, hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

NOUVELLES BRÈVES

● *Nomination à l'OTAN.* — Le comité des plans de défense du Conseil de l'Atlantique nord a nommé, vendredi 11 août, le vice-amiral Harry Train, des Forces navales américaines, au poste de commandant suprême allié de l'Atlantique, sur proposition du président des Etats-Unis. Cette décision prendra effet au 1er octobre 1978. — *(A.F.P.)*

● *L'écrivain belge Emilie Noulet* vient de mourir dans la station balnéaire de Koksijde. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

[Docteur en philosophie, agrégée de lettres de l'université de Bruxelles, professeur à l'université libre de la capitale belge, Emilie Noulet était également docteur *honoris causa* de l'université de Paris et membre de l'académie royale de langue et de littérature françaises.

Elle avait publié plusieurs ouvrages critiques sur Paul Valéry, Stéphane Mallarmé, Arthur Rimbaud, notamment une étude sur *le Ton poétique : Mallarmé, Corbière, Verlaine, Rimbaud, Valéry, Saint John-Perse* chez José Corti.]

● *Une permanence sera assurée au « centre d'aide morale et psychologique »* de l'association « La porte ouverte », 21, rue Duperré à Paris-9e, les 14 et 15 août de 14 à 22 heures. Le centre du 4 de la rue des Prêtres-Saint-Séverin (5e arrondissement) est, en revanche, fermé jusqu'à la fin du mois d'août. « La porte ouverte » assure un accueil anonyme et gratuit aux personnes seules ou en difficulté.

● *Un bombardier britannique* du type Vulcan, qui se rendait à Chicago pour participer à un salon aéronautique, a pris feu en vol et s'est écrasé vendredi 11 août dans la banlieue de la ville. Aucun des quatre membres de l'équipage n'a survécu. — *(A.F.P.)*

● *Un jeune Belge,* âgé de dix-sept ans, qui avait été surpris en flagrant délit de vol à la roulotte par les gendarmes de Saint-Tropez, a reconnu le 10 août avoir allumé deux feux à Sainte-Maxime (Var). Ces incendies ont ravagé plusieurs centaines d'hectares de forêt et de garrigue. Déjà arrêté à plusieurs reprises pour des vols, ce jeune délinquant a fait plusieurs séjours dans des établissements psychiatriques.

● *Pour affronter Anderlecht,* samedi soir 12 août, au Parc des Princes, Michel Hidalgo a composé ainsi l'équipe de France de football : Rey — Battiston, Specht, Lopez, Bossis — Bathenay, Giresse, Papi — Sanchez, Lacombe, Six. *Remplaçants :* Dropsy, Zambelli, Sahnoun, Rocheteau, Gemmrich.

L'équipe d'Anderlecht devait comprendre Munaron — Van Binst, Broos, Dusbara, Thissen — Haan, Nielsen, Vercauteren — Rensenbrink, Geels, Van den Elst. *Remplaçant :* Veekemans, Maertens, Van Toorn, Bouvy, Geuppens.

L'affaire Onassis trouble les banques suisses

De notre envoyée spéciale

Genève. — Le mariage de Mlle Christina Onassis avec un citoyen soviétique, M. Serguei Kausov, soupçonné d'appartenir au K.G.B., fait crépiter les télex et vibrer les téléphones à Berne, la capitale fédérale suisse, et sur les bords du lac Léman. Bien qu'il soit généralement admis que le mariage de l'héritière du célèbre armateur grec ne puisse pas entraîner un transfert massif des intérêts de son groupe dans la sphère d'influence russe, la perspective de voir certaines sociétés, et notamment une banque de Genève (la Banque de dépôts), détenues dans des conditions aussi incertaines, n'est pas sans inquiéter l'administration fédérale suisse et l'Association professionnelle des banques helvétiques pour qui le secret bancaire est non seulement un dogme politique et économique, mais la base même du fonctionnement de l'économie.

Or, même sans transfert de propriété de Mlle Onassis à son époux ou à quelque banque soviétique de son choix, l'accès à certains renseignements confidentiels, détenus ici par des personnes capables de les transmettre à Moscou où l'on en ferait l'usage qui conviendrait, pourrait conduire à de graves incidents.

Dans ces conditions, on se demande dans la capitale bancaire suisse romande si Mlle Christina Onassis acceptera de vendre — et à qui — la Banque de dépôts, établissement bancaire genevois dont son père avait acquis le contrôle il y a quelque dix ans. L'armateur aurait, de son vivant, largement utilisé les possibilités qu'offre la propriété d'un établissement bancaire pour résoudre différents problèmes de trésorerie que lui auraient posés certaines de ses acquisitions. La Banque de dépôts aurait également servi de réceptacle pour certaines opérations financières concernant Mme Jacqueline Kennedy devenue Onassis. D'autres importantes personnalités internationales auraient également fait confiance à cet établissement pour y faire passer des opérations financières internationales qui ne sont pas forcément connues dans les pays qu'elles concernent. L'affaire semble donc de la plus haute importance.

Curieusement, alors que Mlle Christina Onassis s'était toujours défendue jusqu'à présent de vouloir se séparer de cet établissement qu'elle contrôle à travers deux holdings, il semble qu'elle ne soit plus, depuis peu, opposée à la poursuite des négociations. En tout cas, ses représentants, installés à Monte-Carlo, ne découragent pas les offres. On explique cette attitude de plusieurs manières.

De grands besoins financiers

La première donnée qui paraît n'être guère discutable est que les affaires de l'héritière grecque seraient moins florissantes que l'on veut bien le dire. Elle aurait même à faire face en bien des points de son « empire » à des déficits importants.

Plus des actifs sont grands, plus grands sont les besoins financiers lorsqu'il s'agit de combler des trous en cas d'exploitation déficitaire. Or ce n'est un secret pour personne que le marché du transport pétrolier est un marché de la demande et non de l'offre. Autrement dit, les tonnages à transporter annoncés par les clients sont moins importants que les capacités de transport mises en service ces dernières années par les compagnies maritimes. Une partie de ces capacités restent donc inemployées. Ce serait le cas d'une partie de la flotte de Mlle Christina Onassis.

Se séparer de la Banque de dépôts de Genève — qui elle-même ne serait guère une source de profits — permettrait de dégager une somme importante en réalisant un bénéfice notable sur le capital de cette banque.

On se perd en conjectures cependant devant l'identité des multiples groupes intéressés par cette affaire. Il y aurait des Américains, des Arabes (de plusieurs pays différents), voire des Soviétiques, agissant par personnes interposées. Plusieurs établissements bancaires d'obédience communiste étant situés en Europe, notamment la Banque pour l'Europe du Nord à Paris, la Moscow Norodny de Londres et la Wozchod Handelsbank à Zurich, il n'est pas impossible qu'une offre puisse s'exprimer de leur part, directement ou indirectement, et l'on voit bien l'intérêt que pourrait présenter pour les Russes une telle opération. Comment se manifesterait, dans un tel cas, la position de l'Association professionnelle des banques suisses ? A défaut d'acheteurs américains, les capitalistes arabes pourraient être accueillis relativement favorablement, en dépit du fait que le transfert de cartes aussi important entre leurs mains peut comporter quelques risques.

Les autorités fédérales sont rompues à traiter avec les intérêts arabes. Sans doute les risques de violation du secret bancaire ne sont-ils pas moindres si l'on imagine qu'à un moment les princes du proche-Orient pourraient faire ici ou là pression pour obtenir de la part d'interlocuteurs réticents ce qu'ils souhaitent. Mais pour l'instant, on estime, dans les milieux suisses, que la solidarité entre le traditionnel refuge international des capitaux qu'est la Fédération helvétique et les dirigeants d'Etats qui doivent, eux aussi, compter avec les événements *« imprévisibles »* qui peuvent leur arriver, est assez forte. Il est clair que tout vaut mieux ici que de prendre le risque de retrouver des numéros de comptes ou des comptes rendus de réunions bancaires à Moscou...

JACQUELINE GRAPIN.